

2021

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER



MEYRIN

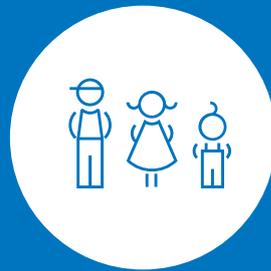
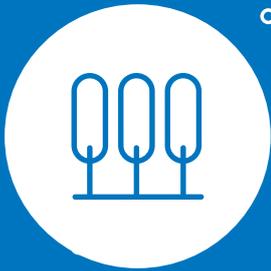
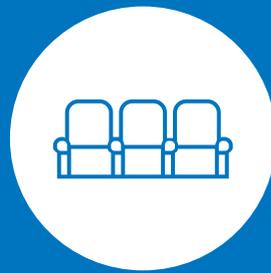


TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
CONSEIL ADMINISTRATIF	12

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	13
AÎNÉS	30
BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES	36
CULTURE	40
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	48
ENVIRONNEMENT	58
ÉTAT CIVIL	68
FEU ET SECOURS	72
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	76
PETITE ENFANCE	82
POLICE MUNICIPALE	94
PROTECTION CIVILE	98
SPORTS	100
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	110
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE	118

FINANCES	136
-----------------------	------------

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants, aux partenaires, amies et amis de la ville de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2021.

Durant 2021, la pandémie mondiale a continué d'impacter les activités communales et prestations à la population.

L'impact de la COVID s'est fait ressentir jusque dans les chaînes d'approvisionnement et de production, nous obligeant à revoir les délais et les budgets de plusieurs de nos projets d'investissement.

Cette situation difficile aura été, et espérons-le, restera pour nous une parfaite fenêtre d'opportunité pour changer nos habitudes de vie et surtout de consommation, pour une meilleure justice sociale et climatique à l'heure de tirer le bilan.

Un résultat financier assez logiquement différent par rapport au budget déficitaire pour la première fois de son histoire récente, et validé par le Conseil municipal en novembre 2020, au moment où les incertitudes et les craintes prédominaient en raison de la seconde vague pandémique et où la Suisse était alors le principal foyer endémique au cœur de l'Europe.

Alors qu'en novembre 2021, le Conseil administratif votait pour la première fois de son histoire récente un budget déficitaire, contre toute attente, les comptes 2021 bouclent avec un gain de CHF 9'444'345.-, soit de plus de 22 millions supérieurs au budget.

Le résultat de l'année 2021 est fortement impacté par trois éléments :

- La baisse de nos recettes fiscales personnes morales liée aux impacts de RFFA estimée par l'Etat ne se confirme pas, ni pour 2020, ni pour 2021.
- La stagnation de nos recettes de taxe professionnelle ne s'est pas confirmée non plus. Comme l'année dernière, nous avons des recettes supplémentaires non récurrentes.
- Les impacts directs et indirects de la pandémie entraînent des baisses de dépenses et des recettes supplémentaires.

Ce résultat financier, finalement largement positif, s'explique notamment par les recettes fiscales des personnes morales 2021 et les correctifs des années précédentes, dont les effets liés à l'introduction de la RFFA, ne se sont finalement pas réalisés.

Par rapport au budget prévu, plus de CHF 1'000'000.- de charges n'ont pas été dépensées en raison des restrictions en lien avec la pandémie. Au-delà du chiffre, et pour la deuxième année consécutive, nous déplorons toutes les activités qui n'ont pas pu être réalisées.

Cependant, nous remarquons avec reconnaissance toute l'agilité de notre administration, motivée par l'envie de ne rien lâcher à la pandémie. Nos collaborateurs ont continué à œuvrer pour la population meyrinoise, en ne renonçant à aucun effort de créativité pour trouver des solutions innovantes, à chaque fois que cela a été possible, tout en respectant l'ensemble des mesures sanitaires.

Aujourd'hui, encore plus que lors des deux derniers exercices budgétaires, nous sommes fiers d'avoir décidé, soutenus par le Conseil municipal, d'endosser ce rôle anticyclique, responsable et solidaire, et d'avoir pris la décision de soutenir notre population et l'économie pour sortir de la crise, sans prêter le bien vivre ensemble de notre ville.

L'année se termine non seulement par cette satisfaction humaine d'avoir passé ce cap difficile de douze mois supplémentaires de pandémie, mais en plus, par un cadeau, grâce aux recettes fiscales déjouant tous les pronostics, clôturant nos comptes 2021 positivement.

Alors que l'actualité nous laisse entrevoir un futur des plus incertains, où chaque frange de la population pourrait être durablement atteinte dans son quotidien, nous aimerions lancer un appel à la solidarité et à l'écoute. Il nous appartient en effet d'opter dès aujourd'hui pour la voie de la coopération et de la collaboration au lieu d'entretenir de vaines et stériles confrontations, pour nous permettre d'entrevoir un avenir des plus sereins pour tous et pour chacun. C'est en avançant main dans la main que nous franchirons ensemble les obstacles de demain.

Avec mes collègues, Nathalie Leuenberger et Laurent Tremblet, et au nom du Conseil administratif, nous aimerions remercier chaleureusement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui, jour après jour, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Le Conseil administratif :

Eric CORNUZ
Maire

Laurent TREMBLET
Conseiller administratif

Nathalie LEUENBERGER
Conseillère administrative

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

- **9 mars 2021** : assermentation de M. Marco Fontanini (PS), en remplacement de M. Grégory Trolliet, conseiller municipal de 2020 à 2021 ;
- **24 mai 2021** : démission de M. Richard Balestra (MCG), conseiller municipal de 2020 à 2021 ;
- **22 juin 2021** : assermentation de M. Bektesh Ferati (UDC) en remplacement de M. Emile Hubert, démissionnaire, conseiller municipal de 1987 à 1991 et de 2007 à 2021.
- **31 juin 2021**, démission de Mme Jessica Haldemann (PLR), conseillère municipale de 2020 à 2021.
- **14 septembre 2021**, assermentation de M. Albion Makolli (PLR), en remplacement de Mme Jessica Haldemann, démissionnaire et conseillère municipale de 2020 à 2021.
- **12 octobre 2021**, assermentation de Mme Isabelle Billet (MCG), en remplacement de M. Richard Balestra, démissionnaire depuis le 24 mai 2021.
- **14 décembre 2021**, assermentation de M. Francisco Sanchez (PS), en remplacement de Mme Badia Luthi, démissionnaire et conseillère municipale de 2011 à 2013 et de 2016 à 2021.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour la nouvelle législature, s'étendant de 2020 à 2025, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2021 est la suivante :

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (9 sièges)

Mme Dimopoulos, MM. Brocard, Fabre, Fontanini, Halimi, Hillemanns, Iswala, Loureiro et Sanchez

Les vert-e-s de Meyrin-Cointrin (8 sièges)

Mmes Hartmann, Murciano, Saratsiotis, Tschudi-Spiropulo et Um, MM. Amato, Boccard (Damien) et Bucher

Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Boccard (Yolande), MM. Clerc, Scandurra, Seeger et Squillaci

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

MM. Boccard (Pierre), Grognoz, Lorentz, Makolli et Serrano

UDC Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mme Schweizer, MM. Dournow, Ferati, Gaetanino et Nobs

Mouvement citoyens genevois (3 sièges)

Mmes Billet et Husanovic, M. Rheiner

Au cours de la séance du 2 juin 2020, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. David Dournow (Union démocratique du centre)

1^{er} vice-président : M. Hysri Halimi (Parti socialiste de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : Mme Esther Um (Les Vert-e-s de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} secrétaire : M. Tobias Clerc (Parti démocrate-chrétien et Vert'libéraux de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Fabien Grognoz (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

Membre : M. Fabrice Rheiner (Mouvement citoyen genevois)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : N. Squillaci (DC/VL)

Membres : D. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, D. Dournow, M. Fabre, M. Fontanini, F. Grognoz, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Nobs, F. Rheiner, P. Seeger et A. Tschudi-Spiropulo

Alimentation durable ad hoc

Président : M. Fontanini (PS)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, D. Bucher, E. Dimopoulos, M. Fabre, B. Ferati, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, S. Lorentz, C. Nobs, L. Saratsiotis et A. Scandurra

Citoyenneté participative et vie de quartier

Président : P. Boccard (PLR)

Membres : E. Dimopoulos, M. Fontanini, F. Grognoz, E. Hartmann, H. Hillemanns, S. Husanovic, C. Nobs, A. Scandurra, A. Schweizer, P. Seeger, P. Serrano, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Cœur de cité ad hoc

Présidente : C. Murciano (Ve)

Membres : M. Amato, I. Billet, D. Boccard, P. Boccard, D. Bucher, M. Fabre, M. Fontanini, M. Gaetanino, P. Iswala, A. Scandurra, A. Schweizer, P. Seeger et P. Serrano

Cohésion sociale et économie

Président : D. Boccard (Ve)

Membres : Y. Boccard, T. Clerc, B. Ferati, M. Fontanini, M. Gaetanino, F. Grognuz, H. Hillemanns, S. Husanovic, S. Lorentz, C. Murciano, F. Sanchez, L. Saratsiotis et E. Um

Coopération et solidarité internationales

Président : P. Iswala (S)

Membres : P. Boccard, Y. Boccard, E. Dimopoulos, B. Ferati, S. Husanovic, D. Loureiro, A. Makolli, F. Sanchez, L. Saratsiotis, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo et E. Um

Développement urbain

Président : P. Seeger (DC/VL)

Membres : M. Amato, I. Billet, P. Boccard, D. Bucher, T. Clerc, D. Dournow, B. Ferati, H. Halimi, P. Iswala, F. Sanchez, A. Scandurra, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement durable

Présidente : S. Husanovic (MCG)

Membres : I. Billet, P. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, D. Bucher, D. Dournow, B. Ferati, H. Halimi, H. Hillemanns, A. Makolli, L. Saratsiotis, P. Seeger et E. Um

Finances

Président : M. Amato (Ve)

Membres : D. Boccard, T. Clerc, M. Fabre, F. Grognuz, H. Hillemanns, D. Loureiro, C. Murciano, C. Nobs, F. Rheiner, A. Schweizer, P. Serrano, N. Squillaci, et E. Um

Inclusion et diversité

Président : C. Nobs (UDC)

Membres : Y. Boccard, E. Brocard, E. Dimopoulos, M. Gaetanino, F. Grognuz, E. Hartmann, S. Husanovic, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo

Liaison

Président : D. Dournow (Président du Conseil municipal)

Membres : M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, F. Rheiner, A. Schweizer et N. Squillaci

Santé et sécurité

Président : M. Gaetanino (UDC)

Membres : M. Amato, I. Billet, E. Brocard, D. Bucher, H. Halimi, E. Hartmann, P. Iswala, S. Lorentz, C. Nobs, A. Scandurra, A. Schweizer, P. Serrano et N. Squillaci

Travaux publics et entretien des bâtiments

Président : P. Serrano (PLR)

Membres : M. Amato, D. Boccard, P. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, D. Dournow, P. Iswala, S. Lorentz, C. Murciano, F. Rheiner, F. Sanchez, A. Schweizer et P. Seeger

Vie culturelle et sportive

Président : M. Fabre (PS)

Membres : I. Billet, D. Boccard, E. Brocard, T. Clerc, D. Dournow, M. Gaetanino, F. Grognuz, H. Halimi, S. Lorentz, D. Loureiro, C. Murciano, L. Saratsiotis et A. Scandurra

COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Délégués du Conseil municipal : E. Dimopoulos, S. Husanovic, A. Makolli, A. Schweizer, N. Squillaci, A. Tschudi-Spiropulo

Déléguée du Conseil administratif : N. Leuenberger (présidente)

Commission consultative des aînés

Délégué du Conseil municipal : E. Brocard

Délégué du Conseil administratif : E. Cornuz (conseiller administratif délégué)

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Déléguée du Conseil municipal : C. Murciano

Comité du Jardin Robinson

Délégué du Conseil municipal : P. Boccard

Fondation meyrinoise du Casino (Conseil)

Délégués du Conseil municipal : M.J. Clamy-Boccard, D. Boccard, T. Clerc

Déléguée du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente)

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délégués du Conseil municipal: Jean-Claude Brülhart, Cosima Deluermoz, Gulay Keskin Femenias, Faruk Osmani, Roland Sansonnens, Martin Trippel

Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz (président)

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal: Y. Bocard, E. Dimopoulos

Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et E. Cornuz

Commission consultative du Fonds pour l'énergie, le climat et la biodiversité

Délégués du Conseil municipal: D. Bucher, F. Grognoz, H. Halimi, P. Seeger

Suppléant: M. Gaetanino

Délégué du Conseil administratif: E. Cornuz

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*

Délégués du Conseil municipal: P. Bocard, E. Um

Suppléants: M. Gaetanino, P. Iswala

Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances *La Ruche*

Déléguée du Conseil municipal: S. Husanovic

Suppléant: D. Loureiro

Comité de l'Association *Espace Undertown*

Délégué du Conseil municipal: M. Fontanini

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

2 février 2021

- Approuve à l'unanimité l'aide d'urgence de **CHF 25'000.-** pour aider les populations de l'Artsakh (Haut-Karabagh) suite à la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan;
- Accepte à l'unanimité d'ouvrir un crédit de **CHF 1'460'000.-** en vue de la rénovation de l'école de Meyrin-village;
- Demande à l'unanimité l'installation de ruches « didactiques » sur la Commune, sur proposition de Marco Gaetanino (UDC) dans le but de sensibiliser la popu-

lation à la protection des abeilles domestiques et sauvages et de l'initier à l'apiculture dans une démarche participative « de la fleur au miel »;

- Refuse l'entrée en matière, par 16 non, 9 oui et 7 abstentions, de la motion proposée par Pascal Seeger (PDC/VL) demandant l'installation d'un carport (abri solaire) pour véhicules sur le parking de la piscine des Vergers;
- Accepte, par 24 oui et 8 abstentions, la motion proposée par Badia Lüthi (S), de fournir les toilettes des bâtiments gérés par la Commune de produits d'hygiène menstruelle;
- Demande, par 24 oui et 4 non, le classement de la pétition demandant au Conseil administratif de retirer la délibération n° 2020-26 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 215'000.- en vue de la relocalisation des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux.

9 mars 2021

- Procède à l'assermentation de M. Marco Fontanini (S), en remplacement de M. Grégory Trolliet (S), démissionnaire;
- Elit M. Fontanini (S) à la présidence de la commission alimentation durable ad hoc en remplacement de M. Grégory Trolliet (S), démissionnaire;
- Nomme M. Fontanini (S) en tant que délégué auprès de l'association Undertown, en remplacement de M. Grégory Trolliet (S), démissionnaire;
- Ouvre à l'unanimité un crédit d'engagement cadre de **CHF 75'000.-** pour les subventions d'investissement versées par le Fonds énergie pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021;
- Valide à l'unanimité la demande de crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 578'780.-** afin de mettre en place un dispositif de soutien à la population et aux commerçants en émettant des bons d'achats d'une valeur de CHF 20.- à destination des Meyrinois, valables uniquement dans des commerces de la Commune;
- Accepte, par 25 oui et 9 non, d'ouvrir un crédit d'étude de **CHF 215'000.-** en vue de la relocalisation des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité;
- Ouvre à l'unanimité un crédit d'étude de **CHF 150'000.-** destiné à l'établissement du plan guide Cointrin;
- Accepte, par 22 oui, 5 non et 6 abstentions, d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire de **CHF 165'000.-** et d'un crédit d'investissement de **CHF 70'874.90** destinés à financer la transaction liée à la libération de l'Auberge communale de la convention de gérance conclue en février 2010;

- Décide, par 27 oui, 4 non et 2 abstentions, sur proposition de Pascal Seeger (PDC/VL) de demander la déclaration de l'urgence climatique et la ratification de la « Charte des villes et des communes pour le climat et l'énergie ».

27 avril 2021

- Demande à l'unanimité, sur proposition de Mme Adriana Schweizer (UDC), MM. Fabien Grognez, au nom du PLR, Denis Bucher, au nom du parti des Verts de Meyrin-Cointrin, et Nicola Squillaci, au nom du PDC-VL, que les cartes journalières puissent continuer à être proposées par les communes ;
- Demande, par 30 oui et 3 non, sur proposition de MM. Hysri Halimi, au nom du PS, Fabien Grognez, au nom du PLR, Maurice Amato, au nom des Vert-e-s de Meyrin-Cointrin, Nicola Squillaci, au nom du PDC-VL et David Dournow, au nom de l'UDC, l'anonymisation des candidatures au sein de l'administration communale meyrinoise ;
- Renvoie à l'unanimité au Conseil administratif la pétition n° 2021-02 présentée par la copropriété Les Vergers B12 concernant les nuisances sonores de la place de jeux de l'esplanade des Récréations ;
- Ouvre à l'unanimité un crédit de **CHF 48'000.-** destiné à financer le remplacement du parc d'appareils de protection respiratoire pour les besoins du service du feu et secours ;
- Accepte, par 28 oui et 4 abstentions, d'ouvrir un crédit brut de **CHF 560'000.-** pour la réalisation des travaux de la « boucle » du chemin de l'Etang dans le cadre de la mise en œuvre du plan localisé de quartier de l'Etang N° 29'947 ;
- Accepte, par 29 oui et 4 abstentions, la conclusion d'un contrat de bail de l'ordre de 22 ans entre la ville de Meyrin et la Confédération suisse pour le centre sportif de Maisonnex pour un loyer annuel minimum de **CHF 60'000.-** ;
- Ouvre à l'unanimité un crédit de rénovation estimatif de **CHF 327'000.-** en vue d'un rafraîchissement du restaurant de l'Auberge communale, avenue de Vaudagne 13 bis afin de permettre une mise en valeur pour une nouvelle exploitation ;
- Accepte, par 21 oui, 8 non et 4 abstentions, d'ouvrir un crédit de construction de **CHF 229'000.-** en vue de la construction d'un pavillon d'accueil au cimetière de Feuillasse ;
- Valide à l'unanimité, sur proposition de Mmes Badia Luthi au nom du PS, Esther Um au nom des Verts, Adriana Schweizer au nom de l'UDC, Yolande Bocard au nom du PDC-VL et Sanida Husanovic au nom du MCG, le crédit budgétaire supplémentaire d'urgence de **CHF 50'000.-** destiné à la Croix-Rouge française (PIRAC) pour venir en aide aux victimes de l'éruption de la Soufrière du 9 avril 2021 au nord de l'île de Saint-Vincent aux Antilles.

25 mai 2021

- Accepte par 19 oui et 9 non, sur proposition de MM. Denis Bucher et Pascal Seeger au nom des groupes Verts et PDC-VL, d'affirmer l'opposition de la commune de Meyrin au projet de centre commercial « OPEN » ;
- Valide à l'unanimité, à la demande d'Alejandra Tschudi-Spiropulo, au nom des Vert.e.s de Meyrin-Cointrin, Marco Fontanini, au nom des Socialistes de Meyrin-Cointrin et Tobias Clerc au nom des PDC-VL, la proposition que les restaurants scolaires offrent une alternative végétarienne lors de repas carnés ;
- Approuve, par 24 oui et 3 abstentions, les comptes annuels 2020 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2020 ;
- Avalise, par 24 oui et 3 abstentions, les crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir ;
- Procède à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période 2021-2022.

Président : David Dournow

1^{er} vice-président : Hysri Halimi

2^e vice-présidente : Esther Um

1^{er} secrétaire : Tobias Clerc

2^e secrétaire : Fabien Grognez

Membre : Fabrice Rheiner

22 juin 2021

- Assermente M. Bektesh Ferati (UDC), en remplacement de M. Emile Hubert (UDC), démissionnaire ;
- Elit M. Marco Gaetanino (UDC) en tant que délégué suppléant de la commission consultative du Fonds énergie en remplacement de M. Emile Hubert (UDC), démissionnaire ;
- Elit M. Marco Gaetanino (UDC) en tant que délégué suppléant de la commission de rédaction du journal Meyrin Ensemble en remplacement de M. Emile Hubert (UDC), démissionnaire ;

- Elit Mme Sanida Husanovic en tant que déléguée de la colonie de vacances La Ruche en remplacement de M. Richard Balestra (MCG), démissionnaire ;
- Approuve à l'unanimité les comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2020 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- Valide à l'unanimité la nomination du Premier-lieutenant Yannick Paillard, commandant ad interim de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} janvier 2022 ;
- Accepte à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire - supplémentaire de **CHF 655'000.-** destiné à couvrir le réajustement des salaires des accueillantes familiales de jour pour l'année 2021, suite à la votation du 27 septembre 2020 sur le salaire minimum à CHF 23.- ;
- Ouvre, par décision unanime, le crédit d'étude de **CHF 510'000.-** destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace public au niveau de l'avenue de Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson ;
- Accepte, par 25 oui et 7 abstentions, l'ouverture d'un crédit complémentaire de **CHF 35'549.50** (salaire avec un début de contrat au 1^{er} octobre 2021 + charges sociales) destiné à la création d'un poste de coordinateur/trice technique à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100% ;
- Prends connaissance du rapport annuel du délégué au comité du Jardin Robinson (P. Bocard) et du délégué à la commission consultative du Fonds énergie (F. Gognuz).

14 septembre 2021

- Assermente M. Albion Makolli (PLR), en remplacement de Mme Jessica Haldemann (PLR), démissionnaire ;
- Accepte à l'unanimité la résolution n°2020-07a présentée par MM. Denis Bucher et Pascal Seeger, respectivement au nom des groupes des Verts de Meyrin-Cointrin et Démocrate-Chrétien-Vert'libéral, demandant la limitation de la pollution lumineuse ;
- Valide à l'unanimité la motion n°2021-05a présentée par Mme Adriana Schweizer (UDC) et MM. Fabien Gognuz (PLR), Hysri Halimi (PS) et Nicola Squillaci (PDC/VL), demandant de décorer progressivement les quartiers de Meyrin durant les fêtes de fin d'année ;
- Valide le renvoi au Conseil administratif de la pétition concernant la destruction de 76m² d'un jardin, chemin Adrien-Stoessel 12, pour faciliter la construction de la Voie verte d'agglomération.

12 octobre 2021

- Assermente Mme Isabelle Billet (MCG) en remplacement de M. Richard Balestra, démissionnaire le 24 mai 2021 ;
- Elit les président-e, vice-président-e et suppléant-e-s du local de vote pour l'année 2022 ;
- Ouvre, par 24 oui, 4 non et 3 abstentions, un crédit complémentaire de **CHF 10'679.30** (salaire avec un début de contrat au 1^{er} décembre 2021 + charges sociales) destiné à la création d'un poste de travailleur-se social-e à durée indéterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100% ;
- Approuve, à l'unanimité, la motion n°2021-06 présentée par Alessandro Scandurra, au nom du PDC-VL, et Denis Bucher, au nom des Vert-e-s, pour plus de sécurité et de convivialité au bas du parc des Arbères ;
- Approuve, à l'unanimité, la motion n°2021-07 présentée par M. Maurice Amato, au nom du parti des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant une végétalisation des préaux des écoles et des EVE de la Commune ;
- Approuve, à l'unanimité, la motion n°2021-08 présentée par M. Maurice Amato, au nom du parti des Verts de Meyrin-Cointrin, et de M. Pierre Bocard, au nom du parti libéral-radical de Meyrin-Cointrin, demandant l'élaboration d'un plan de plantation des arbres pour les 5 prochaines années.

16 et 17 novembre 2021

- Accepte à l'unanimité la modification des statuts de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- Ouvre à l'unanimité un crédit de **CHF 999'000.-** destiné à assurer la poursuite des activités du Forum Meyrin pendant la durée des travaux du Cœur de cité ;
- Accepte à l'unanimité la modification du règlement du Fonds communal énergie évoluant vers un Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité ;
- Ouvre à l'unanimité un crédit d'engagement cadre de **CHF 1'825'000.-** pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026 ;
- Accepte à l'unanimité la modification du règlement sur le Fonds d'art contemporain ;
- Ouvre à l'unanimité un crédit d'engagement cadre de **CHF 1'500'000.-** en vue de l'acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026 ;

- Ouvre à l'unanimité un crédit de **CHF 1'422'194.-** brut destiné à la réalisation de travaux d'infrastructure et à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour la période 2022-2026;
 - Fixe à l'unanimité le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022;
 - Accepte à l'unanimité d'ouvrir un crédit de **CHF 1'340'000.-** destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises;
 - Valide à l'unanimité les indemnités allouées en 2022 aux conseillers administratifs et conseillers municipaux;
 - Accepte, par 23 oui et 7 non, le budget de fonctionnement annuel 2022, le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation d'emprunter;
 - Ouvre, à l'unanimité, un crédit de **CHF 2'225'586.-** pour les travaux de gros entretiens et les acquisitions 2022 du patrimoine administratif et financier.
- 14 décembre 2021**
- Assermente M. Francisco Sanchez (S) en remplacement de Mme Badia Luthi (S), démissionnaire;
 - Nomme M. Placide Iswala (S) président de la commission coopération et solidarité internationales en remplacement de Mme Badia Luthi (S), démissionnaire;
 - Nomme M. Hysri Halimi (S) en tant que délégué à la commission consultative du Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité en remplacement de Mme Badia Luthi (S), démissionnaire;
 - Accepte à l'unanimité d'ouvrir un crédit de **CHF 4'680'000.-** destiné à l'étude et à la réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées situés à la rue des Boudines, la Place des Cinq-Continents et l'avenue de Feuillasse;
 - Ouvre, par un vote à l'unanimité, un crédit de **CHF 3'400'000.-** destiné à l'étude et à la réalisation de travaux de réhabilitation des collecteurs d'assainissement au niveau de la rue des Ateliers, du chemin Adrien-Stoessel et l'étude pour les travaux de la rue du Cardinal-Journet;
 - Refuse, par 15 non et 13 oui, l'entrée en matière sur la motion n° 2021-09 présentée par Fabien Grognez et Sébastien Lorentz, au nom du parti Libéral-Radical de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'étudier toutes les possibilités pour la poursuite des activités du manège de Meyrin;
 - Renvoie en commission la pétition n° 2021-04 demandant l'attribution des anciens locaux du Meyrin FC à l'association Corner;
 - Prend connaissance du rapport de la déléguée au journal Meyrin Ensemble (E. Um).

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2017	2018	2019	2020	2021
Séances du Conseil municipal	10	10	10	8*	10**
Séances du Bureau	9	9	10	9*	9**
Séances de commissions	99	90	95	46	90
Réunions chefs de groupe	3	1	2	0	2
Total des séances	121	110	117	63	111

36 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal durant l'année 2021.

* dont 1 en visio; ** dont 3 en visio

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2021, le Conseil administratif se compose

- ainsi :
- M. Eric CORNUZ, maire
 - M. Laurent TREMBLET, vice-président
 - Mme Nathalie LEUENBERGER

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Madame N. Leuenberger (intérimaire M. Cornuz)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi
– Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur E. Cornuz (intérimaire M. Tremblet)

Aînés – Sécurité municipale (Police municipale, Protection civile, Feu et secours) – Urbanisme, travaux publics et énergie

Monsieur L. Tremblet (intérimaire Mme Leuenberger)

Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports.

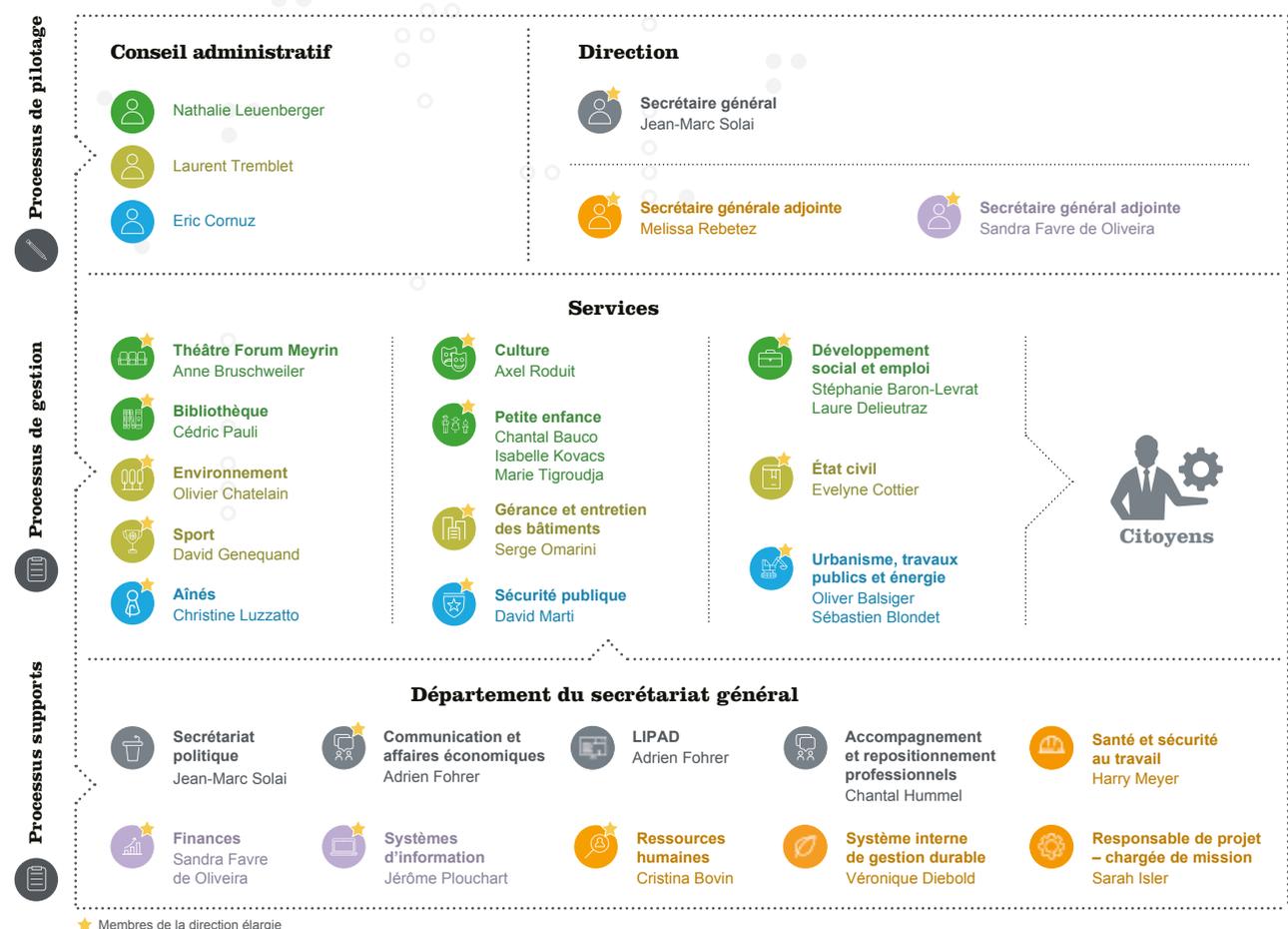
Le département du secrétariat général, comprenant les finances, les ressources humaines, le secrétariat politique, la communication et les affaires économiques, le système interne de gestion durable, la santé et sécurité au travail ainsi que les systèmes d'information, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2021, le Conseil administratif a tenu 69 séances pour régler les problèmes afférents à la Ville et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal (novembre répartie sur 2 jours-vote du budget 2022), 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé pour l'année 2021, les naturalisations suivantes :

- 33 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 46 demandes de naturalisations d'étrangers âgés de moins de 25 ans.



LA GOUVERNANCE

En 2018, l'administration s'est inscrite dans une démarche au moyen de laquelle elle questionne sa culture d'organisation en vue de la faire évoluer dans le respect de ses attributs identitaires fondamentaux. Le but est de maintenir la haute qualité des prestations sans sacrifier à la santé et au plaisir au travail des employés dans un environnement incertain et changeant.

LE SYSTEME DE COOPERATION ET DE CONTROLE INTERNE (SCI)

Le cadre normatif de l'organisation

En 2021, la ville de Meyrin a renforcé l'environnement de confiance de son organisation. Particulièrement, le Conseil administratif a adopté une directive relative à la protection de l'intégrité personnelle des employés, au moyen de laquelle il exprime qu'il ne tolérera aucun acte de discrimination, de racisme ou de harcèlement.

En rapport à un processus de gestion transversal à l'organisation, un guide de l'utilisateur du processus de gestion des fonctions a également été rédigé afin de mettre à niveau la documentation disponible sur ce sujet.

Missions risques et flux de travail des services

En lien direct avec l'adoption de la directive relative à la protection de l'intégrité personnelle des employés de la ville de Meyrin, l'administration s'est dotée de deux dispositifs dont les procédures ont été formalisées en croisant les regards et l'expertise du responsable du service des ressources humaines et du chargé de santé et sécurité au travail. L'un des dispositifs concerne le soutien assuré par l'employeur aux membres du personnel à surmonter des problématiques à l'origine de mal-être professionnel. La prestation interne couvre autant les problématiques privées que professionnelles. Afin de rechercher le soutien leur semblant important, les membres du personnel peuvent se tourner à choix vers leur premier cercle de confiance (responsable de service, CA délégué, gestionnaire en ressources humaines), la personne ressource interne ou la personne ressource externe. Le tiers partenaire de la ville de Meyrin est l'entreprise Esprit d'Entente, aguerrie à la gestion de conflits, à la médiation ainsi qu'au rôle de personne de confiance externe lequel est tenu pour diverses organisations. Le second dispositif concerne quant à lui la dénonciation et le traitement de situations de harcèlement ou de discrimination.

Une journée de sensibilisation des responsables de service, des gestionnaires RH, des secrétaires généraux et

des conseillers administratifs a été organisée sur la question du bien-être au travail et la manière de soutenir les personnes à trouver elles-mêmes les pistes de solutions pour sortir d'une situation estimée peu satisfaisante.

Procédures interservices

Les développements de procédures de travail réunissant divers services se sont poursuivis. Particulièrement, ce sont des procédures relatives à l'activité des ressources humaines impactant le service de la gérance et des systèmes d'information qui ont été décrites.

Un travail de définition de l'accompagnement des employés en arrêt de travail et leur maintien en emploi a également été mené afin de définir les rôles et responsabilités sur ces questions du chargé de sécurité et santé au travail, des gestionnaires en ressources humaines, de la conseillère en accompagnement et repositionnement professionnels.

Les services de la culture, de la bibliothèque, des aînés et le système interne de gestion durable ont également terminé le travail de description de procédures de travail intrinsèques à leur entité. A noter que le système interne de gestion durable a également mené un travail inhérent à la définition de sa mission et de ses processus clés.

Enfin, le travail initié en 2020 relatif à la définition de la procédure d'achats a été porté à son terme.

Activités du comité de pilotage

Depuis juillet 2020, le Conseil administratif et les secrétaires généraux se réunissent au sein d'un espace de travail appelé comité de pilotage politique visant à faciliter la poursuite des orientations politiques du Conseil. Le comité de pilotage se réunit deux fois par mois et traite principalement de questions prospectives. En 2021, le Conseil administratif a mené un travail d'analyse de politiques publiques, traité de questions visant à renforcer la participation politique à Meyrin, modélisé le processus d'organisation politico-administrative de l'administration, défini les objectifs politiques précisant les orientations du programme de législature, ainsi que pris sa part à l'élaboration de la feuille de route 2020 – 2025 co-construite avec les responsables de service et les équipes. C'est en effet au moyen d'une démarche collective, impliquant les responsables de service et les employés délivrant les prestations, qu'a été mené le travail d'identification des actions publiques à déployer afin de réaliser les objectifs politiques de la législature.

COORDINATION DE GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Infrastructures des enfants de 0 à 12 ans

« Veiller à ce que la ville de Meyrin dispose des infrastructures publiques nécessaires à délivrer les prestations publiques destinées à la population des 0 à 12 ans » est le but que s'est donné le groupe de travail interservices composé des services petite enfance, développement social et emploi, urbanisme, travaux publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments, finances. Celui-ci se réunit grosso modo toutes les huit semaines et mène une réflexion stratégique tant prospective qu'à court terme en vue de proposer à l'exécutif communal des éléments d'aide à la décision sur les dossiers relevant du domaine discuté. En 2021, le groupe s'est principalement réuni sur la question des prévisions de l'évolution du nombre d'enfants en âge de scolarité primaire sur le territoire et du besoin de mettre à niveau l'infrastructure de restauration collective scolaire dans le respect de l'objectif politique relatif à l'alimentation saine et durable.

Management de manifestations transversales et durables

En janvier 2020, un groupe de travail thématique interservices a vu le jour dans la visée de définir le management des manifestations et événements organisés par la ville de Meyrin. D'une part afin de déterminer les conditions d'une coordination performante des activités menées par les services impliqués ; d'autre part en définissant les critères qui sous-tendent une gestion durable ainsi que le *modus operandi* à la clé. Les services et entités suivants composent ce groupe de travail thématique : environnement, développement social et emploi, communication et affaires économiques, sécurité municipale, gérance et entretien des bâtiments, culture, système interne de gestion durable. En 2021, ce groupe a principalement développé des outils de travail. Particulièrement, il a modélisé un outil de gestion de manifestations et événements interservices permettant, au gré des événements à organiser, d'une part d'attribuer les responsabilités et activités entre les services de manière efficiente ; d'autre part de préciser les fonctions concernées par chaque activité nommée au sein desdits services.

Plateforme interservices de coordination (PIC)

La plateforme interservices de coordination dispose théoriquement de 50 périodes de rencontres annuelles pour s'informer ou discuter de projets développés au sein de l'organisation : cinq périodes par mois pour les PIC thé-

matiques ordinaires (réunissant des services et des fonctions différentes à chaque période) augmentées d'une période mensuelle pour la PIC extraordinaire. En 2021, les rencontres de la PIC ont été suspendues durant plusieurs mois à cause des restrictions liées aux mesures sanitaires. Les PIC ont repris le second semestre de l'année. Ce sont en tout sept séances qui furent organisées entre septembre et décembre 2021. À titre d'exemple, citons quelques-uns des sujets discutés : l'évolution de la gestion interne des déchets, la présentation de la feuille de route des systèmes d'information, les développements du projet Cœur de cité ou encore la gestion interne de la crise sanitaire.

LE ROLE DES COLLABORATEURS DE L'ADMINISTRATION

Processus de leadership des cadres

L'ensemble des personnes à responsabilité hiérarchique a pris part en 2019 à un processus dont la visée était double : s'accorder sur le rôle de responsable et définir les valeurs, comportements et actions clés qui en découlent. Ces éléments sont rassemblés dans un document appelé « Référentiel de leadership des cadres » lequel n'est pas adopté à ce jour.

La réflexion ouverte parmi les cadres concerne deux dimensions. D'une part l'impact produit par l'action de conduite d'un responsable au sein d'une équipe métier ; d'autre part l'identification des conditions cadre de la performance de l'organisation elle-même en termes de coordination interservices.

Le processus de leadership des cadres a été gelé en 2020 en raison du contexte de crise COVID-19. En 2021, un état des lieux partagé du processus a été mené. Il a été effectué au moyen d'un sondage de tous les participants et d'une mise en partage collective des résultats consolidés dans chacun des deux cercles de responsables de service et de responsables de proximité.

Définition des fonctions des collaborateurs selon les attentes de l'employeur

Le travail de redéfinition de fonctions, dont les périmètres ont évolué au fil du temps, ainsi que de rédaction de nouvelles fonctions s'est poursuivi. La commission d'évaluation des fonctions s'est réunie six fois en 2021 et a examiné 29 descriptions de fonctions.

LE COLLECTIF

Enquête de satisfaction et de motivation des employés

En 2021, le Conseil administratif a offert à l'ensemble des employés de l'administration d'exprimer son niveau de motivation et de satisfaction au moyen d'une enquête déployée sur une période de trois semaines du 7 au 28 septembre. Le Conseil administratif a souhaité entreprendre cette démarche à la suite de plusieurs vagues de gestion de la crise sanitaire Covid-19 afin de prendre le pouls d'employés de l'administration clairement éprouvés par cette situation sanitaire inédite. Réaliser une telle enquête lui est également apparu comme une opportunité de piloter la mise en œuvre de la gouvernance institutionnelle. A ce titre, il a souhaité que soit mené un réel processus. A savoir, mener une enquête, accompagner la réalisation des évolutions collectivement désirées, mener une nouvelle enquête dans un intervalle de deux à trois ans. En vue de soutenir cette démarche, se voulant vertueuse, un accompagnement du processus et des entités administratives est assuré par deux professionnels rattachés au service des ressources humaines et au domaine de la santé au travail. L'enquête affiche un niveau de participation de 67%.

Midis ensemble et plus encore

Les midis ensemble et plus encore... représentent une invitation pour les collaborateurs à se retrouver, plusieurs fois durant l'année, sur la plage horaire de midi. Les collaborateurs y discutent et y partagent leurs expériences sur des thématiques liées à l'évolution des modes de travailler ensemble de l'administration. Ces rencontres favorisent également la rencontre et l'interconnaissance. Organisées sur le temps de pause de midi et fréquentées librement par les employés, une collation y est offerte. Cette rencontre réunit en général une vingtaine de collègues de l'administration. En 2021, cinq rencontres se sont tenues en début et en fin d'année, entrecoupées d'une période durant laquelle celles-ci ont été suspendues à cause des mesures sanitaires et l'impossibilité de conserver leur cœur convivial. Les deux premières séances de l'année se sont tenues en visioconférence et ont fait l'objet d'une chasse au trésor virtuelle et d'un quizz de l'administration dans lequel les participants ont testé leur connaissance de l'organisation. Parmi les thématiques également abordées, nous trouvons par exemple la communication non violente et l'impact du numérique.

Mise en œuvre de contributions pilotes

La démarche « Dessinons ensemble une mairie et plus encore... » tenue en 2018 a produit 23 grappes de contributions relatives au bon travailler ensemble.

En janvier 2019, quatre contributions ont été sélectionnées comme pilotes, une cinquième contribution a vu le jour dans la foulée de celles précitées.

Les contributions pilotes sont les suivantes :

- › un slogan pour Meyrin ;
- › modes de communication alternatifs ;
- › méditations courtes ;
- › trombinoscope – matrice de compétences ;
- › rénov' ta caf'.

Après un sec arrêt en 2020, une contribution s'est réalisée durant l'année 2021. La contribution Mode de communication alternatif a offert aux employés de la Ville de se former à la communication non violente. Quatre sessions ont été organisées et ont connu un engouement certain totalisant la participation d'une cinquantaine d'employés. A noter que la visée de fluidifier la communication entre collègues est poursuivie non seulement par la sensibilisation à la technique de la communication non violente et aussi par l'interconnaissance facilitée par une telle démarche.

EVOLUTIONS DES MODES DE TRAVAIL

Télétravail

La ville de Meyrin offre le télétravail à ses employés depuis déjà plusieurs années. Elle est en effet persuadée des avantages d'un tel mode d'organisation du travail, notamment eu égard à l'équilibre « travail - vie personnelle », à la productivité, et à la réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements. Depuis 2021, Meyrin permet à tout employé engagé depuis plus de six mois d'effectuer 40% de son temps de travail en télétravail pour un équivalent plein temps.

DÉPARTEMENT DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le département du secrétariat général (SGE) soutient le Conseil administratif à atteindre ses priorités politiques et veille à la stabilité et à la pérennité de l'organisation dans le respect des institutions et des dispositions législatives. Il déploie le système de coopération et de contrôle interne (SCI), facilite la coopération et la transversalité, soutient les services à accomplir leurs missions, pilote et gère les principaux processus transversaux, enfin, accompagne le Conseil municipal à délibérer et à statuer.

Le département est composé des entités suivantes : systèmes d'information, ressources humaines, finances, communication et affaires économiques, secrétariat politique, système interne de gestion durable, santé et sécurité au travail. Organisé par dicastères, le département du secrétariat général est conduit au quotidien par les secrétaires généraux et reçoit ses orientations politiques du Conseil administratif *in corpore*.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Le 28 février 2020, le Conseil administratif a mis sur pied une cellule de crise investie de la responsabilité de gérer la crise sanitaire émergente considérant que des personnes en Europe et en Suisse avaient contracté le virus.

Pilotée par le secrétaire général, la cellule de crise a poursuivi son activité durant toute l'année 2021. Y ont siégé et été fort actifs les conseillers administratifs, divers responsables de service (RH, GEB, CAE, SEM), le chargé de sécurité et de santé au travail, enfin la chargée de projets et de missions du département du secrétariat général. Réunie de manière hebdomadaire, voire bi-hebdomadaire selon les besoins, la cellule de crise a maintenu les activités déployées avec une vive intensité l'année précédente, à savoir globalement :

- se procurer, interpréter et retranscrire dans la réalité de l'activité municipale, les décisions prises par la Confédération et la République et canton de Genève ;
- communiquer les décisions et les prescriptions organisationnelles aux membres du personnel, à l'image de l'obligation de télétravailler qui a longuement prévalu durant l'année, ou encore de requérir le pass vaccinal aux visiteurs des structures municipales ;
- traiter les demandes particulières des services découlant des spécificités de leurs activités, rechercher des

solutions opérationnelles et soutenir les responsables de service dans les déploiements ;

- tenir un inventaire détaillé des rencontres, sollicitations et décisions prises par la cellule de crise ;
- dresser un bilan et mener un bilan partagé en direction élargie.

L'impact sur l'activité de l'administration s'est ressenti en 2021 comme en 2020 dans la mesure où celle-ci a été perturbée par des mises en quarantaine ainsi que des absences d'employés. La situation ne s'est détendue qu'en toute fin d'année.

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Communication

Le Covid a fortement marqué l'activité du service communication en 2021.

L'activité a essentiellement été concentrée sur la communication de crise liée aux différents impacts COVID sur les prestations et l'espace public.

Le service a joué un rôle crucial dans la formalisation du programme de législature et sa communication aussi bien à l'interne qu'à l'externe de l'organisation.

Le service a également continué ses activités de soutien à l'ensemble des services de l'administration afin de les accompagner dans la mise en valeur et l'information des différentes prestations délivrées à la population.

2021 a également marqué une évolution dans les habitudes de communication, qui a été validée par le Conseil administratif. Prenant effet au 1^{er} janvier 2022, la communication sera recentrée sur la « marque » Meyrin et non plus sur les services communaux, afin de soutenir la volonté commune de transversalité. D'autre part, elle a pour objectif d'investir pleinement les réseaux sociaux.

Enfin, le site internet, fortement ancré dans les habitudes des Meyrinoises et Meyrinois, a joué un rôle crucial dans la communication sur les mesures COVID, avec la mise en place d'une page dédiée reprenant l'ensemble des informations sanitaires et des mesures de prévention.

Le journal communal «Meyrin Ensemble»

Le journal communal continue de jouer un rôle très important d'information et de lien avec la population. Son rôle en période COVID s'est montré toujours aussi crucial et la qualité de ses articles a fait l'objet de nombreux éloges.

Affaires économiques

2021 a vu une forte montée en puissance de l'activité des affaires économiques. Dès le début de l'année, le service a mis en place la distribution de bons solidaires votés par le Conseil municipal en soutien aux habitantes et habitants et aux entreprises locales.

Bons solidaires – chiffres clés

- Période de distribution :
du 17 mai au 9 juillet 2021 (8 semaines)
- Période de validité :
du 17 mai au 31 décembre 2021
- Total des bons demandés :
13'555 bons / 5'686 demandes
- Total des bons distribués :
13'254 bons / 5'573 demandes
- Total des bons dépensés :
8'510 bons (64%)
- Moyennes de bons par demandes : 2.38
- 50,6% de la population a obtenu un bon d'achat
- Commerçants participants : 47
- Montants distribués : CHF 265'080.-
- Montants dépensés : CHF 170'200.- (64%)

A la même période le service a été renforcé avec l'arrivée d'un nouveau chargé des affaires économiques pour soutenir le responsable du service. Cette nouvelle dynamique a permis de mettre en place rapidement une stratégie de développement économique ainsi qu'un plan d'actions pour la législature en cours.

Enfin, vu l'impossibilité d'organiser le Meyrin Economic Forum dans son format pré-COVID, et pour marquer sa volonté de maintenir le lien avec les acteurs économiques de la Commune, le service a organisé deux tables rondes hybrides, en mode présentiel et distanciel, autour des thèmes « Comment l'économie verte peut-elle répondre à la crise COVID ? » et « Economie verte, expériences concrètes et témoignages ».

SYSTÈMES INFORMATION

COVID-19

En 2021, la pandémie continue de fortement impacter les activités du service. En effet, la décision du Conseil fédéral au début janvier 2021 d'interdire toutes les séances en présentiel a engendré une montée à bord massive sur la plateforme de visioconférence Microsoft Teams, soit environ 137 personnes supplémentaires en l'espace de quinze jours.

De plus, afin de soutenir l'activité à domicile de l'administration, des écrans de prêt et des procédures de premier niveau ont été mis à disposition.

Ce mode de visioconférence appliqué également aux commissions et au Conseil municipal ont aussi continué jusqu'au mois de mai. Pour ce dernier, une rediffusion en direct sur Youtube accessible depuis le site Internet de Meyrin était fournie systématiquement.



Gouvernance, stratégie et organisation

Dans la continuité de la feuille de route initiale validée en janvier 2020, une soutenance a été produite successivement au Conseil administratif, au Conseil municipal et aux responsables de service de l'administration. Le but était d'éclairer les quatre objectifs de mission des systèmes d'information en retraçant les sept domaines principaux de notre métier qui garantissent d'un côté le bon fonctionnement des prestations communales et de l'autre accompagnent la transformation digitale à travers des projets de refonte ou de création de nouveaux services.

Fort de ces nouvelles définitions, le catalogue de service et le portefeuille regroupant les projets en cours ou futurs (environ soixante projets identifiés) ont été présentés. Une analyse de maturité ainsi que certains constats ont

permis de faire émerger une nouvelle organisation ainsi que des directions à prendre en compte pour les prochaines années, à savoir :

- **devenir** digital et collaboratif en s'appuyant sur l'accompagnement humain et son organisation plutôt que de miser uniquement sur la technologie ;
- **favoriser** le green IT et la gestion durable en renforçant et intégrant à la culture projet des notions d'écologie tant dans les infrastructures mises en place que dans la manière de travailler ;
- **valoriser** la smart city où partir du besoin métier est primordial.

Afin de renforcer la gestion projet, un poste de responsable de projets a été finalement voté pour 2022.

Type	2021	2020	Différence	%
Incidents	1079	1036	43	4,15%
Demandes	801	876	-75	-8,56%
Global	1880	1912	-32	-1,67%

Workplace (environnement de travail et support)

En 2021, le support a géré quelque 1'079 incidents et 801 demandes. Même si les chiffres portent à croire que ce domaine se stabilise cette année (2020 -1.67%) c'est en

fait l'ensemble des sollicitations étant liées au domaine projet qui a été reporté dans le portefeuille de projets afin d'être plus clair entre les activités opérationnelles et celles de transformation qui n'ont pas le même cycle de vie. En plus de la plateforme de ticketing, un numéro unique a été mis à disposition afin de permettre de solliciter le support dans les cas de problèmes urgents.

La gestion des utilisateurs liée à leur environnement de travail demeure une tâche importante et conséquente puisque nous avons procédé à 137 mutations de collaborateurs pour lesquels des ordinateurs, des applications, des comptes, des droits d'accès et des boîtes de courrier électroniques ont été installés et configurés.

La campagne de migration du parc des ordinateurs de Windows 7 vers Windows 10 a été finalisée. Un certain nombre de postes de travail a été basculé à Office 365 afin d'initier des modes de travail collaboratifs et les nouveaux ordinateurs portables en sont équipés systématiquement.

Afin de préparer au mieux la reprise de la téléphonie et des mopieurs par le service en 2022, une revue de ces deux référentiels a été effectuée conjointement avec le service de la gérance et entretien des bâtiments (GEB). Nous avons notamment procédé à un travail de fond sur le système d'impression menant à la finalisation de migration de l'ancien serveur d'impression vers le nouveau pour renforcer la continuité et la sécurité.

	2021	2020	Evolution	%
Nombre d'accès réseau total (utilisateurs, boîtes, droits)	636	574	62	10,80%
dont nombre d'accès génériques	150	113	37	32,74%
dont nombre d'utilisateurs physiques	486	461	25	5,42%
Nombre d'ordinateurs	313	307	6	1,95%
Nombres d'imprimantes	120	114	6	5,26%
Nombre de mutations	137	150	-13	-8,67%
Nombre VPN	208	162	46	28,40%
Nombre VDI	32	31	1	3,23%

Infrastructure et opérations

Les contraintes liées au confinement et au travail à distance ont passablement ralenti les projets d'infrastructure. Malgré tout, le cœur d'infrastructure du réseau ainsi que tous les composants sur chaque site ont été recartographiés et certains matériels doivent être remplacés sur l'année 2022-2023 car obsolètes.

Le Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG) a annoncé la mise en place d'un nouveau système pour le wifi. Dès lors, les contrats ont été revus pour passer dans ce nouveau mode et un projet de migration amorcé. Là encore, une cartographie a été initiée et a pu mettre en exergue la nécessité de renouvellement de certaines anciennes antennes car incompatibles avec cette nouvelle infrastructure.

Une infrastructure réseau et wifi a été déployée afin de garantir la retransmission de l'INSTANT'MEF en duplex sur deux sites.

Des projets fibres, de réfection de salles informatiques (rack, UPS, etc.) et mise à jour de composants réseaux ont permis de contribuer à des rénovations ou rafraichissements de sites tels que l'école de la Golette, l'abri PC Meyrin ou encore la ferme de la Planche.

SI Métier

Pour renforcer la structure des projets ayant une dimension avec le système d'information, le principe de création systématique de groupe de travail interne (Comité de Pilotage et Comité de Projet) est acté. Ce principe permettra également de renforcer la transversalité au sein de l'administration.

Afin de préparer la mise en place d'une GED (Gestion de Document Electronique) bureautique, une campagne de revue des droits d'accès aux répertoires a été lancée pour tous les services. Cette revue qui durera environ trois années permet de vérifier la cohérence entre la structure des dossiers et leur représentation sur les activités métiers.

Dans le cadre de l'accessibilité aux polices municipales à des applications spécifiques comme celles qu'utilise la police cantonale, des smartphones ont été déployés pour les agents du service de la sécurité municipale (SEM). Une analyse a été menée afin d'adapter au mieux le cadre d'utilisation de ce nouvel outillage.

Le projet de déploiement du système d'information de la petite enfance (SIPEF) apportant le changement de l'application cœur de métier de la petite enfance est lancé en fin d'année.

Continuité et sécurité

Ces dernières années, les attaques des cyberpirates n'ont cessé d'augmenter autant en nombre que dans leur technique de piratage toujours plus subtile et pernicieuse. La pandémie a spécialement décuplé ce type de menace.

Différents suivis et action ont été menés dont le renforcement de la sécurité pour la téléphonie et la restriction des appels entrants/sortants à la Suisse et pays limitrophes.

Digital et collaboratif

Plusieurs projets ont démarré afin de soutenir les modes collaboratifs :

- revue des processus d'entrée et sortie du collaborateur avec une mise en place d'un référentiel maître permettant de garantir la cohérence avec les bases utilisateurs des autres applications. La solution collaborative sera mise en place en 2022 ;
- première structure projet mise en place dans Teams pour le projet cœur de cité ;
- des mini tutoriels vidéo ont été créés et mis à disposition afin de faciliter l'apprentissage de l'utilisation de base de Teams. Cette formule dite de « e-learning » sera renforcée dans les années à venir.

Smart city

Des projets incluant une dynamique de services numériques aux usagers ont été finalisés. Parmi eux :

- urbanisme, travaux publics et énergie (UTE) – autorisation de construire dématérialisée (ACDemat) : avec le projet de dématérialisation des enquêtes publiques, les demandes d'autorisation et les plans existent uniquement sous forme numérique. Une salle a été équipée afin de permettre à ses administrés de consulter les dossiers numériques sur place lorsque les dossiers sont soumis à une enquête publique ;
- Théâtre Forum Meyrin (TFM) - une nouvelle solution de billetterie pour le TFM en vue notamment de la mobilité nécessaire pour les prochaines années du fait des travaux relatifs au programme Cœur de cité ;
- communication et affaires économiques (CAE) - Newsletter et MassMailing : un mécanisme de newsletter par envoi de courriel en masse a été mis en place pour le service du CAE.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Les activités du service ressources humaines (ci-après RH) sont divisées en 2 parties : mouvements & effectifs, faits marquants.

MOUVEMENTS & EFFECTIFS

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, le service des ressources humaines a assuré le recrutement, le traitement des départs, ainsi que les mutations des membres du personnel. Concernant les collaborateurs en contrat fixe, nous enregistrons 28 entrées en 2021 qui recouvrent des engagements liés à un remplacement ou l'ouverture d'un nouveau poste voté au budget (23 soit 82.10% des entrées), des mutations de contrats, qu'il s'agisse de contrats de durée déterminée (CDD) mutés en contrat de durée indéterminée (CDI) ou de contrats à l'heure sur appel mutés en contrats de durée déterminée (5 soit 17.9% des entrées).

En 2021, 37 processus de recrutement (CDI + CDD) ont été initiés, 1'001 dossiers ont été traités, 177 entretiens ont été organisés. Selon la fonction mise au concours, le nombre de candidatures varie. A titre d'exemple, 145 dossiers ont été reçus pour le recrutement d'une réceptionniste – secrétaire tandis que 19 dossiers nous sont parvenus concernant le recrutement d'un technicien – coordinateur.

A ces processus de recrutement mis au concours en externe, s'ajoutent les mutations et les promotions internes, les modifications de taux d'activité (25 en 2021).

Le tableau entrées/sorties 2021 ci-après détaille les recrutements et sorties des collaborateurs en CDI.

Le *turn over* est de 3.91% en 2021. Le nombre de sorties est en forte diminution par rapport à 2020. Il se répartit principalement en départs en retraite (9 soit 53% des sorties) et démissions (7 soit 41% des sorties). Une personne a été licenciée à la suite d'une longue période d'absence et de l'évaluation effectuée concluant à son incapacité à reprendre une activité professionnelle en raison de sa santé (pathologie). Cette situation particulière a été accompagnée et suivie par le service RH, de concert avec le réseau des différents partenaires internes et externes dont spécialement la conseillère en accompagnement et repositionnement professionnels; ceci afin d'assurer à la personne soutenue un accompagnement conforme aux valeurs institutionnelles.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2021

Entrées	2021	2020
Entrées / Transferts / Remplacements	23	42
Transformation de contrats sur appel en CDI + CDD en CDI	5	2
Total	28	44

Sorties	2021	2020
Démissions	7	9
Licenciement pour absence longue durée	1	7
Retraites / pré-retraites	9	14
Total	17	30

Au 31 décembre 2021, l'effectif de l'administration meyrinoise se compose de 443 collaboratrices/teurs sous contrat fixe, votés au budget, totalisant 390.615 ETP (Equivalent Temps Plein). Ce total comprend les 9.58 postes vacants (ETP), indiqués dans le tableau lié.

Aux 443 collaboratrices/teurs s'ajoutent 319 employés auxiliaires. L'effectif total des employés est ainsi de 762 employés dont 41.8% d'employés auxiliaires. Cinq civilistes ont intégré les services du développement social et emploi, petite enfance et culture pour y effectuer leurs jours d'affectation (plus particulièrement des affectations longues) en place du service militaire.

Postes vacants (ETP)	2021	2020
Total	14.585	12.735

Les postes vacants concernent essentiellement des attentes de remplacements ou des processus de recrutement en cours.

En 2021, le service des ressources humaines est doté de 7.80 ETP. Le service RH assure le cycle de vie des 762 employés de l'administration sur le plan de l'accompagnement de la relation humaine et sur le plan administratif et rémunération, avec un taux d'encadrement de 1 ETP RH pour 97.69 membres du personnel. Les 443 collaboratrices/teurs, présents au 31 décembre 2021 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont également représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et des employés auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

LES FAITS MARQUANTS

Mission du service des ressources humaines

La mission du service des ressources humaines reflète la politique RH définie par le Conseil administratif (CA) en 2017.

Assurer le respect de la diversité, le développement personnel et la valorisation des compétences de chaque collaborateur, l'offre d'un cadre de travail assurant l'équité, la conformité ainsi que le bien-être professionnel par la mise en œuvre de la politique des ressources humaines définie par le Conseil administratif.

Procurer aux collaborateurs les conditions de travail optimales les encourageant à mieux servir les intérêts de la Ville à travers l'écoute, l'offre de services internes, des conseils.

Apporter une réponse aux besoins de l'organisation et lui permettre de s'adapter aux évolutions de l'environnement par l'anticipation des besoins futurs en RH.

En soutien aux clients internes

Commission du personnel

La responsable du service des ressources humaines a maintenu sa proche relation avec la commission du personnel. Par sa participation systématique aux rencontres mensuelles de la commission, elle l'a soutenue dans son activité de conseil individualisé à des membres du personnel ainsi qu'assuré la participation de la commission à des évolutions de l'organisation.

Service de l'environnement

La responsable du service des ressources humaines a accompagné l'évolution de la direction du service de l'environnement prévue en début de l'année 2022. Afin de guider ce changement, la responsable a créé un comité de pilotage réunissant la direction élargie du service, une délégation de la direction de l'administration, enfin le conseiller administratif délégué. Le mandat de ce comité de pilotage a été double. D'une part de mener un état des lieux des activités principales du service, en regard de l'évolution de l'environnement sociétal et de travail ainsi que du programme de législature du CA. La visée en était de définir le profil de poste du futur responsable de service et d'identifier les évolutions organisationnelles souhaitables; d'autre part de prendre part au processus de recrutement du futur responsable de service.

Rapport d'égalité salariale

La responsable du service des ressources humaines, a piloté et mis en œuvre la définition et la conduite de

l'enquête d'égalité salariale exigée par la Confédération. A noter que les résultats de l'enquête sont fort honorables pour Meyrin et seront détaillés dans le compte rendu administratif et financier (CRAF) inhérent à l'exercice 2022 lorsque l'audit externe du rapport d'enquête, également exigé par la Confédération, aura été rendu d'ici au 31 mai 2022.

Affiliation aux assurances sociales

En parfaite coopération avec le service des finances qui a conduit les démarches, le contrat liant la ville de Meyrin à la caisse de pension partenaire Swisslife a été actualisé. Dès 2021, tous les membres du personnel sont affiliés à une caisse de pension.

Intrinsèque au service des ressources humaines

Structure et organisation du service des ressources humaines

En tout début d'année 2021, la responsable du service des ressources humaines et sa direction ont mené une réflexion de fond relative à la structure organisationnelle et aux activités principales à mener par le service des ressources humaines. Leur proposition d'évolution, dite RH 2.0, a été présentée, discutée et validée par l'autorité exécutive en mars 2021. Formellement présentée à l'équipe RH le 30 mars 2021, celle-ci a été déployée dès après. Les axes constitutifs de la modélisation RH 2.0 sont les suivants :

- la création d'un pôle rémunération et reporting introduisant de nouvelles responsabilités et activités dans le domaine ;
- le renforcement du soutien à valeur ajoutée assuré aux responsables de service et aux employés ;
- le renforcement du soutien du service des ressources humaines au développement de l'organisation ;
- un organigramme définissant quatre pôles de compétences (administration, gestion, rémunération et reporting, développement RH).

Une administration apprenante

La ville de Meyrin, une organisation formatrice

La ville de Meyrin s'engage activement dans la formation ainsi elle accueille 44 personnes en formation ou en qualité de stagiaires, apprentis auxquelles se rajoutent les primo expériences professionnelles pour 57 jeunes en job d'été et 37 employés qui composent le groupe accueil manifestation. Ceci représente 138 employés-és qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration ; soit 18.11% de notre effectif total.

Une administration attentive à l'égalité des genres et à la conciliation entre vie privée et vie professionnelle

L'égalité des genres et l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle représentent des enjeux importants pour la ville de Meyrin. L'administration emploie aujourd'hui davantage de collaboratrices que de collaborateurs. Les institutions de la petite enfance emploient plus de femmes que d'hommes et représentent un effectif de 141 collaboratrices/teurs soit 31.83% de l'effectif des membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. A noter que d'autres services emploient majoritairement des hommes comme le service de l'environnement et de la sécurité municipale.

CONTRATS FIXES: RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

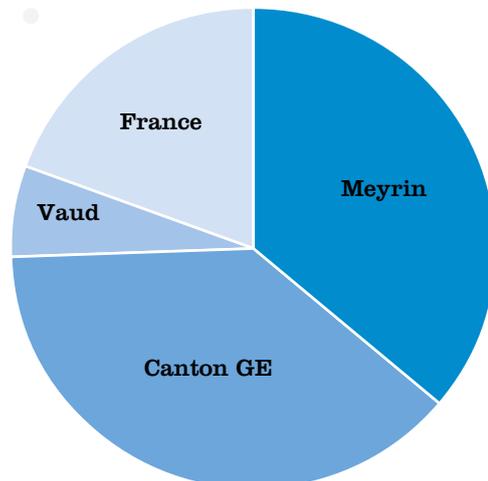
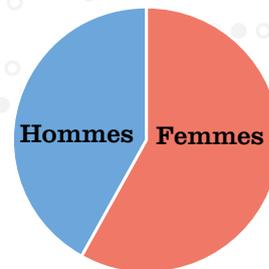
Effectif		
Total	Hommes	Femmes
443	185	258

CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectif	%
Meyrin	160	36.12%
Canton GE	170	38.37%
Autre canton	28	6.32%
France	85	19.19%

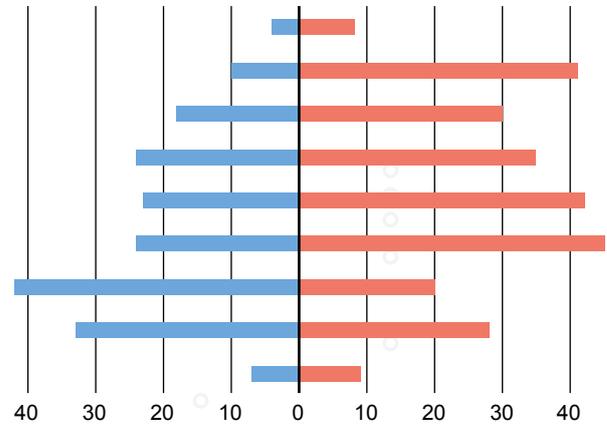
De plus, le nombre de femmes occupant un poste à responsabilité au sein de la Ville respecte la parité en 2021, comme c'était déjà le cas en 2020, puisque 50% des cadres supérieurs sont des femmes.

L'administration propose différentes modalités d'organisation du temps de travail à ses employé-es pour encourager la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. A l'image de la facilité donnée de télétravailler offerte avant même que la pandémie n'y contraigne les employeurs, le *job sharing* ou encore les contrats à temps partiel, à titre d'exemple. Parmi les cadres supérieurs, 40% travaillent à temps partiel, dont 27% sont des femmes et 13% des hommes.



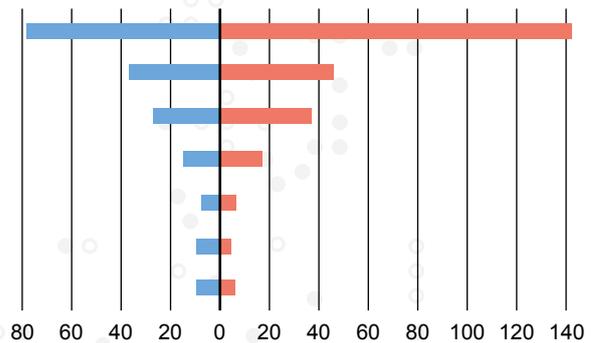
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
4	21-25	8
10	26-30	41
18	31-35	30
24	36-40	35
23	41-45	42
24	46-50	45
42	51-55	20
33	56-60	28
7	61-65	9
185	Total	258



CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

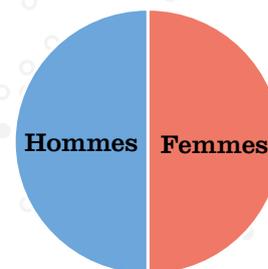
Hommes	Ancienneté	Femmes
78	de 0 à 5	142
37	6 à 10	46
27	10 à 15	37
15	15 à 20	17
8	20 à 25	6
10	25 à 30	4
10	+31	6
185	Total	258



L'ancienneté professionnelle est la période d'emploi d'une collaboratrice/teur de son entrée à la ville de Meyrin à la fin de son contrat de travail.

**CADRES SUPÉRIEURS:
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES**

Effectif		
Total	Hommes	Femmes
22	11	11



Evolution effectifs au 31.12.2021

Services	Contrats fixes au 31 décembre 2021		Contrats fixes au 31 décembre 2020	
	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.21	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)	Effectif collaborateurs en nombre, présents au 31.12.20	ETP (Equivalents temps-plein, en %, y compris disponible)
Direction et entités du secrétariat général	47	43,25	45	40,85
Etat-civil	10	8,50	10	8,50
Développement social et emploi	22	19,10	21	18,10
Petite enfance	141	116,50	137	113,30
Aînés	9	6,15	9	6,15
Urbanisme, travaux publics et énergie	14	14,10	12	14,10
Gérance et entretien bâtiments	47	39,02	46	39,02
Sports	24	24,42	25	24,42
Environnement	62	58,125	58	58,13
Culture	5	3,90	5	3,9
Théâtre Forum	24	20,15	24	20,15
Bibliothèque	8	6,60	9	6,60
Police municipale / protection civile	30	30,80	31	30,80
TOTAL	443	390,615	432	384,015

Employés auxiliaires

319 employés auxiliaires ont exercé une activité professionnelle au sein de la ville de Meyrin en 2021 selon les tableaux ci-dessous :

AUXILIAIRE 2021

Employés-ées	
Auxiliaires s/appel	67
Saisonniers-ières	23
Patrouilleurs-euses mensualisés-ées	22
Patrouilleurs-euses à l'heure	2
Employés-ées en CDD	20
Auxiliaires de prêt / surveillants-es expos s/appel	16
Procès verbalistes	5
Civilistes	5
Total	160

Stages qualification professionnelle	
Apprentis-ies	20
Stagiaires matu-pro	2
Stagiaires HETS	2
Stagiaires 3 ^{ème} année PEF	12
Aides pré-stagiaires PEF	4
Stagiaires	4
Total	44

Insertion socio-professionnelle	
Stagiaires Transit	3
Stagiaires SCIS	13
Stagiaires MCIE	5
Total	21

Petits jobs/jeunes	
Job été	57
Groupe Accueil Manifestation	37
Total	94

Total général	319
----------------------	------------

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2019	2020	2021
Maladie sans certificats	0.67%	0.57%	0.72%
Maladie avec certificats	6.27%	5.11%	5.83%
Accidents professionnels	0.35%	0.19%	0.21%
Accidents non professionnels	0.75%	0.58%	0.59%
Taux total absences retenues	8.04%	6.45%	7.35%
Taux absences statutaires + militaire	1.63%	0.95%	1.12%
Absences maternité	1.01%	0.61%	0.63%
Taux total effectif d'absences	10.68%	8.01%	9.10%

VENTILATION DES ACCIDENTS EN GENRE ET NOMBRE

Accidents	2019	2020	2021
Accidents non professionnels	76	72	66
Accidents professionnels	26	22	25

Reporting « gestion des absences »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion des absences ».

Afin d'offrir à la direction et aux services une application performante de gestion des présences, des absences et des soldes d'heures ainsi que la planification des activités, le service des ressources humaines a implémenté un logiciel de gestion du temps en 2019 (Kelio) au sein de l'administration et le gère.

Le taux d'absence 2021 de 7.35% correspond à une moyenne de 17.25 jours d'absence par collaborateur. Il est en augmentation par rapport au taux de 6.45% de l'année 2020 correspondant à 15.21 jours d'absence/an.

Les absences maladie avec certificat ont augmenté de 0.72% par rapport à 2020. Cela s'explique particulièrement par le contexte sanitaire Covid-19.

Le nombre d'accidents professionnels reste stable et le nombre d'accidents non professionnels a diminué. A noter que le nombre d'employés a augmenté de 3.24% (+14 employés) entre 2020 et 2021. Ce résultat est le fruit de la gestion de sécurité et de la santé assurée par le responsable Harry Meyer ainsi que de l'accompagnement personnalisé au retour à l'emploi assuré par les gestionnaires RH ainsi que par la conseillère en accompagnement et repositionnement professionnels.

Le taux d'absence statutaire et militaire est passé de 0.95% en 2020 à 1.12% en 2021 du fait de la mobilisation des membres de la PC dans le contexte de la Covid-19.

De manière générale, les absences ont augmenté en 2021, toutefois en raison du contexte pandémique que nous traversons, il paraît prudent de ne pas émettre d'hypothèses sur les facteurs de causalité des absences.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2019	335'000.-	474'285.-
2020	335'000.-	229'542.-
2021	335'000.-	252'276.-

Les collaborateurs de la ville de Meyrin ont suivi 6'659 heures de formation en 2021, soit une moyenne de près de 1.88 jours par professionnel. Le nombre d'heures de formation a augmenté par rapport à l'année 2020 qui a totalisé 4'338 heures de perfectionnement. Cette augmentation s'explique par la reprise des formations dont l'offre s'était réduite comme peau de chagrin en 2020 en conséquence de la crise sanitaire. A noter que le budget annuel alloué au perfectionnement professionnel est stable depuis 2018, témoignant de la priorité interne que le Conseil administratif et la direction de l'administration en font.

SYSTÈME INTERNE DE GESTION DURABLE

Le système interne de gestion durable (SIGD) vise l'atténuation des impacts négatifs et le renforcement des effets positifs des prestations de la Ville sur l'environnement et la société. Ses principaux processus sont de contribuer à l'évolution des activités de l'administration, de faciliter l'acquisition de savoirs et de conscientiser les collaborateurs aux enjeux de durabilité.

Cela se fait notamment dans le cadre du SCI, à travers une analyse des impacts liés aux processus métiers des services, puis à la mise en place des mesures d'atténuation identifiées. En 2021, deux services ont effectué cette analyse, dont le service de la culture. Les collaborateurs ont mené une évaluation détaillée de son pôle expositions, afin de s'accorder sur des pratiques de gestion durable.

La formation et les actions de communication contribuent également à l'évolution des modes de travail. Les « Conversations carbone » ont réuni une dizaine de collaborateurs durant six sessions de deux heures, afin de questionner leurs pratiques en lien avec la question de l'empreinte carbone et les facteurs incitant à faire évoluer les pratiques.

FAITS MARQUANTS

Achats

Des séances d'information sur les critères d'achats responsables, formalisés par le Conseil administratif en 2020, ont permis aux collaborateurs concernés de mieux s'approprier ces derniers.

En mairie, l'offre de café et de boissons à disposition des employés a évolué dans sa forme et le choix des produits. Afin de favoriser le lien entre collègues, et face à la nécessité de limiter le nombre de personnes à la cafétéria, huit espaces ont été créés et répartis dans les étages. Les produits sont issus d'un commerce équitable et d'une agriculture biologique, les grains remplacent les capsules et, lorsque cela est possible, les produits locaux sont sélectionnés.

Trois fontaines à eau branchées sur le réseau ont été installées dans les locaux de la mairie, afin de remplacer les fontaines à bombonnes et les bouteilles en PET d'eau minérale. Des gobelets lavables ont été mis à disposition du public et les employés ont reçu une gourde, afin d'arrêter l'achat et l'élimination de vaisselle jetable. Cette action répond à la fois à des objectifs environnementaux et de santé.

Dans le domaine de la restauration collective scolaire, le bilan des objectifs posés pour l'année 2020-2021 est positif, avec l'atteinte de la majorité des cibles. Soit une augmentation de 30% du recours à des produits maraichers locaux et de saison par rapport à l'année de référence (2019-2020) et une diminution du gaspillage alimentaire d'environ 10%. Cette augmentation se traduit par le résultat suivant : environ 40% en poids des produits maraichers sont locaux et de saison (60% en période estivale et 20% en hiver). La part des produits locaux et issus de l'agriculture biologique reste en dessous de l'objectif fixé. Pour y remédier, un travail de recherche sur les filières d'approvisionnement possibles a été entamé à l'automne avec le prestataire de restauration.



Déchets

La mesure quotidienne de la nourriture jetée dans les restaurants scolaires s'est poursuivie de janvier à juin. En huit mois, depuis novembre 2020, ce sont plus de quatre tonnes de déchets alimentaires « consommables » qui ont été jetés (retours d'assiettes et surplus de production) sur l'ensemble des repas préparés. Cela correspond à 56 gr pour la moyenne haute (l'équivalent en poids d'une moitié de pomme) et à 26 gr pour la moyenne basse (un quartier de pomme). La baisse d'environ 10% par rapport au mois de novembre 2020 (soit plus de 1'100 repas économisés) a été atteinte uniquement au moyen de mesures organisationnelles introduites dans les cuisines et lors du service. Les premières actions de sensibilisation auprès des enfants (semaines « zéro-gaspi », animations par Fourchette Verte et dialogue avec le personnel encadrant les repas), ont eu lieu en deuxième partie d'année.

Outre le travail mené dans les restaurants scolaires, un travail est également mené dans les espaces de vie infantine et à l'espace de vie infantine de Champs-Frêchetts. La pesée des déchets a été effectuée durant les quatre derniers mois de l'année civile afin d'obtenir un état des lieux de la situation.

Le système interne de gestion durable a accompagné un projet collaboratif du service des sports qui a abouti à une réalisation concrète. La piscine des Vergers a mis en place cinq « armoires de tri » pour remplacer la soixantaine de poubelles à ordures disposées sur la pelouse. Le poids des ordures incinérées par entrée a diminué de moitié par rapport à l'année précédente. Ce chiffre devra être confirmé les années prochaines vu la particularité de la saison 2021.

L'adhésion à la ressourcerie matériuum encourage les services au réemploi du matériel. L'administration est tour à tour consommatrice et donatrice de matériaux issus de ce modèle d'économie circulaire, notamment pour réaliser des scénographies d'exposition et donner une seconde vie aux matériaux de certains chantiers de rénovation.

Mobilité

Le concours national « bike to work », déployé à l'échelle de l'administration, a réuni 11 équipes, qui ont parcouru 11'700km à vélo. En cette période de télétravail, cette action avait également pour but d'encourager les collaborateurs à pratiquer un peu de sport durant la journée, les déplacements pour motifs privés ayant été pris en compte.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La mission du système de santé et de sécurité au travail est la suivante.

Fournir les moyens et conseils aux services pour assurer la santé et sécurité au travail des collaborateurs ; assurer la conformité de la ville de Meyrin aux normes et lois en vigueur en matière de santé et sécurité au travail ; organiser des actions et campagnes de sécurité ; favoriser le développement du bien-être au travail.

Jusqu'en 2020, l'activité inhérente à la santé et à la sécurité au travail relevait de la compétence du service des sports. Le domaine relève depuis 2021 du périmètre de responsabilité du département du secrétariat général.

Ce changement ouvre de nouvelles perspectives, particulièrement en ce qui concerne le domaine de la santé. En effet, cet aspect a pour finalité non seulement de protéger la santé des collaborateurs, c'est-à-dire de les maintenir en santé, mais également de renforcer leur santé. Cette évolution représente une seconde phase de développement du domaine d'activité à présent que Meyrin dispose d'un solide dispositif, efficace et fiable, assurant la sécurité des employés. Il s'agira de le maintenir à niveau et de l'actualiser en vue de répondre aux besoins évolutifs.

En 2021, le chargé de sécurité et de santé au travail a participé à différents chantiers sur des thématiques de santé, tels que la rédaction de la directive relative à la protection de l'intégrité personnelle des employés de la ville de Meyrin, la définition de la procédure d'accompagnement des employés durant leur absence, particulièrement sur l'aspect du retour au travail et d'un éventuel aménagement du poste de travail, ou encore le déploiement de l'enquête 2021 de satisfaction et de motivation du personnel 2021.

Un important travail a été effectué dans le domaine de la protection de la maternité dans le cadre du service de la petite enfance. Cette thématique avait déjà été traitée en 2018-2019, aboutissant à la mise en place d'une procédure de suivi des collaboratrices enceintes, à l'élaboration d'une documentation ad hoc transmise aux responsables de service et aux femmes enceintes, et à la création d'un espace calme et d'allaitement en mairie. L'expérience a cependant montré qu'il fallait, au service de la petite enfance – ce service concentre la grande majorité des situations de grossesse dans l'administration communale –, revoir l'évaluation des risques liés au poste de travail et surtout mettre en place des mesures d'aménagement plus appropriées. Cette démarche a été

menée en collaboration avec la direction du service, les responsables de sites et des employées du service ayant vécu une grossesse. Elle a été accompagnée par un spécialiste de l'entreprise PMSE SA et validée par le médecin conseil de la Ville (médecin du travail).

Au nombre des autres actions menées à l'interne, nous pouvons encore souligner l'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe (près de cent personnes ont répondu favorablement à l'offre de vaccination et à l'offre de la prévention par homéopathie), la promotion du port de casques cyclistes (le nombre d'accidents de vélo avait fortement augmenté en 2020, suite au COVID-19) ou encore la conduite d'une étude sur les nuisances sonores vécues à l'Espace de vie enfantine des Champs-Frêchets. Les tests sonores effectués ont montré que l'amélioration de l'isolation phonique serait moindre pour un coût d'intervention élevé. Dans ce contexte, le personnel a été encouragé à réduire l'impact sonore au moyen d'un réagencement de l'espace et de mesures organisationnelles. Un groupe de travail interne à l'institution a dégagé des propositions qu'il a mises en place et partagé avec les autres espaces de vie enfantine du territoire.

La ville de Meyrin participe à la démarche genevoise appelée Save a life, qui vise à améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-respiratoire en réduisant le temps de leur prise en charge. Le Conseil administratif a décidé de faciliter l'intégration de membres volontaires du personnel communal au réseau des premiers répondants en autorisant les interventions durant les heures de travail. Avec le concours de deux services pilotes que sont le service des sports et celui de la sécurité municipale, les conditions d'implication ont été définies et portées à la connaissance du personnel.

Quelques lignes enfin sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'activité du domaine. Un engagement certain a été nécessaire, notamment au sein de la cellule de crise. Cette pandémie a assurément été source de frustration et obligé le report de certaines actions importantes telles que la campagne de prévention annuelle intercommunale et le bus santé des HUG. Elle a également été source de solidarité entre collègues et produit ainsi un impact positif sur les relations interpersonnelles.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

CHIFFRES CLÉS

4'312 aînés dans
la Commune (dès 65 ans)

1'343 aînés âgés
de plus de 80 ans

10'414 aînés ont participé
aux activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités.)

6 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

5'251 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié



POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET MISSION DU SERVICE

La mission du service des aînés est de :

- renforcer les liens, le sentiment d'appartenance à la collectivité et la cohésion sociale des Meyrinoises et Meyrinois dès l'âge légal de la retraite à travers l'organisation de manifestations et d'activités de nature sportive ou socioculturelle et l'animation d'un lieu d'accueil collectif intergénérationnel ;
- préserver le sentiment de dignité individuelle et sauvegarder l'intégration sociale des plus vulnérables, en favorisant leur accès aux droits sociaux et leur autonomie financière, en assurant des visites à domicile, en célébrant des événements clés de leur vie avec leurs familles et amis ;
- soutenir l'équilibre personnel et familial des proches aidants en les mettant en réseau, en assurant le lien avec les institutions, en diffusant des informations et des conseils.

La population en âge de retraite représente environ 18% de la population meyrinoise soit 4'312 personnes.

La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans.

Comme l'année précédente, la pandémie COVID-19 a considérablement impacté le fonctionnement du service, entraînant de nombreuses annulations ou de profondes adaptations des prestations à destination des aînés, une réorganisation a été mise en place concernant les consultations sociales et les activités proposées. Ces dernières ont été reprises progressivement à partir du mois de septembre 2021.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des Aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis quant aux problèmes communaux concernant particulièrement les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Le seul sujet traité lors de la séance de la commission consultative de novembre a été :

- Genève et sa monnaie : des drachmes gauloises au Léman

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni également une seule fois en 2021 en raison de la pandémie.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Durant cette année, encore fortement perturbée par les restrictions et normes sanitaires à appliquer, les seules activités dans le but de promouvoir la santé physique ont été des randonnées pédestres dans le canton de Genève et à travers la Suisse. Les cours d'activités physiques (yoga, gym, tai-chi et des sorties de nordic-walking) ont repris en septembre 2021.

Prévention santé – Plateforme solidarité COVID-19 et prévention canicule

La ville de Meyrin a mis en place une plateforme solidarité COVID-19 en 2020 afin de répondre aux demandes des citoyens. Le numéro d'appel de la plateforme solidarité a été dévié dès la mi-juin 2020 au Jardin de l'Amitié afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins spécifiques des aînés et des personnes vulnérables. Le service a continué à délivrer aux personnes appelantes les prestations durant l'année 2021.

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de la santé (DEAS) du Canton, la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'été 2020 nous a certes apporté plusieurs périodes de chaleur mais le plan canicule n'a pas été activé.

Le traditionnel repas « Fête de l'Eau » à la campagne Charnaux, où les directives de canicule sont rappelées, a été annulé en raison des normes sanitaires. Les directives de prévention ont été transmises aux seniors par le biais d'un courrier personnalisé.



© AN

Randonnée



Jardin de l'Amitié



Jardin de l'Amitié

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

Cette activité mise en place au service des Meyrinoises et Meyrinois au début de l'été, en collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), a pu être organisée grâce à la levée de certaines contraintes sanitaires. Toutefois, nos bénévoles aînées n'ont pas pu participer aux activités proposées en raison de leur vulnérabilité. Néanmoins de nombreux aînés ont profité de ce cadre idyllique et convivial tout en respectant les normes sanitaires imposées.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées. Ils répondent à leurs questions et leur dispensent des conseils. Le Club de midi a pu reprendre son activité en septembre mais en imposant des normes sanitaires très strictes.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 25 à 35 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs. La reprise de cette activité a été soumise aux mêmes conditions que le Club de midi.

Le Jardin de l'Amitié

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a pu rester ouvert mais en imposant les normes sanitaires. Ce lieu a permis aux aînés de pouvoir participer à quelques animations en début d'année. Par chance, avec l'assouplissement des normes sanitaires dès le mois de juin, des activités intergénérationnelles ont été proposées durant tout l'été :

- une exposition de tableaux sur le thème de la mer a été inaugurée ;
- ateliers de bricolage, de « confection de savon maison » ;
- confection de pâtisseries maison et de repas communautaire ;
- atelier confection fleurs avec la collaboration du CVH ;
- une initiation au street Art avec la participation de l'EVE des Champs-Frêchets ;
- divers jeux de cartes (jass, rami), scrabble ;
- reprise des cours de langues soit, d'allemand et d'anglais.

Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes qui ont trouvé preneur auprès de la population meyrinoise. Le dynamisme des activités proposées durant l'été au Jardin de l'Amitié a permis de faire mieux connaître ce lieu et nos artistes.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Le nouvel espace informatique a permis de satisfaire un grand nombre d'aînés friands de pouvoir faire connaissance avec de nouveaux logiciels, plateforme, etc.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé des ateliers « tresse » et pâtisserie, un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le jeudi après-midi. De nouvelles propositions sont faites régulièrement et l'équipe essaie d'y répondre favorablement et ainsi de satisfaire les usagers de ce nouveau lieu de rencontre et de partage,

En 2021, le local a accueilli 10'414 visites. Une reprise timide de la fréquentation de ce lieu a été constatée. Ce local est un cadre spacieux et adapté aux personnes à mobilité réduite et l'équipe en place espère pouvoir à nouveau développer et proposer de nouvelles activités.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent plusieurs aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs



© Joon Leuenberger

courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Une personne en contre-prestation de l'Hospice général a exercé la fonction de visiteuse pour le service durant l'année 2021 à 50% pendant 6 mois et ce malgré la pandémie. Quand elle ne pouvait plus aller à domicile, le contact était téléphonique. Puis l'activité a été déléguée à une association externe au service.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Les excursions hors du canton ont été supprimées. Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir depuis septembre seulement :

- sortie Botanique (visite d'andrologie – Meyrin) ;
- exposition « Ecoute voir » musée d'histoire des sciences ;
- musée de l'Ariana.

Projection de films

Régulièrement des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation. Cette année un seul film a été projeté en raison de la reprise des activités au mois de septembre.

Conférences

Une conférence a été proposée dans les foyers de Forum qui a rencontré un grand succès :

- Genève et sa monnaie : des drachmes gauloises au Léman

Vacances des aînés

Un seul séjour a été proposé en Suisse : Interlaken, le centre de l'Oberland bernois. Deux bénévoles ont accompagné les séniors (35 personnes) durant le mois d'août.

De belles découvertes pour nos séniors comme les grottes de Béat, Trummelbach, le Piz Gloria (Schilthorn), les trois cols Grimsel, Furka et Susten etc. En 2021, les vacances balnéaires ont été supprimées.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Les dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et sans suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du Service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année 2021, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 965 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2021.

Il n'y a pas eu de permanence sociale (permanence sans rendez-vous les mardis après-midi) en raison des restrictions sanitaires.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les nouveaux aînés

Les personnes qui « entrent » en âge de retraite soit 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes sont



© D. Jordan

50-60-65 ans de mariage

fêtés chaque année. En cette période particulière, ils ont été conviés à un spectacle au Théâtre Forum Meyrin où ils ont pu applaudir un « women-show » de Claude Inga Barbey. Comme le repas dînatoire n'a pu être organisé, nos nouveaux séniors sont repartis avec un petit cadeau pétillant. Cette année ont été conviés les nouveaux aînés des années 2020 et 2021 ce qui représentait 450 personnes invitées.

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune soit 90 personnes. Nous n'avons pas eu de centenaire en 2021. Une seule fête a été organisée, en fin d'année, où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune. En raison de la pandémie, la fête s'est déroulée au Théâtre Forum Meyrin.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au début du mois de décembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion. Ils ont été fêtés à l'école hôtelière de Genève. Un beau moment d'échanges et rempli d'émotion.

Noël des aînés

Plus de huit cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner. Le bal ainsi que la chorale des enfants ont été supprimés en raison des normes sanitaires à respecter. Pour permettre au plus grand nombre de séniors à participer à cet événement, un centre de test COVID-19 a été mis

en place dans le patio du Forum Meyrin. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 56'000.-
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 13'500.-
Diverses associations en relations avec les aînés.....	CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu en 2021 un nombre de décès élevé (143 personnes). Ainsi un plus grand nombre de familles a bénéficié de la gratuité des obsèques en 2021, gratuité accordée sur dossier financier.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2021, la Commune compte 4'312 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 18% de la population meyrinoise sur 26'372 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A Meyrin, sur les 4'266 personnes de plus de 65 ans, 1'343 personnes ont plus de 80 ans (deux personnes ont 99 ans).

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	46'741 documents
Nouvelles acquisitions	3'700 documents
Prêts annuels	106'891 prêts
Accueils	236 classes et groupes de la petite enfance



ET SI ON SE RACONTAIT DES HISTOIRES ?

Un bus, des livres... Un espace chaleureux pour
partager des moments de lecture vous attend
tous les mardis aux Champs-Fréchets.
Venez y faire un tour !



Tous les mardis, hors vacances scolaires,
dès 16h au Jardin de l'Amitié
43-45 rue des Lattes, 1217 Meyrin

Gratuit, sans inscription
Adultes et enfants bienvenus

Tél. 022 782 65 11
www.meyrin.ch/bibliobus



UNE NOUVELLE ANNÉE ASSOMBRIE PAR LA PANDÉMIE

La réouverture de la bibliothèque fin 2020 a permis un lent retour des activités vers une normalité qui ne sera finalement jamais atteinte en fin d'année 2021.

L'accueil des classes et des groupes de la petite enfance ont remis de la vie dans les murs de la bibliothèque, laissant le temps aux lectrices et lecteurs d'essayer de reprendre leurs habitudes très tranquillement.

L'obligation de présenter un *pass sanitaire* depuis le 13 septembre 2021 pour accéder aux espaces de la bibliothèque a été vécu comme un coup de massue.

A l'encontre du travail de fourmi fait depuis des années pour aller à la rencontre des publics, de promouvoir l'accueil de tous les citoyens, voilà les bibliothécaires contraints-es d'interdire l'accès aux collections à une partie de la population. De discriminer.

Une situation très difficile à accepter et à mettre en œuvre. Un accueil qui passe du mot de bienvenue habituel au contrôle du *pass sanitaire*.

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au cours de l'année 2021, 3'700 nouveaux documents ont été intégrés au fonds documentaire. Ce qui représente un renouvellement du fonds de 8,6%.

Quelques chiffres clés qui illustrent la variété des documents proposés.

	Jeunesse	Adultes
Romans	8'483	13'430
Documentaires	3'312	4'400
Bandes dessinées	2'943	2'816
Mangas	1'595	-
Albums	3'680	-
Périodiques	1'340	1'516
DVD	504	2'220
CD audio (livres lus)	-	398
Kamishibai	-	104

Au cours de l'année 2021, la bibliothèque a mis à disposition des Meyrinois un accès gratuit à « Pressreader », comme plusieurs autres bibliothèques du Canton. Il s'agit d'un accès à plusieurs milliers de titres de périodiques, en plus de 60 langues différentes. Le peu de succès de cette nouvelle prestation nous a décidé à y renoncer. Une réflexion a été lancée et une sélection d'une quarantaine de nouveaux titres « papier » seront mis à disposition en 2022, dans un nouvel agencement des espaces.

PRÊT DE DOCUMENTS

Avec la réouverture de la bibliothèque, le nombre de prêts est à nouveau en augmentation, malgré la nécessité de présenter le *pass sanitaire* dès septembre 2021 qui a à nouveau contraint une partie des usagers à renoncer à fréquenter la bibliothèque. Un total de 106'891 prêts a été enregistré durant l'année (contre 82'700 en 2020).

ACCUEIL DE GROUPES

Malgré de nombreuses annulations dues au manque de personnel dans les crèches, la bibliothèque a accueilli 236 classes et groupes de la petite enfance en 2021.

Les séances *Né pour lire* ont à nouveau pu être proposées, accueillant 24 familles (47 personnes).

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

Le club de lecture a quitté l'écran pour retrouver sa place au milieu des livres. Avec à chaque séance une moyenne de 17 personnes présentes.

LES MOMENTS « PHILO »

Des moments d'échange et de réflexion sur des thématiques du quotidien ont été proposées aux jeunes et aux adultes au cours du 2^{ème} semestre, sous la forme de « goûters philo » et de « cafés philo ». Animés par des intervenants externes, ils ont connu un succès encourageant pour leur démarrage. Avec à chaque séance entre 7 et 12 personnes.

SPECTACLES ET RENCONTRES

Les 12 premières animations et rencontres prévues de janvier à avril 2021 ont été annulées en raison de la pandémie.

Par la suite, 5 spectacles jeune public et 2 soirées de lecture pour adultes ont accueilli 169 personnes.



Atelier Kamishibai

© Isabelle Otz Longo

Le second semestre a été l'occasion de démarrer une série d'« apéros littéraires ». Des soirées où l'on accueille des auteur-e-s pour échanger autour de leurs écrits. Daniel de Roulet est ainsi venu nous présenter son roman « l'Oiselier », et Fanny Vaucher et Eric Burnand ont parlé de leur travail à la création de la bande dessinée « Le siècle d'Emma ».

Une vingtaine de personnes étaient présentes à chacune des rencontres.

A noter que la présence à ces événements était soumise à la présentation du *pass sanitaire*.

ATELIERS « ILLUSTRATION »

Deux fois par semestre, des auteur-e-s et illustratrices/teurs jeunesse viennent animer un atelier à la bibliothèque et faire découvrir leur univers créatif.

Adrienne Barman (auteure du livre « Drôle d'Encyclopédie ») et David Telese (mini-kamishibai) sont venus animer des ateliers en octobre et novembre 2021. 15 enfants ont pu participer à ces moments.

ET SI ON SE RACONTAIT DES HISTOIRES ?

Le 4 septembre 2021 était inauguré le nouveau bus itinérant de la bibliothèque. Embelli par les magnifiques dessins d'Albertine, son ambition sera d'apporter des livres et de la couleur dans les quartiers de Meyrin.

Dans la foulée, un magnifique projet transversal du service de la petite enfance, des aînés et de la bibliothèque, « Et si on se racontait des histoires ? », a pris ses quartiers aux Champs-Fréchets.

Chaque mardi, par tous les temps et en toutes saisons, un coin lecture est proposé près du Jardin de l'Amitié.

Educatrice de l'enfance, bibliothécaires et animatrice du Jardin de l'Amitié unissent leurs compétences pour rencontrer et partager des moments de lectures avec les enfants et les familles du quartier.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2021, les archives communales ont reçu 28 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux (40 en 2020) alors que 15 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 104 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (71 demandes internes, 33 externes).

La valorisation des archives et de l'histoire de Meyrin a occupé une place importante en 2021. Ainsi, l'archiviste a été amené à présenter, en vidéo, dans le cadre d'Ethnopoly l'histoire de trois lieux de Meyrin (le Puits soufflant, le Bournoud et le Jardin botanique alpin), à parler de l'histoire des armoiries et du développement de Meyrin sur Radio Cité dans une série sur les armoiries des communes genevoises, et a été interviewé par l'animateur de la Radio Suisse Romande Duja pour parler de la Cité dans son émission « Gare à vous ». Mais le projet majeur a été la collaboration à l'écriture de la publication « Cointrin, d'un hameau de campagne à un quartier de ville » initiée par l'association Mémoires de Meyrin. La brochure de 50 pages allie textes historiques et témoignages d'habitants de Cointrin de longue date, recueillis et mis en forme par l'auteure et metteuse en scène Valentine Sergo. Le vernissage, agrémenté par une lecture d'extraits, a eu lieu en présence d'une centaine de personnes le 16 octobre à l'école de Cointrin.

Durant l'année 2021, quatre classes du cycle d'orientation de la Golette ont visité les Archives dans le cadre de leur cours d'histoire.

CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Artistes visuels soutenus par le Fonds d'art contemporain de Meyrin (politique d'achat Covid)	21
Lieux investis pour la Fête nationale	10
Nombre de bols distribués aux marcheurs de la Fête nationale	1'000
Personnes impliquées dans l'organisation de la Fête nationale revisitée	190
Nombre de classes ayant visité l'exposition Laps ou participé à un atelier	15 (241 élèves)
Nombre de classes ayant visité l'exposition Low Tech	52
Nombre de spectateurs du Petit Black Movie	425
Nombre de demandes de soutiens financiers reçues / soutenues	83 / 47





Un 1^{er} Août décentralisé - Meyrin-Parc

ADMINISTRATION

En 2021, le service de la culture a employé cinq personnes fixes à 490% se répartissant de la manière suivante: responsable du service 90%, régisseur d'événements culturels 70%, responsable expositions 80%, chargée culturelle 80%, responsable du Fonds d'art contemporain 70%. Une stagiaire pré-HES 100% a également accompagné le service. Des auxiliaires ont été engagées pour les expositions notamment, parfois depuis de nombreuses années. En 2021, deux civilistes ont complété l'équipe sur divers projets, notamment au Jardin botanique alpin.

MANIFESTATIONS MUNICIPALES

En raison de la pandémie de Covid, les cérémonies des Mérites et des Nouveaux naturalisés n'ont pas eu lieu en 2021.

Fête nationale: un 1^{er} Août décentralisé

Covid-19 oblige, les traditionnelles célébrations du 1^{er} Août à la campagne Charnaux ont été une nouvelle fois annulées. Conscientes du succès de cette fête et de son importance pour une grande partie de la population, les autorités ont décidé d'aller à leur rencontre dans l'espace public. Le service de la culture a donc proposé une manifestation décentralisée afin de marquer ce moment de communion collective et citoyenne. Le public a pu partir en randonnée urbaine à la découverte des diverses animations disséminées sur la Commune. Le céramiste Hugues de Crousaz a cette année encore confectionné les bols de la Fête nationale.

EVENEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

FIFDH

Le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) est l'événement international le plus important consacré au cinéma et aux droits humains. Dans le contexte 2021 où il a été difficile d'anticiper la situation du mois de mars, le FIFDH et le service de la culture ont proposé une alternative numérique avec une projection « à la maison » depuis la plateforme VOD du festival.

Fête de la danse

La Fête de la danse a également été repensée pour répondre au contexte sanitaire. La scène traditionnellement installée sur la place des Cinq-Continents a été démultipliée sur le territoire communal pour former un grand parcours dansé en plusieurs étapes, élaboré avec la chorégraphe Noélia Tajés. En dehors des performances, des capsules vidéo accessibles via des QR-codes étaient également disponibles aux points forts du rallye.

Résidences et concerts enregistrés au Forum

Les concerts à l'Undertown ayant été annulés, la scène du Théâtre Forum Meyrin a été mise à disposition pour les groupes programmés. Ainsi, Projet XVII: Borges, Cosmic Schuffling, Grand Pianoramax, Jah Jazz Orchestra ont pu bénéficier de la scène laissée vacante par l'absence de programmation. Résidence accompagnée par les techniciens du Forum, puis concert enregistré et mis en ligne ont permis à ces artistes de travailler malgré la situation sanitaire.

La Plage des Six Pompes Summer Tour

Le plus grand festival suisse des arts de rue, La Plage des Six Pompes, a posé pour la 3e année consécutive ses valises à Meyrin-les-Bains, pour trois soirées-spectacles de sa tournée d'été : Professeur Van de Fruüt - Cie Superflu et L'Odyssée d'Alysse - Cie Alsand (29 juin), The Challenge - Samuelito et La Volonté des Cuisses - Collectif Pourquoi Pas (6 juillet), Kill your Darlings - Joshua Monten Company et La Méthode Urbain - Cie les Décatalogués (8 juillet). La soirée du 6 juillet a été annulée en raison des conditions météo.

Pianos égarés

En 2021, « Le piano égaré » prend la suite de « Jouez, je suis à vous » mené à Genève de 2011 à 2019. Repoussant les frontières de la ville et les frontières psychiques, les pianos égarés offrent une nouvelle expérience de la musique au clair de lune ou en pleine journée. En juin et juillet, une quinzaine de concerts de styles variés ont été planifiés dans le canton de Genève en partenariat avec les communes, dont deux à Meyrin.

La grande Guerre du Sondrebond racontée aux villageois

Avec leur roulotte, les comédiens Carine Barbey, Jacques Michel et Olivier Gabus et leur metteur en scène Robert Sandoz, se sont produits sur la place de Meyrin-Village en

jouant et en chantant ce récit en vers libres de Charles-Ferdinand Ramuz publié en 1906. Celui-ci raconte les péripéties d'un fantassin parti en 1847 de son village vaudois pour se battre contre les catholiques fribourgeois.

Petit Black Movie

Une luxuriante sélection de 21 courts métrages soigneusement puisés dans quelque 22 films en provenance de 15 pays, abordant des thèmes aussi variés et essentiels que l'écologie, le deuil et la différence, ont invité des cinéphiles de tous âges à de riches moments d'échanges et de convivialité. En tout, le Petit Black Movie à Meyrin a accueilli 325 spectateurs lors de projections tout public et une centaine lors des projections privées du matin pour la Maison Vaudagne.

Les Créatives BPM à l'Undertown

Fin octobre-début novembre s'est déroulée la troisième édition du Battle Créatives BPM, créée par le Festival Les Créatives en collaboration avec l'Undertown de Meyrin. Le Battle Créatives BPM (battement par minute) est une « compétition collaborative » ouverte aux filles, aux femmes... et plus. L'événement a proposé un Open Jam en collaboration avec le Female Music Lab organisé par Helvetiarockt, un atelier CBPM avec Laura Nala (danse hip-hop), et deux ateliers avec Clémentine (danse House) et Leys (rap).



L'ÉTÉ AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN – ENFIN DEHORS!

Du 12 juin au 12 septembre, les services municipaux et de nombreuses associations meyrinoises ont mis à l'œuvre un vaste choix d'activités et de découvertes au Jardin botanique alpin: expositions, radio en plein air, ateliers artistiques et botaniques, conférences, contes, visites guidées, etc. avec comme thème central « l'envahissement ».

Botanica

Chaque année, autour du solstice d'été, les jardins botaniques de Suisse se retrouvent à l'occasion de BOTANICA pour illustrer le rôle qu'ils jouent en tant que sanctuaires de la biodiversité. Thème de cette année, « Les néophytes envahissantes ». Exposition, ateliers, conférences, visites guidées et bien d'autres propositions étaient au menu.

Gilles Brusset

Le service de la culture a invité le plasticien Gilles Brusset à intervenir dans le Jardin sous la bannière de l'envahissement. L'artiste n'est pas un inconnu puisqu'il a réalisé en 2015 *L'enfance du pli*, une sculpture-paysage monumentale qui se déploie sur les abords extérieurs de l'école

des Boudines à Meyrin-Parc. Sa nouvelle création, *Le pittoresque, l'abscisse et l'ordonnée* a été installée dans le Jardin.

Radio en plein air

Le Cairn s'est transformé en studio radio et a mis le podcast à l'honneur en collaboration avec la radio genevoise Radio Vostok. Les podcasts, programmes radio « à l'emporter », ont égayé le quotidien confiné d'auditeurs toujours plus nombreux durant la pandémie. Le public a pu se frotter à l'exercice tous les weekends en compagnie des médiateurs.

Bien-être et activités

La terrasse du Cairn s'est faite lieu d'accueil de détente de l'été au Jardin. Tables, parasols, chaises-longues et jeux, ainsi que de nombreuses activités étaient disponibles en libre-service. Ailleurs dans le Jardin, durant tout l'été, bien-être et détente étaient aussi au programme: lecture, journaux et livres à disposition à la Maison du Jardin, ateliers d'initiations à la lecture pour les tout-petits, spectacles de conte proposés par la bibliothèque de Meyrin, cours de yoga et de méditation, cours de français en plein air.

Bien-être et activités - Aktando en concert



© Olivier Murth



© Matthieu Gafsou

FACM - Œuvre de Matthieu Gafsou

EXPOSITIONS

LAPS, exposition collective sur l'interstice de temps

L'exposition installée dans les Galeries du Forum Meyrin a porté un regard réflexif et artistique sur le temps ralenti. Durant la pause imposée par le Covid, une trentaine d'artistes et collectifs d'artistes invités ont retranscrit leurs questionnements dans la matière et par divers moyens d'expressions. En raison de la situation sanitaire, les équipes se sont mobilisées pour proposer ateliers, vidéos d'œuvres, interviews d'artistes en ligne en un temps record, et le public a largement répondu présent. Pour pallier une ouverture en pointillé et permettre au plus grand nombre d'en profiter, l'exposition ouverte fin octobre 2020 et prévue jusqu'au 28 février a été prolongée jusqu'au 22 mai 2021. Elle a accueilli 407 visiteurs dont 81 élèves répartis dans 5 classes. Des ateliers ont été organisés pour 10 classes, soit 160 élèves.

Un artiste en résidence: Jules Hidrot

Photographe au goût prononcé pour la photographie urbaine et d'architecture, Jules Hidrot a sillonné Meyrin en mars. Ses promenades et découvertes des différents quartiers de la Ville l'ont conduit à réaliser un portrait, selon sa technique au rendu presque kaléidoscopique, des différentes facettes d'histoire et de temps à Meyrin.

Low Tech, exposition collective et atelier

Du 25 septembre au 24 décembre dans les Galeries du Forum Meyrin, l'exposition Low Tech a exploré sous un angle artistique l'esprit de la *low tech*, mouvement qui questionne le rapport à la technologie et prône le retour à l'utilisation de techniques simples, économiques et populaires pour dessiner une voie de développement plus durable et viable. Une vingtaine d'œuvres étaient à décou-

vrir et un espace permettait au public d'expérimenter et de créer des pièces 100% *low tech* en collaboration avec la ressourcerie Materium et le fablab' Onl'fait. Parmi les artistes exposés, Benedetto Bufalino, Alexandre Calder, Paul Créange, Claire Eliot, Ememem, Bertrand Planes, Laurent Tixador, Peter Fischli & David Weiss, Evariste Richer ou encore Jean Tinguely. Un repair Café organisé en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs, la projection des films de Mark Požlep et Maxime Berthou « Southwind » et « Soutien de famille » ou encore le concert du DJ KODH, ont ponctué l'exposition. L'exposition Low Tech a accueilli 52 classes (soit 8'85 élèves), dont 26 classes meyrinoises.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN DE MEYRIN

Covid: le FACM en soutien aux artistes

Au printemps, le Conseil administratif a décidé d'apporter un soutien exceptionnel aux artistes et acteurs culturels en lançant par le biais du Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) une campagne d'acquisition d'œuvres d'art pour un montant total de CHF 130'000. Sur proposition des membres de la commission du FACM, 21 artistes ont été choisis par un jury chargé de la sélection. Le lien avec la Commune a été un critère important pour le jury: les artistes retenus sont pour certains originaires, résidents ou ont travaillé à Meyrin, tandis que plusieurs œuvres reflètent le territoire meyrinois, notamment l'architecture et le paysage. Les œuvres mobiles retenues sont ainsi venues enrichir la collection municipale. Une exposition prévue début 2022 dans les Galeries du Forum Meyrin sera l'occasion de découvrir une partie de ces œuvres.

MEDIATION ET PRATIQUE ARTISTIQUE

Patrimoine du FACM

Afin de permettre aux Meyrinois une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou sur le domaine public, plusieurs programmes d'interventions ont pu être mis en place cette année: visites accompagnées au Jardin botanique alpin, balades à vélo et à pied. Certains événements ont dû être annulés cette année en raison de la situation sanitaire.

Atelier mouvement et créativité pour les aînés

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle a malheureusement dû être suspendu en raison de la situation sanitaire. Les ateliers se sont toutefois poursuivis en ligne, avec des moments par visioconférence et des devoirs à réaliser chez soi.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier de danse est donné par des danseurs professionnels. Trois ateliers ont été donnés en 2021 à la Maison des Compagnies. Nouveauté en 2021, des moments de partage par l'expression corporelle ont également été proposés à travers un atelier en plein-air pour développer ses liens à l'environnement du Jardin et d'en découvrir de tout son être les bienfaits, avec Sarah Waelchli et Margaux Monetti, danseuses, accompagnées des musiciens Luc Muller et Marcin de Morsier.

Compagnies résidentes à la Maison des Compagnies

En 2021, les deux compagnies résidentes à Meyrin, STT et Alias ont pu poursuivre leur travail de création à la Maison des Compagnies, mais leur travail de diffusion a été fortement impacté par la crise sanitaire, avec de nombreuses annulations de tournées à travers le monde. Un travail important d'annulation, report, réorganisation et basculement en ligne a dû être entrepris. La compagnie de danse contemporaine Alias a poursuivi son travail de médiation en danse à destination des enfants de 8 à 9 ans. Les élèves ont pu participer à des ateliers corporels et découvrir les fondements de cet art du mouvement. Durant l'année scolaire 2020-2021, 13 classes de 8P ont pu participer à ces ateliers.

Station bébé Mobile

A l'automne, le Cairn s'est transformé en cocon pour les 0-2 ans et leurs accompagnants, avec l'ouverture du projet Station Bébé mobile conçu pour le Centre Pompidou par la designer Stéphanie Marin. Dispositif destiné à l'éveil artistique et culturel, la Station Bébé mobile offre un espace confortable peuplé de modules et de formes aux contrastes colorés proposant un relationnel privilégié au duo parent-enfant.

Chéquiers culture

Cette opération du Département de la culture de la Ville de Genève met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-. Ceux-ci permettent à ces



Patrimoine du FACM

© Laurent Barlier



Danse en famille - Concert dansé

© Bryan Lehmann

personnes d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le réseau de partenaires culturels de la région.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales en 2021

Soutien aux associations communales	CHF
Musique Municipale Meyrin	110'000
Auberge des Vergers	60'000
AHVM	40'000
Arcus Caeli	34'000
Tambours et fifres	25'000
ArtMeyrinois	21'000
Ensemble de cuivre de la cité	8'500
Perspective	7'600
Moderato con brio	2'000
Total	308'100

En 2021, le Conseil administratif a maintenu les subventions annuelles aux associations, même si en raison de la situation sanitaire celles-ci n'étaient pas en mesure de déployer leurs prestations. Le service de la culture a aussi proposé son soutien aux associations culturelles pour préparer les plans de protection nécessaires à la reprise de leurs activités.

Soutien ponctuel à des tiers

En 2021, 83 demandes de subventions sont parvenues au service pour l'organisation d'un spectacle, un concert ou un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal. Au total, 47 associations ont obtenu un soutien pour leur projet.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

CHIFFRES CLÉS

Ecoles	2'438 élèves pour 9 écoles
Restaurants scolaires	1'059 repas servis par jour en moyenne
Action sociale individuelle	418 foyers accompagnés
Insertion professionnelle: recherche d'une activité professionnelle/formation	482 personnes accompagnées
Insertion professionnelle: jeunes et seniors	14 jeunes adultes et 63 seniors accompagnés
Chez Gilberte – la maison meyrinoise	678 personnes de juillet à décembre
Chez Gilberte, salle informatique	2'950 visites



VIE SCOLAIRE

Ecoles

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations. Les enseignants, les directions et le service collaborent pour répondre aux besoins des enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. Ces instances contribuent au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et les parents d'élèves. Avec ses 9 écoles primaires, Meyrin a accueilli 2'438 enfants dans 125 classes à la rentrée scolaire 2021.

Collège de la Golette

Le service entretient également des liens étroits avec le Collège de la Golette situé sur le territoire meyrinois. Il participe aux séances du Conseil d'établissement, soutient les activités et projets des élèves et subventionne les camps scolaires pour les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année.

Prix de fin de scolarité

Le développement social et emploi soutient les étudiants du secondaire II particulièrement méritants en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 8 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 150 jours et ont servi 158'825 repas.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Semaine du goût

Cette année, la semaine du goût s'est transformée en mois du goût, durant la période du 16 septembre au 16 octobre 2021. Ont été mises en valeur les productions locales, artisanales et de saison.

Soupe de l'Escalade

La traditionnelle soupe de l'Escalade, préparée par le cui-

sinier des restaurants scolaires et servie par les jeunes de Transit, a eu lieu le jeudi 9 décembre 2021. Un beau moment partagé et apprécié.

Fête des écoles

Pour la 2^e année consécutive, la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser la fête des écoles traditionnelle. Toutefois, le service s'est fortement mobilisé pour proposer des activités festives aux élèves durant la dernière semaine scolaire, dans le respect des plans sanitaires. Le programme d'animations a été co-construit avec les enseignants de chaque école, afin que chacune des 125 classes puisse participer à au moins une activité marquant la fin de l'année. Entre chasses aux trésors, spectacles de magie, ateliers de danse, yoga et autres initiations au cirque, les élèves s'en sont donné à cœur joie. Tous les élèves de 8P ont également pu profiter de 3 animations spécialement installées sur la Campagne Charnaux. Chaque classe disposait d'une heure de jeu sur place pour profiter du mur de grimpe, du manège forain et du parcours d'équilibre.

Un goûter a été distribué aux quelque 2'400 élèves le vendredi après-midi, confectionné par l'équipe de cuisine du Théâtre Forum Meyrin.

Enfin, les 3 membres du Conseil administratif ont participé à la remise des livres offerts aux élèves de 4P et 8P. Ce moment officiel a donné lieu à des moments d'échanges privilégiés avec chacune des classes concernées.

Les Cyclades

Les Cyclades, jeu dédié aux 7 et 8P, n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.

ENFANCE ET JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de Transit, rattachés à la FASe, qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques.

En outre, le service soutient les initiatives des jeunes qui s'adressent à la Commune.

L'année 2021 a encore été très marquée par la pandémie pour l'ensemble des structures meyrinoises du réseau enfance et jeunesse qui se sont attelées à maintenir le lien avec la population enfantine et jeune tout en devant constamment composer avec les changements de normes sanitaires. En effet, la pandémie a fortement impacté les enfants et les jeunes en les privant de diverses activités et liens sociaux. En outre, la tension des interdictions et restrictions s'est particulièrement fait sentir auprès de cette population qui aspire naturellement à la rencontre, découverte et partage. Ainsi, en 2021, le réseau s'est fortement mobilisé autour de la prévention de la violence et des accompagnements psychosociaux.

Les partenaires meyrinois ont su se montrer créatifs en adaptant leurs activités et prestations afin de maintenir le lien avec les enfants, adolescents et jeunes adultes de Meyrin. Transit a pu, par exemple, ouvrir un nouveau lieu d'accueil libre au sous-sol de l'école des Champs-Fréchets. Le succès a été au rendez-vous et les jeunes demandent déjà d'autres jours d'ouverture et des horaires plus étendus.

La demande auprès des structures meyrinoises est toujours élevée, particulièrement pendant les vacances scolaires. Il est à noter que les activités ont pu s'y maintenir malgré l'organisation complexe demandée. Afin de soutenir les familles, la ville de Meyrin a également poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinoises et Meyrinois. Contrairement à l'année 2020, nous avons pu organiser in-extremis au mois de novembre une très belle fête des 18 ans. À cette occasion, nous avons organisé un concours de courts-métrages, sur le thème Meyrin 2035, auquel ont participé six réalisatrices et réalisateurs. Les films ont été projetés lors de la soirée et les invités ainsi qu'un jury de professionnels ont décerné des prix aux vainqueurs. La Maison des Compagnies a accueilli une centaine de jeunes ayant eu 18 ans en 2021 et 2020, puisque nous n'avions pas pu les inviter l'an passé.

Le Relax

Durant l'été, le projet « Le Relax » a pu être mis en place par les équipes de la Maison Vaudagne et de Transit sur la Campagne Charnaux du 20 juillet au 14 août. Ce projet visait à proposer aux Meyrinois un espace convivial avec une buvette, des jeux et quelques animations ponctuelles (initiation boxe, maquillage, hair styling, etc.) et des soirées festives avec « open MIC » une fois par semaine, en collaboration également avec l'Undertown. Ce projet a également permis d'offrir des « petits jobs » aux jeunes, un outil particulièrement utile aux professionnels pour être en relation quotidienne avec les jeunes, valoriser leur image auprès des habitants et amorcer avec eux un travail d'accompagnement socio-éducatif. Le bilan a été très positif, le public a répondu présent avec 60 à 80 personnes chaque jour, et chacun a pu trouver sa place dans une ambiance de bienveillance et de respect.



ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Accompagnement individualisé

L'une des missions du service consiste à offrir aux habitants conseils, orientations et accompagnements individualisés pour toute problématique sociale. Trois travailleuses sociales assurent cette prestation au sein du service. Sans surprise, cette prestation du service a été fortement sollicitée en 2021 en raison de la crise sanitaire et de ses répercussions économiques et sociales.

Durant l'année 2021, 418 personnes / groupes familiaux ont bénéficié d'un accompagnement individualisé. Une partie de ces personnes / groupes familiaux n'ont néanmoins été vus qu'une ou deux fois car ils ont bénéficié d'un dépannage alimentaire (56 dépannages alimentaires) avant l'intervention de l'institution qui dispense l'aide sociale, à savoir l'Hospice Général pour Genève. Sur les 418 personnes / groupes familiaux reçus durant l'année 2021, 17 étaient domiciliés sur la commune de Satigny.

Plusieurs personnes / groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites de nos directives. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, nous avons cumulé nos prestations financières avec des demandes de fonds auprès des fondations privées. Sur 22 demandes de fonds effectuées, 17 ont été acceptées pour un montant de CHF 148'985.-.

Durant l'année 2021, nous avons effectué 4 avances et 8 prêts. Afin de ne pas précariser davantage les situations financières et sociales des personnes accompagnées, une vigilance toute particulière est portée à ces demandes.

En parallèle au soutien financier, les personnes / groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles qu'un soutien psychosocial, un accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative. Certains ont également été orientés vers le réseau social genevois spécialisé.

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexité du système d'aides sociales cantonales fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire, se trouvant régulièrement entre deux droits, et font appel au service social communal en dernier recours. Ces personnes arrivent dans un état de grande fragilité, voire de détresse psychique et leurs situations sont toujours plus précaires. L'intervention du service se doit alors d'être rapide et soutenue.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis matins, elle accueille sans rendez-vous toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2021, 308 personnes ont été reçues sur le moment de la permanence sociale. 54 personnes ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 97 personnes ont été orientées vers d'autres structures, 80 personnes étaient déjà connues de notre service. Ce sont donc 77 nouvelles personnes qui ont reçu un rendez-vous avec une travailleuse sociale pour un accompagnement individualisé.

Orientations téléphoniques

Durant toute l'année 2021, 541 personnes / groupes familiaux ont reçu conseil ou ont été orientés auprès des partenaires du réseau social genevois.

Permanence désendettement

L'année 2021 marque l'inauguration de la permanence de désendettement, effective depuis mai 2021 sur une base mensuelle, grâce à la signature d'une convention entre le service et la Fondation genevoise de désendettement (FgD).

La FgD a pour but de permettre à une personne majeure, habitant sur Genève et remplissant les critères d'attribution, de bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêts pour parvenir à régler ses dettes. Selon l'analyse de la situation, un don peut être octroyé afin de compléter le prêt. 23 personnes ont été reçues en 2021.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit, dispensé par un avocat. Pour cette année, 221 consultations ont été effectuées. Les questions les plus fréquentes ont concerné les domaines de séparation ou divorce, du droit de la famille, ainsi que des problèmes d'ordre administratif et de succession.

Appartement relais

Le service possède un appartement de 3 pièces, un de 2 pièces et un studio. Durant l'année 2021, sur les 6 personnes / groupes familiaux ayant occupé les appartements, 4 ont trouvé un logement avec un bail pérenne et par conséquent deux nouvelles personnes / groupes familiaux ont intégré lesdits appartements et y résident encore fin 2021. Quant au studio dédié à l'accompagnement de jeunes adultes, il est à noter que la personne entame son projet de formation et occupera donc l'appartement pour une longue durée.

Antenne fiscale

Chaque année, le service met en place une antenne fiscale ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2021, la pandémie liée à la crise du Covid19 était malheureusement toujours d'actualité et les restrictions idoines également. Il n'y a donc pas eu de rendez-vous en présentiel, mais un système de boîte à lettres ou les contribuables déposaient leurs dossiers a été mis en place. En 2021, 468 déclarations ont été effectuées, chiffre légèrement en hausse par rapport aux années précédentes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'une des missions du service concerne l'insertion professionnelle des Meyrinoises et Meyrinois et se matérialise via l'Antenne objectif emploi (AOE). Cette dernière accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective en leur prodiguant conseils, soutien, motivation et aide dans leurs démarches de recherche d'emploi et / ou de formation qualifiante.

Le développement social et emploi est partenaire du Centre associé de la cité des Métiers, sis sur le territoire communal. Celui-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de l'accompagnement à l'apprentissage. Le service subventionne et accompagne également Transit dans son mandat d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dits en rupture. En effet, l'acquisition d'une formation initiale certifiante est une priorité du service en ce qui concerne les jeunes adultes tant il apparaît aujourd'hui primordial d'être en possession d'une formation qualifiante pour éviter la précarisation du parcours professionnel au départ de la vie adulte.

Antenne objectif emploi

Les prestations délivrées en 2021 ont été à nouveau impactées par la pandémie, mais l'AOE est restée ouverte aux nouvelles inscriptions en ajustant ses pratiques pour répondre aux besoins des candidats. La situation sanitaire a également demandé aux professionnels de s'adapter rapidement aux nouveaux enjeux du marché de l'emploi induis par la pandémie, dans un marché du travail déjà fort complexe.

Les conseiller en insertion professionnelle sont garants de l'accompagnement et de la trajectoire du candidat au sein de la structure. Ils proposent diverses mesures spécifiques relatives à son projet, à ses besoins, en assurant

des entretiens réguliers, de manière individuelle. Ils s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles ainsi que sur les mesures propres élaborées par l'AOE : ateliers, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), coaching et interface entreprises.

En 2021, les conseiller-ère-s ont mis l'accent sur un accompagnement au perfectionnement des candidats en les orientant vers des formations attestées ou certifiées, en présentiel ou à distance, dans la visée de se qualifier dans des domaines ciblés, tels que le nettoyage, les soins, l'administratif ou encore les langues. En parallèle, l'AOE a mis en place un nouvel atelier « Initiation à la bureautique » pour permettre aux candidat-e-s éloigné-e-s de la numérisation de se familiariser avec les outils informatiques et techniques de recherche en ligne.

L'activité de la jobcoach se concentre sur l'accompagnement de candidat-e-s spécifiques nécessitant un coaching, la préparation aux entretiens de recrutement et la réalisation de bilans de compétences. La jobcoach assure aussi le suivi des personnes en mesures communales d'insertion par l'emploi (MCIE), la coordination de projets spécifiques et la supervision des ateliers proposés par l'Antenne.

Le rôle principal de la Déléguée interface entreprises (DIE) consiste à assurer le lien entre les candidat-e-s et le marché de l'emploi, notamment en les préparant à rejoindre le monde professionnel. Cette étape importante, qui illustre une avancée notable dans le parcours du/de la candidat-e, s'organise autour de la confrontation du projet professionnel au marché du travail, la plupart du temps par la réalisation d'un stage de quelques semaines. La DIE prodigue aussi orientation et conseils aux personnes qui ne peuvent pas s'inscrire à l'AOE pour diverses raisons. L'autre axe de travail de la DIE consiste à sonder le marché du travail en prenant contact avec les entreprises, les administrations ou les agences de recrutement pour connaître les profils recherchés, les formations les plus demandées et les éventuelles ouvertures de postes. Elle a également la mission de rechercher des stages et postes de travail à travers ce réseau d'entreprises. Cet axe a été particulièrement difficile à réaliser en 2021, les entreprises visées par les candidat-e-s devant s'adapter face à la crise sanitaire. De ce fait, seule une vingtaine de stages ont été organisés en 2021.

Sur 482 personnes suivies par l'AOE en 2021, 154 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment;

140 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année; 188 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année. A relever que la proportion de candidats seniors (plus de 50 ans) représentait 13% en 2021 et que les jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) représentaient 3%.

Solutions professionnelles

Pour l'ensemble des candidats suivis, 382 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi :

- 6 places d'apprentissage ;
- 81 contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- 201 contrats à durée déterminée (CDD) ;
- 94 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

A noter que le budget de fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP) a été sollicité à hauteur de CHF 28'202.75.- et que nous avons sollicité les Fondations privées pour des demandes de fonds à hauteur de CHF 24'680.05.-.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), rattaché au DSE mais installé physiquement au Centre de voirie et horticole, a accueilli 24 stagiaires durant l'année 2021, répartis en deux formats de stages distincts :

Stages courte durée : pour des jeunes de 14 à 20 ans venant de structures spécialisées. Lors de ces sessions de deux semaines, les objectifs établis sont axés sur l'observation, la découverte et la mise en pratique.

Stages longue durée : pour les candidats de l'AOE, durant 6 mois, éventuellement renouvelable une fois. C'est par l'apprentissage de travaux de voirie, de jardinage, de livraison et de diverses tâches manuelles que les stagiaires sont suivis et évalués régulièrement par les deux professionnels encadrants. Des objectifs socioprofessionnels sont fixés avec les conseillers-ères en insertion professionnelle en tenant compte des projets de chacun. L'accompagnement mis en place permet la restauration de l'estime de soi, la (re)prise de confiance ainsi que l'apprentissage des codes professionnels et des exigences du marché de l'emploi.

Réseau equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles sont discutées

afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile aux jeunes. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle. En 2021, les questionnements des jeunes autour de la quête de sens et du pessimisme envers l'avenir ont occupé et préoccupé les professionnels du réseau.

VIE DE QUARTIER

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. En début d'année, une nouvelle collaboratrice est venue renforcer ce pôle.

Travail dans les quartiers – appui à l'école de la Golette

Dans la poursuite de la collaboration avec l'équipe d'enseignantes et l'éducatrice scolaire de l'école de la Golette, les intervenantes en action sociale communautaire ont soutenu et coordonné le projet de célébration de l'école rénovée projeté au printemps 2021. Ce moment festif allant être poursuivi par une grande fête de quartier, les professionnelles ont tissé des liens avec un grand nombre d'acteurs terrain, afin de co-construire cet événement le plus ouvert et large possible.

Vergers

En travail étroit avec des collaborateurs du service urbanisme, travaux publics et énergie ainsi qu'avec des associations et collectifs de l'écoquartier, les intervenantes en action sociale communautaire ont co-organisé des rencontres permettant l'information et le dialogue sur l'accessibilité aux Vergers le 10 février, sur les projets existants dans le quartier le 13 mars, ou encore sur le vivre ensemble autour de l'aire de jeux de l'esplanade des Récréations le 5 mai. Les intervenantes en action sociale communautaire se sont jointes à la Coordination des Travailleurs Sociaux de Meyrin pour animer le quartier les quatre mardis du mois de juin dans le cadre des Vergers en Fête. Le pôle vie de quartier a également soutenu un groupe d'habitant-e-s dans l'organisation de la Fête des Vergers du 3 octobre, et accompagne leurs démarches pour favoriser la participation à la vie de l'écoquartier.

Cœur de Cité

Dans le cadre du projet *Cœur de Cité* qui prévoit la construction de la nouvelle mairie et de son périmètre au sein de Meyrin-Cité, les intervenantes en actions so-

ciale communautaire ont contribué au travail du groupe « usages sociaux de l'espace public » jusqu'à l'automne 2021. S'inscrivant dans un processus de consultation avec le bureau d'architectes urbanistes VARIA, ce groupe de travail – composé de collaboratrices et collaborateurs des services développement social et emploi, aînés, petite enfance, police municipale, environnement, urbanisme, travaux publics et énergie – ont mobilisé les idées d'habitant-e-s et leur connaissance des différents publics meyrinois pour enrichir le projet d'aménagement et engagé une réflexion pour un espace public inclusif.

Diagnostic social

En 2021, le pôle vie de quartier s'est engagé dans la réalisation d'un diagnostic social de proximité porté par le service développement social et emploi, le service petite enfance, la FASE et l'Hospice Général; un projet soutenu par le Département de la cohésion sociale. Face au dynamisme urbain que connaît la ville de Meyrin et suite aux nombreuses conséquences de la crise sanitaire, ce diagnostic social vise à actualiser les connaissances de l'administration et des partenaires sur les besoins des familles et des jeunes Meyrinois pour permettre la mise en œuvre d'actions pertinentes et durables favorisant le bien-être de la population.

Meyrin-les-Bains

Le service a coordonné avec Transit, un collaborateur du Théâtre Forum et une professionnelle de la restauration, la seizième édition de Meyrin-les-Bains du 28 juin au 17 juillet, événement impliquant 30 partenaires, dont 26 associations et coopératives. Un record de partenaires, mais une météo calamiteuse qui a impacté la fréquentation; environ 2'000 adultes et 500 enfants. Cette année, une attention particulière a été mise sur les repas servis; une formation a été spécialement conçue pour l'ensemble des associations partenaires abordant les achats, la fabrication et le service.



Meyrin les Bains

© Club d'activités photos de Meyrin

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un accompagnement auprès d'associations naissantes ou rencontrant provisoirement des fragilités. En 2021, le service a poursuivi son soutien au comité de la ludothèque dans sa mue vers une modernisation des locaux et de sa gestion informatique ainsi qu'au comité de l'association pour la culture des jeunes de Meyrin (APCJM) qui repense sa mission et son organisation grâce à l'accompagnement de « Booster Bridge », association spécialisée mandatée à cet effet par le DSE. En sus, le service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Elapsoidea-Vivarium de Meyrin, Salto de l'escargot, Association des parents d'élèves, Cefam, etc.).

Travail en réseau

Une rencontre entre le réseau et les concierges et leurs régisseurs des quartiers Cité et Cointrin a eu lieu au mois de novembre en extérieur permettant de réunir le plus grand nombre.

Transmission et formation

Dans le cadre du projet Cœur de Cité, un mini-diagnostic auprès d'habitants et collègues de l'administration a pu être mené avec trois étudiants de la HETS Genève durant les mois de mars et avril.

Collaborations avec réseaux professionnels

Les intervenantes en action sociale communautaire participent et contribuent à différents réseaux professionnels, dont la coordination des travailleurs sociaux de Meyrin et le collectif des travailleurs sociaux en action sociale communautaire du Canton. En 2021, ce dernier s'est réuni pour une journée de travail au Centre d'animation pour les retraités (CAD) portant sur les spécificités du travail social communautaire et ses multiples enjeux sociaux.

S'appuyant sur la démarche participative lancée dès le début de la construction des Vergers, une présentation a été faite lors d'une séance de la plateforme intercommunale pour l'intégration, mettant en lumière le lien entre intégration et action sociale communautaire.

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (anciennement la Maison citoyenne - Marelle)

Chez Gilberte – la maison meyrinoise (CGMM) a pleinement endossé son nouveau nom en 2021. C'est un lieu ouvert aux habitants de 0 à 99 ans, où les valeurs tels que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Dès le début de l'an-

née, cette nouvelle équipe composée de collaboratrices de la PEF et du DSE, ainsi que d'un civiliste, s'est attelée à identifier ses valeurs et postures professionnelles communes qui se présentent sous la forme de quatre piliers fondamentaux : Appartenance, Vivre ensemble, Ecoute et Orientation, Citoyenneté qui s'incarnent dans une diversité de prestations, tels que :

- un espace informatique qui a reçu 130 nouvelles personnes et reçu 2'600 visites ;
- un lieu de rencontre parents-enfants, la Marelle, qui a reçu 45 familles et 67 enfants différents ;
- 15 femmes ont suivi l'enseignement du français donné par le CEFAM et 18 enfants d'âges préscolaires ont été accueillis pendant leurs cours ;
- la permanence d'orientation qui a renseigné 31 nouveaux habitants ;
- un repas communautaire mensuel qui ont réuni, en moyenne, une vingtaine d'habitants ;
- le petit-déjeuner hebdomadaire qui, d'avril à décembre, a réuni une trentaine de personnes différentes ;
- un espace de parole appelé « Paroles de quartier » et une écrivaine publique.

Inauguration Chez Gilbert la maison meyrinoise



© Jan Turnbull

La CGMM a également mené des projets ponctuels, tels que

- « Bientôt à l'école », projet de transition vers l'école soutenu par le Bureau pour l'intégration des étrangers (BIE), a permis à 12 familles de se préparer à la toute première rentrée scolaire (*voir description du projet sous PEF- Pôle familles, vie de quartier*) ;
- « Sur le chemin de l'école », projet de transition vers l'école qui a permis à douze enfants de quatre ans de vivre une expérience collective significative (*voir description du projet sous PEF- Pôle familles, vie de quartier*) ;
- Le karaoké du lundi après-midi, proposé et animé par les habitué-e-s de la maison.

En 2021, malgré la variation des restrictions sanitaires, CGMM a réussi à fêter non seulement la crémaillère de la maison en mai, mais également son premier anniversaire en musique en septembre. Avec l'exigence du pass sanitaire et pour rester fidèles à nos piliers une collation chaude a pu être proposée en terrasse, tous les matins, au mois de décembre.

INTEGRATION

Cours de français à Meyrin

Tout au long de l'année, le service a soutenu l'Université ouvrière de Genève dans la gestion de leurs trois cours à Meyrin (affichage et publication dans le journal communal des informations sur les inscriptions ; présence aux inscriptions, réservation de salle ; etc.). Ceci d'autant plus face aux défis provoqués par la situation sanitaire. Malgré ce contexte et compte tenu de la forte demande, cette année une quatrième classe a pu être ouverte.

Cours de français estival

au Jardin botanique alpin de Meyrin

Du 9 au 20 août 2021, le service a organisé, en collaboration avec l'Œuvre suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO-Genève) et l'Université populaire albanaise (UPA), un cours de français au Jardin botanique alpin. Face à la forte affluence, trois classes supplémentaires ont pu être ouvertes dès le second jour, pour un total de six groupes. Les formateurs de français langue étrangère ont proposé des moments d'apprentissage de la langue axés sur l'oral. Une garde d'enfants était assurée par les équipes de l'UPA et permettait aux adultes d'être disponibles pour l'apprentissage.

Lors de la dernière semaine, les participants ont pu profiter d'ateliers de création collectifs proposés par les médiateurs du service de la culture. Le traditionnel quiz sur Meyrin a été proposé à tous les participants pour leur faire (re) découvrir la Commune d'une manière ludique.



Cours de français au Jardin botanique alpin

© OSECO

Ces cours gratuits, ouverts à tous et sans inscription ont accueilli chaque jour une soixantaine d'apprenants pour un total de 597 passages et 27 enfants âgés de 2 à 11 ans. Ceci démontre le besoin d'apprentissage de la langue et d'activités estivales accessibles, d'autant plus dans le contexte sanitaire de 2021.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ANIMATIONS

Accueil des nouveaux habitants

À leur arrivée à Meyrin, les nouveaux habitants reçoivent une lettre de bienvenue de la part des autorités communales. Ils sont par la suite invités à se rendre aux deux soirées d'accueil organisées chaque année par le service. Ces soirées consistent en une balade pédestre informative guidée par le maire, suivie d'un apéritif convivial. Elles rencontrent habituellement beaucoup de succès, avec une participation de 30 à 60 personnes par soirée et des retours très positifs sur la formule choisie, désignée comme très conviviale. En 2021, la soirée prévue en mai a vu son format écourté, celle du mois d'octobre a pu se tenir dans son ensemble comme prévu.

Fête des voisins

Pour cause de pandémie, la Fête des voisins s'est tenue, comme en 2020, au mois de septembre. Lors de cette 18^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, le service développement social et emploi a fourni des tables, des bancs, des t-shirts et des ballons à une vingtaine d'habitants afin qu'ils partagent, avec leurs voisins, un moment festif et convivial au pied de leur immeuble. Le dispositif a été coordonné par l'équipe de Chez Gilberte - la maison meyrinoise. Les habitants ont été amenés à découvrir ce lieu ressource meyrinois et à venir personnellement effectuer leurs commandes et retirer le matériel. Lors de leur venue, l'équipe a pris le temps d'échanger avec eux sur la Fête et l'ambiance dans leur immeuble, dans le but d'acquiescer une vue d'ensemble sur les lieux où les voisins semblent se connaître et ceux où les liens sont moins ancrés.

SOLIDARITÉS

Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2021, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines de la précarité, de la santé, du handicap, de la formation et insertion professionnelle, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de l'intégration des migrants et défense des droits humains pour un montant de CHF 188'440.-. Une priorité a été donnée aux associations particulièrement sollicitées par la crise sanitaire.

Coopération et solidarité internationales

La commission coopération et solidarité internationales, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI-2001), a attribué durant l'année le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin à des projets de coopération au développement. En 2021, le budget s'élevait à CHF 868'800.-.

La commission s'est réunie dix fois, d'abord en visioconférence puis à nouveau en présentiel; 22 associations ont été soutenues dont 4 étaient membres de la Fédération Genevoise de Coopération. La commission a également consacré une de ses séances à la définition des critères d'aide d'urgence.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Déchets ménagers produits par la population meyrinoise	10'100 tonnes
Déchets encombrants collectés sur le territoire communal	990 tonnes
Détritus ramassés sur le domaine public, de manière manuelle et mécanisée	390 tonnes
Interventions de déneigement	22
Nombre de mégots de cigarettes ramassés lors de la 20 ^{ème} édition de Meyrin-Propre	9'000
Arbres plantés pour renouveler et augmenter le patrimoine arboré	432
Arbres malades ou trop vieux abattus pour garantir la sécurité des personnes et des biens	8
Surfaces d'aménagements paysagers entretenus selon les critères du label « Bio-Suisse »	400'000 m ²
Animations didactiques et pédagogiques organisées dans le cadre du Jardin botanique alpin	47
Obtention du 1 ^{er} prix du concours intercommunal du florissement du domaine public, catégorie « Aménagements éphémères », décerné par la société romande des ami-e-s de la rose et de l'horticulture	21 octobre 2021

BOTANICA

CLIMATVARIATIONEN IM PFLANZENREICH
CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉGÈNE VÉGÉTALE
CAMBIOCLIMATO CAMBIOCLIMA E IN REGIME VEGETALE



HYPERICUM PERFORATUM
Echtes Johanniskraut
Millepertuis perforé

Seit dem Anbruch des 20. Jahrhunderts
ist das Hypericum perforatum, allgemein
als „Echtes Johanniskraut“ bezeichnet,
ein in Europa verbreitetes Pflanzen-
arzneimittel, dessen Wirkung auf
die Behandlung von Depressionen
beruht. Die Pflanze ist in Europa
weit verbreitet und wächst in
vielen verschiedenen Lebensräumen,
von den Küsten bis in die Berge.

Depression ist eine häufige psychische
Erkrankung, die die Lebensqualität
deutlich beeinträchtigt. In Europa
erkranken jedes Jahr etwa 10 Millionen
Menschen an Depressionen. Die
Wirkung von Hypericum perforatum
auf die Behandlung von Depressionen
ist gut dokumentiert. Die Pflanze
kann jedoch auch Nebenwirkungen
haben, wie zum Beispiel Wechselwirkungen
mit anderen Arzneimitteln.

Die Pflanze ist in Europa weit verbreitet
und wächst in vielen verschiedenen
Lebensräumen, von den Küsten bis
in die Berge. Sie ist ein wichtiger
Bestandteil der traditionellen
Medizin und wird zur Behandlung
von Depressionen eingesetzt.

Die Pflanze ist in Europa weit verbreitet
und wächst in vielen verschiedenen
Lebensräumen, von den Küsten bis
in die Berge. Sie ist ein wichtiger
Bestandteil der traditionellen
Medizin und wird zur Behandlung
von Depressionen eingesetzt.



HYPERICUM PERFORATUM
Echtes Johanniskraut
Millepertuis perforé

QR-Codes and additional information links.



© Parcs et Promenades, Jérémy Astorg

Platane de l'école de Monthoux

SECTION PARCS ET PROMENADES

Patrimoine arboré

Au regard de l'objectif du plan directeur communal adopté le 15 décembre 2020 pour planter au minimum 250 nouveaux arbres par année, ce ne sont pas moins de 432 sujets supplémentaires que nous pouvons ajouter au patrimoine arboré meyrinois en 2021.

Nous comptabilisons respectivement :

- 120 arbres plantés dans le cadre des activités du service de l'environnement ;
- 276 arbres plantés dans le cadre des aménagements de l'écoquartier des Vergers (dont 46 arbres fruitiers) ;
- 36 arbres plantés dans le cadre du projet de rénovation de l'école de la Golette ;
- 8 arbres malades ou arrivant en fin de vie et posant de problèmes de sécurité pour les personnes ou les biens, ont été remplacés.

En 2021, pour des raisons sanitaires et sécuritaires principalement, huit arbres ont dû être abattus. Une fois sécurisés, les vieux sujets jouant un rôle écologique important en accueillant dans leurs cavités des espèces animales cavernicoles, sont dans la mesure du possible laissés en partie sur pied ou au sol afin de pouvoir continuer à rendre leurs services écosystémiques si précieux pour la biodiversité.

Afin de réduire les effets des changements climatiques et améliorer la qualité de vie en milieu urbain, il va falloir mettre sur pied maintenant une réelle stratégie de développement du patrimoine arboré.

Lac des Vernes

Bien qu'aménagé initialement pour des raisons fonctionnelles, ce bassin de rétention des eaux pluviales de la Cité regorge d'une biodiversité riche et variée, notamment pour la faune et la flore aquatiques, qui nécessite une attention et une gestion particulière.

La présence d'algues filamenteuses recouvrant les eaux de surface du lac fut bien moins importante en 2021 que ce qui avait pu être observé les années précédentes. Ce phénomène pourrait s'expliquer du fait que les températures estivales sont restées basses par rapport à la moyenne de ces dernières années et que les précipitations ont, quant à elles, été plus importantes. Les observations futures permettront de connaître avec plus de certitude les raisons de cette diminution qui pourrait aussi s'expliquer par le fait que ce jeune milieu soit en train de tendre vers un certain équilibre biologique.

La qualité des eaux du Lac fait l'objet d'un suivi depuis 2019 par la Haute école du paysage d'ingénierie et architecture de Genève (HEPIA), qui analyse sa qualité trophique, c'est-à-dire ce qui est relatif à l'évaluation de l'activité biologique en lien avec les nutriments présents dans l'eau. Des stations de mesures ont été disposées à différents endroits du Lac. Le suivi réalisé ces trois dernières années indique que l'eau du lac des Vernes est très chargée en nutriments (azote et phosphore). Les autres paramètres qui ont été mesurés indiquent une pollution plus ou moins présente, mais les valeurs sont toutefois typiques de celles qui sont rencontrées dans les plans d'eau situés en zone urbaine.

Gestion biologique des espaces paysagers – label BIO SUISSE

Le 1^{er} janvier 2021, la section des parcs et promenades a formellement débuté sa reconversion en vue d'obtenir le label « Bourgeon » de Bio Suisse. Cette phase transitoire doit durer deux ans jusqu'à l'obtention définitive du label à partir du 1^{er} janvier 2023.

Hormis les terrains de sport en gazon naturel du centre sportif des Vergers, la production florale ainsi que tous les aménagements paysagers sous gestion communale sont concernés : parcs, promenades, places et zones de nature, dont les secteurs de loisirs des piscines, écoles,

crèches, cimetières, lac des Vernes et Jardin botanique alpin, soit une surface totale d'environ 40 hectares.

L'obtention de ce label s'inscrit dans la continuité d'un travail entrepris depuis de nombreuses années. Il permet ainsi d'apporter la reconnaissance méritée des efforts qui ont été fournis et la mise en lumière sur un nouveau standard pour la ville de Meyrin en matière de gestion de ses espaces paysagers en favorisant la biodiversité.

Aménagements éphémères

Les 300 m² de massifs constitués d'espèces végétales à caractère exotique sur la surface minérale de la place implantés en 2020 ont été préservés en 2021.

Des plateformes en bois ont été intégrées dans les massifs permettant aux usagers de profiter de nouveaux espaces de détente dépaysants et à l'ombre de la végétation.

Un autre aménagement éphémère estival a été réalisé au carrefour des Convergences (route de Meyrin/av. J.-D. Maillard/rue des Arpenteurs) pour informer la population de l'arrivée de la future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui s'inscrit dans la stratégie de mobilité de l'agglomération genevoise, sur la rive droite. Ainsi le service de l'environnement a réalisé du mobilier urbain constitué de palettes agrémentées de divers végétaux pour matérialiser les futurs aménagements prévus sur ce carrefour. Ce projet a été conjointement réalisé avec le département du territoire de l'Etat de Genève et le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie de la ville de Meyrin.

Festi'Terroir

Durant le week-end des 28 et 29 août 2021, la ville de Meyrin a tenu un stand lors de l'événement annuel Festi'Terroir à la Promenade des Bastions. Ce marché de producteurs/trices du canton de Genève offre une occasion unique au visiteur de rencontrer les acteurs et actrices du terroir genevois réunis en un même lieu.

Du fait de son statut de membre de l'association BioGenève, qui a pour objectif d'encourager le développement de l'agriculture bio dans le Canton, mais aussi parce qu'elle a contribué à l'organisation de cet événement, la ville de Meyrin s'est vue offrir un emplacement gratuit. Elle a ainsi profité de communiquer sur différentes thématiques telles que le lac des Vernes, l'écoquartier des Vergers, l'écopâturage, les potagers urbains, les plantes comestibles et le Jardin botanique alpin. Ce stand, tenu à tour de rôle par des employé·e·s du service de l'environnement, a connu un franc succès.

© Parcs et Promenades, Philippe Trione



Panneau Bio Suisse devant le vieux cimetière de Meyrin-Village

© Parcs et Promenades, Jérémy Astorg



Aménagement éphémère, Bus à Haut Niveau de Service

© Parcs et Promenades, Philippe Trione



Stand Festi'Terroir

Jardin botanique alpin

Animations

Les activités ont été légèrement réduites en 2021 en raison de la situation sanitaire sur le plan des animations didactiques et pédagogiques.

En 2021, 57 animations ont été programmées le printemps, l'été et l'automne dont 10 dates se sont vues annulées en raison des restrictions liées à la situation sanitaire.

- Conférences : 7 réalisées pour 104 participant-e-s, 2 annulées
- Visites guidées : 14 réalisées pour 141 participant-e-s
- Sorties botaniques : 6 réalisées pour 49 participant-e-s, 1 annulée
- Ateliers botaniques : 20 réalisés pour 237 participant-e-s, 7 annulés
- Total participant-e-s : 646

Comme chaque année, de mi-juin à mi-juillet, s'est tenue au Jardin botanique alpin, l'exposition Botanica organisée d'une manière décentralisée par les 21 jardins botaniques suisses participant à cet événement sur l'ensemble du pays. La thématique traitée cette année fut à nouveau « Le changement climatique et le règne végétal » et, plus précisément, « Les plantes envahissantes ».

Index seminum

L'index seminum 2021 édité par le Jardin botanique alpin de Meyrin, catalogue de graines collectées dans la nature et permettant leurs échanges avec les jardins botaniques du monde entier, a proposé un total de 120 espèces différentes.

55 jardins botaniques ont commandé 387 sachets de graines de 119 espèces sur les 120 proposées.

Production

3'223 plantes de 301 espèces différentes ont été repotées, dont environ 2'000 pour la toiture végétalisée du nouveau hangar.

Plantations

29'650 plantes bulbeuses et 675 plantes vivaces ont été plantées dans le Jardin, ce qui représente un total de 30'725 plantes.

Plan de gestion

Un plan de gestion du Jardin a été réalisé en 2020 par un mandataire spécialisé dans le cadre d'un travail d'analyse

et de propositions pluridisciplinaires. L'image directrice qui en résulte induit un concept d'organisation des collections lié aux travaux de recherches et de découvertes développés selon quatre thématiques spécifiques soit :

- par origine géographique ;
- par milieu ;
- par personnalités de la botanique ;
- par collection d'espèces ou de type de plantes.

Le plan d'intervention et de mesures permet de définir une vision stratégique partagée quant aux différents espaces de collection à faire évoluer à moyen et long termes, au profit d'un enrichissement et d'une cohérence des collections.

En 2021, certains travaux du plan des interventions ont pu être réalisés de sorte à tendre vers l'image directrice qui a été définie pour le Jardin.

S'en suivra aussi le projet de mise en place d'une signalétique qui permettra au visiteur de connaître le contenu de ces différentes collections par thématique.

Travaux

Datant des années 80, l'ancien réseau d'arrosage couvrant deux tiers de la surface du Jardin (entrées Jura, Dôle, Salève, jusqu'au chalet), présentait des fuites importantes. Compte tenu de sa vétusté, un nouveau réseau d'arrosage a pu être réalisé. Les employé-e-s du service de l'environnement ont participé aux travaux en réalisant notamment les tranchées sous les chemins et dans lesquelles passent les nouvelles conduites. Une bonne partie de ces tranchées a dû être creusée à la main en raison des nombreux réseaux racinaires d'arbres, qu'il a fallu préserver.

Ces travaux ont été réalisés en même temps que la dernière phase des travaux de substitution des revêtements en enrobé bitumineux par un revêtement en matière minérale perméable appelée « Limanat ». Il n'existe désormais plus aucune surface en enrobé bitumineux dans le Jardin, la cour du Cairn ayant elle aussi fait l'objet de ce changement de peau.

La fin de l'année 2021 a aussi connu le début des travaux du nouveau hangar de la zone technique des jardiniers en remplacement des containers provisoires qui s'y trouvaient depuis l'incendie de l'ancien bâtiment.

Gestion des arbres forestiers

Les forêts communales, dont les sujets n'ont pas le même statut juridique que les arbres urbains, font l'objet d'un entretien inhérent aux nécessités d'exploitation et de

sécurisation des différentes parcelles accessibles au public. Sur mandat de la ville de Meyrin, l'association Forêt Genève, qui regroupe de nombreux propriétaires publics et privés de forêts locales, pilote les interventions en concertation avec les propriétaires des parcelles voisines et les autorités cantonales compétentes qui délivrent les autorisations d'exploitation du bois.

En 2021, le bois de Serves (parcelle n°10038) qui jouxte le chemin de la Maille a fait l'objet de coupes sanitaires et de diverses replantations d'essences adaptées.

Aménagements pérennes

La nouvelle toiture végétalisée de l'école de Livron a été réceptionnée en début d'année 2021 par le service de l'environnement qui en a désormais la charge d'entretien.

De nouvelles parcelles ont également été réceptionnées à l'écoquartier des Vergers et remises à la Coopérative agricole de la Ferme des Vergers, pour entretien.

Des plantations ont été réalisées autour des nouveaux écopoints de la rue De-Livron et de la Prulay.

Ecopâturage

L'entretien des prairies par des troupeaux de moutons permet d'éviter de tondre, faucher ou débroussailler par des moyens mécaniques bruyants et polluants. La valori-

sation de l'herbe au profit de moutons a fait ses preuves, en particulier lorsque les surfaces sont contraignantes à entretenir en raison d'une forte déclivité ou de difficultés d'accès. Cette démarche, qui s'inscrit dans la ligne adoptée par la ville de Meyrin en matière d'entretien différencié des espaces paysagers, a également un intérêt par rapport aux actions entreprises dans le cadre de la « santé et sécurité au travail » de nos collaborateurs/trices. Elle a été poursuivie en 2021 selon le même modèle appliqué en 2020. Outre l'aspect pédagogique recherché au profit des enfants, la proximité des ovins permet également le resserrement des liens entre les citoyen-e-s et la nature. De plus, ce mode d'entretien favorise un patrimoine génétique menacé en permettant l'élevage de moutons roux du Valais, race locale à conserver. Ces animaux offrent également à la collectivité meyrinoise une prestation de service reconnue d'utilité publique.

Obtention d'une distinction

La ville de Meyrin a obtenu le premier prix du concours intercommunal de fleurissement du domaine public, décerné par la Société romande des amis des roses et de l'horticulture, dans la catégorie « Aménagements éphémères ».

Formation professionnelle

L'évolution des pratiques professionnelles dans le domaine de la gestion des aménagements paysagers et



Creuse d'une tranchée à la main et présence de racines



Plantation de Teucrium à l'écopoint de la rue de la Prulay

les aspects sécuritaires nécessite une mise à niveau constante des compétences de nos collaborateurs/trices. En 2021, les formations continues au profit du personnel de la section des parcs et promenades ont été les suivantes :

- permis machiniste M1 KBMF examen pratique (IFC): 2 collaborateurs ;
- signalisation de chantier (SPAA): 12 collaborateurs/trices ;
- utilisation de la tronçonneuse (SPAA): 6 collaborateurs/trices ;
- utilisation de la faux (Marjanco Madzovski): 18 collaborateurs/trices ;
- utilisation des équipements de protection individuelle antichute (EPIAC) et sauvetage en hauteur (CIMA/SPAA): 7 collaborateurs/trices.

Le service de l'environnement accueille également en formation duale trois apprenti-e-s horticulteurs/trices-floriculteurs/trices au sein de l'établissement horticole communal.

SECTION ROUTES ET VOIRIE

Gestion des déchets

Toutes fractions confondues, les déchets produits par la population meyrinoise ont dépassé les 10'100 tonnes, représentant en 2021 une légère augmentation de 1.8%, proche de celle de la population qui est de 0.8%. En revanche, la production de déchets incinérés par les habitants a progressé de 3.4%, soit près de 6kg supplémentaires par habitant par an en comparaison à 2020, année durant laquelle un accroissement de la quantité de déchets incinérables avait déjà été observé. Il est difficile de tirer des conclusions pertinentes sur l'évolution constatée durant cette période de pandémie durant laquelle il est possible que certains écocgestes aient disparus. Egalement, le mode de consommation des habitants, le fait qu'ils voyagent moins et d'autres paramètres pourraient expliquer cette aggravation de la quantité de déchets produite dans le canton de Genève en général, et à Meyrin particulièrement. Nous allons rester très attentifs à cette évolution et, cas échéant, nous intensifierons les actions d'informations et de sensibilisations de la population. Dès lors, le service de l'environnement, en suivant le développement de la Commune, continue d'adapter ses prestations pour absorber ces augmentations de déchets et entretenir les nouvelles infrastructures. En 2021, deux nouveaux écopoints ont, à cet égard, été réalisés dans le quartier des Vergers, un nouveau site dans le quartier de Cointrin et le service de l'environnement a finalisé la construction d'un écopoint à l'avenue François-Besson. Ainsi, 101 points de tri des déchets usuels des ménages

© Routes et Voirie, Claudio Angius



Construction d'un «écopoint» à l'avenue François-Besson

étaient mis à disposition des Meyrinois au 31.12.2021. Globalement, le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses. De plus, des économies substantielles sont réalisées par la collectivité, du fait que les déchets recyclés sont moins coûteux à traiter que ceux qui sont incinérés. En ce sens, les marchés des matières premières ont subi de fortes perturbations en 2021, dues aux difficultés d'approvisionnement et à la reprise économique. En effet, le coût de traitement des papiers et cartons triés par les habitants est ainsi passé de CHF 20.- par tonne en décembre 2020 à un bénéfice de CHF 105.- par tonne en faveur de la Ville soit une évolution du marché de plus de 600%.

Station de tri et intégration socioprofessionnelle

En moyenne, plus de trois tonnes d'objets encombrants usagés sont ramassés en ville de Meyrin chaque jour ouvrable. Ces derniers font l'objet d'un tri sélectif sur la station implantée au centre de voirie et horticole afin de soustraire à l'incinération tout ce qui peut l'être et de valoriser les fractions recyclables. Ces dernières sont prises en charge par des repreneurs spécialisés, notamment le bois ou les métaux. De plus, les appareils électriques et électroniques, tels que les réfrigérateurs, les machines à laver, le matériel informatique, bureautique ou encore l'électronique de loisirs, sont repris gratuitement en termes de transport et de traitement. Le financement est



Place de pique-nique à la Butte de Riantbosson

© Parcs et Promenades, Jérémie Astorg

assuré par les taxes anticipées de recyclage payées lors de l'achat de ces équipements. A des fins d'intégration socioprofessionnelle, l'activité déployée sur la station de tri est assurée par des personnes en activité de réinsertion (AdR), sous l'égide de l'Hospice général. La ville de Meyrin ne prend en charge que les frais d'encadrement ou relatifs à l'achat et à l'entretien des vêtements de travail. Cette démarche permet également une meilleure valorisation des matières premières secondaires et une réduction des coûts de traitement de ces déchets.

Entretien de l'espace public

Le service de l'environnement assure quotidiennement le nettoyage manuel ou mécanisé du domaine public (routes, rues, trottoirs, places, etc.). Près de 400 corbeilles à déchets sont ainsi vidées selon nécessité dans les écoles, les parcs, aux arrêts des transports en commun ou le long des cheminements piétonniers. Ces détritiques représentent, selon des pesées réalisées durant le printemps, environ 120 tonnes sur l'ensemble de l'année. Egalement, sur les routes et à l'aide de souffleuses et de balayeuses aspiratrices, l'équipe de nettoyage a retiré de l'environnement 170 tonnes de déchets et les a évacuées vers l'usine d'incinération des Cheneviers.

Pour répondre au besoin grandissant de la population de se réunir et de profiter d'espaces extérieurs adaptés, le service de l'environnement a aménagé deux emplace-

ments supplémentaires équipés de grills à charbon et de tables de pique-nique, l'un à la place de jeu de la rue des Vernes et l'autre à la butte de Riantbosson. Ils viennent compléter l'offre d'espaces dédiés aux grillades. Ces sites à forte fréquentation, comme les places de pique-nique des Arbères et celles situées derrière le centre commercial, sont nettoyées tous les jours de l'année, y compris les week-ends et jours fériés, ce pour garantir à la population meyrinoise des espaces de vie de qualité.

Dans un but similaire, un tronçon des parcours mesurés en forêt devenu difficilement praticable par temps de pluie a été réfectionné en nettoyant le substrat accumulé et apportant de la matière argilocalcaire au profit des nombreux promeneurs et sportifs empruntant ces chemins.

Tout au long de l'année, l'équipe des travaux techniques assure la maintenance du mobilier urbain en changeant, par exemple, les lattes de bancs ou de tables de pique-nique cassées ou alors en les rénovant. Egalement, les équipes de terrain constatent tout au long de l'année les divers actes de vandalisme tels que les tags ou les bris de verre afin de permettre leur enlèvement ou leur remplacement le plus rapidement possible. Le service de l'environnement assure le remplacement de la signalisation verticale, les bornes, potelets ou autres équipements endommagés servant au confort ou à la sécurité des usagers. De plus, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état selon nécessité, afin d'assurer des conditions optimales de sécurité et de confort au profit du public. Enfin, l'équipe de travaux techniques, constituée de professionnels de la construction, assure diverses interventions d'aménagement ou de transformation de l'espace public. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration continue de l'habitat, au profit du public ou sur la demande d'autres services de l'administration communale, dans une dynamique de transversalité.

Gestion de la flotte de véhicules

Les démarches pour le renouvellement des véhicules selon le crédit voté par le Conseil municipal en 2020 sont en cours. Dans ce contexte, le choix des modes de propulsion des moteurs a été analysé et conditionné par les besoins des services, les contraintes techniques, les offres disponibles et le caractère impératif de l'urgence climatique. Ainsi, pour le service de la gérance et entretien des bâtiments, un fourgon 100% électrique a remplacé un véhicule à essence traditionnel. Egalement, deux nouveaux véhicules électriques ont été achetés pour les besoins des équipes des cimetières et du secrétariat général. Pour la section des routes et voirie, une

voiture a été remplacée par une camionnette à propulsion thermique pour la levée des encombrants en raison de la puissance nécessaire et du manque d'offre dans ce marché. En revanche, la vitesse de ce véhicule a été limitée à 40 km/h, la charge utile a ainsi pu être augmentée de 3.5 à 5.5 tonnes, permettant de charger plus de déchets et limitant les transports. Le service de l'environnement a aussi remplacé un camion transporteur et un tracteur obsolètes. Les services des sports et du Théâtre Forum Meyrin ont également reçu leurs nouveaux véhicules en 2021. Pour le service de la bibliothèque, au vu du faible kilométrage annuel parcouru dans le cadre des animations, le choix s'est porté sur un fourgon d'occasion avec déjà 120'000 km au compteur, permettant ainsi d'assurer une seconde vie à ce véhicule, de limiter l'impact écologique de la production d'un nouveau camion et d'économiser sur l'achat d'un produit neuf.

Par ailleurs, la procédure d'achat de deux camions de voirie à propulsion entièrement électrique s'est déroulée conformément aux règlements en vigueur concernant l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Les camions ont pu être officiellement commandés en fin d'année 2021 pour un montant de CHF 2'092'977.-.

Pour limiter les impacts environnementaux, les leviers d'action déployés portent sur une politique d'achat durable, une organisation interne des transports efficiente et une multifonctionnalité, de même qu'une utilisation des véhicules sur une durée qui dépasse celle de l'amortissement économique. Les effets cumulés de ces dispositions induisent un bénéfice environnemental évident, en particulier quant aux émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication de ces véhicules. Pour les acquérir ou remplacer ceux dont l'état de vétusté était important, les éléments déterminants retenus sont les fonctionnalités opérationnelles selon les besoins définis par les services, la fiabilité et les contraintes de maintenance, la proximité des concessionnaires et la qualité du service après-vente, ainsi que les coûts d'acquisition et de fonctionnement. Dans cette optique, les fournisseurs sont fréquemment consultés et invités à présenter leur nouvelle technologie dans le but d'anticiper les besoins et répondre aux différents enjeux précités. Le service de l'environnement a ainsi pu essayer, par exemple, différentes balayeuses électriques et les tester en situation réelle.

Espaces de jeux

Les aires de jeux de la ville de Meyrin font l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire, afin d'en garantir la sécurité, ainsi que d'une expertise semestrielle, plus

approfondie, par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements contrôlés. En 2021, la place de jeux de l'école de Bellavista a ainsi bénéficié du remplacement des panneaux en bois usagés et d'une réfection des lasures de protection pour pérenniser la structure et augmenter la durée de vie des équipements. Le service de l'environnement a également entrepris de rénover et d'améliorer la qualité d'accueil des joueur-euse-s sur les deux terrains de pétanque du Parc de l'Auberge, ce en modifiant les écoulements des eaux claires, en reprenant le revêtement de sol, en remplaçant les poutres en bois d'arrêt et en ajoutant des éléments de tri des déchets, un cendrier et une signalétique adéquate.



Place de jeux école de Bellavista

Canalisations

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante compte tenu des épisodes pluvieux de forte intensité qui induisent des fortes quantités d'eau à absorber durant des laps de temps parfois très courts. C'est pourquoi, le curage des sacs de route et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. Cette intervention permet un écoulement adéquat des eaux de surface dans les conduites communales d'eaux claires pour limiter les risques de crues ou d'inondations.

Les fossés et les rues le long de la frontière française et des parcours mesurés, en forêt ou en bords de champs, font également l'objet d'une surveillance accrue. Ces ouvrages de rétention sont importants pour garantir l'écoulement correct des réseaux de drainage agricole et garantir la pérennité des cultures et font l'objet d'un entretien régulier par le service de l'environnement.

Viabilité hivernale

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 22 interventions en 2021, alors qu'entre 2017 et 2020, elles étaient au nombre de 10 à 13. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et cyclable, ainsi que les accès aux transports en commun, au moyen des équipements techniques appropriés.

Sensibilisation à la protection de l'environnement

En collaboration avec le corps enseignant de l'école des Vergers et en complément du programme scolaire délivré, le service de l'environnement a proposé aux élèves de décorer deux poubelles de tri sélectif afin de sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement. Les écolier-ère-s ont ainsi participé à un concours d'art visuel sur le thème du tri des déchets et le vainqueur de chaque classe, jugé par ses pairs, a vu son dessin apposé sur la corbeille de tri dans le préau. Cette démarche participative a également mené à la décision d'implanter un lombricomposteur pour permettre la valorisation des déchets de cuisine et restes de repas en amendement pour les jardins. L'installation de ce matériel sera accompagnée d'une formation délivrée par un mandataire spécialisé en 2022.

Manifestations

Le service de l'environnement contribue tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, aux manifestations organisées sous l'égide de la ville de Meyrin ou des milieux associatifs. Pour la deuxième année consécutive, les événements d'importance sur la Campagne Charnaux ont été annulés, tels que la Fête des écoles ou encore Octopode. Egalement, la Fête nationale s'est déroulée de manière décentralisée avec des animations dans les différents quartiers requérant moins de matériel. En raison de la pandémie, seuls 169 livraisons ou prêts de matériel ont été effectués par le personnel communal en 2021, contre les 350 livraisons de 2019. Profitant d'une amélioration de la situation sanitaire et de la mise en place de mesures spécifiques, Meyrin-les-Bains et la traditionnelle action citoyenne Meyrin propre ont tout de même pu être maintenues dans ce contexte. En effet, le 4 septembre 2022, la 20^{ème} édition de Meyrin Propre, organisée en collaboration avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), s'est déroulée avec un nombre restreint de 150 volontaires et des conditions d'accueil et de restauration adaptées aux mesures sanitaires. Enfin, le service de l'environnement a acquis en 2021 une nouvelle tente de manifestation de 54 m² qui pourra être mise à disposition de l'administration dans le cadre d'événements communaux comme notamment Meyrin-les-Bains.

Changement du responsable de service

La fin de l'année 2021 a été marquée par le départ à la retraite de M. Olivier Chatelain. Arrivé dans le service en 1985, pour gérer la section des parcs et promenades, il a occupé le poste de responsable du service de l'environnement dès 1998. Durant toutes ces années Olivier Châtelain a largement accompagné les transformations de la Ville, par le biais de la qualité des aménagements paysagers, favorisant la biodiversité et la gestion du patrimoine arboré. Il a aussi su adapter la collecte de l'ensemble des déchets ménagers et initié des actions de sensibilisation de la population dans ce domaine, visant notamment à favoriser le tri sélectif.

La ville de Meyrin remercie vivement M. Olivier Chatelain pour sa fidélité ainsi que son dévouement et lui souhaite de profiter pleinement du temps qui lui est donné, pour lui et ses proches.

Elle souhaite également la bienvenue à M. Vincent Desprez qui a repris la fonction de responsable de service depuis le 1^{er} janvier 2022. Architecte du paysage et aménagiste du territoire, il est prêt à relever les défis à venir en termes de qualité de vie en milieu construit et développer une ville résiliente, capable de s'adapter aux changements climatiques.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur L. Tremblat

ÉVÉNEMENTS 2021 SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MEYRIN

Célébrations de mariages	147
Déclarations de partenariat cantonal	3
Décès	163
Naissances	532
Déclarations concernant le nom	81
Reconnaisances	104
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	88
Délivrances d'actes d'état civil	3'000
Inscription du mandat pour cause d'inaptitude	1
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	107



ARRONDISSEMENT DE L'ÉTAT CIVIL MEYRIN-MANDEMENT-VERNIER

Découlant de la signature d'une convention intercommunale signée par les communes de Dardagny, Meyrin, Russin, Satigny et Vernier, l'arrondissement de l'état civil est en activité depuis le 1^{er} janvier 2019. Son siège est à la mairie de Meyrin.

La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement.

En 2021, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi :

- Meyrin 55,57%
- Vernier 36,81%
- Satigny 4,48%
- Dardagny 2,47%
- Russin 0,68%

Durant cette année, 7 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 590%, et 3 collaborateurs/trices de l'état civil à 240%, ont mené à bien leur mission.

Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous.

Naissances

- 527 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2021. Cinq bébés ont vu le jour au domicile familial à Meyrin. Trois autres enfants sont nés sur le territoire de l'une ou l'autre des communes de l'arrondissement. Ainsi, 535 naissances ont été inscrites dans le registre de l'état civil.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

- 230 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.
- 196 couples ont déposé une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

- 303 décès ont été enregistrés par l'office.
- 163 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 135 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement et de Vernier.

Déclarations de nom

- 151 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille.

Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisitions du droit de cité

En 2021, 129 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage ou du partenariat enregistré

- 322 demandes en vue d'un mariage et 5 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) ont été examinées durant l'année.
- 10 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage ou du partenariat dans un autre office ou à l'étranger.

Célébrations de mariages

- 258 mariages ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement.
- 147 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.
- 10 couples se sont unis dans le château de Dardagny, 10 dans les mairies de Satigny et Russin et 91 à la mairie de Vernier.

Délivrances d'actes d'état civil

Environ 4'750 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. L'officier de l'état civil est compétent pour inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2021, 9 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de

couple de deux personnes ; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

3 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement-Vernier en 2021.

Procédures de naturalisation

En application du droit cantonal, les officiers de l'état civil ont établi l'identité de 413 candidats à la naturalisation suisse domiciliés dans l'une ou l'autre des cinq communes de l'arrondissement.

COVID-19

La crise sanitaire traversée n'a que très peu influencé les activités de l'arrondissement de l'état civil qui a fourni la totalité de ses prestations en 2021. La principale contrainte a été de limiter le nombre de participants aux cérémonies de mariage puisqu'afin de respecter les recommandations sanitaires et au vu de la dimension de la salle de cérémonie à la Ferme de la Golette, seules 20 personnes pouvaient assister à la célébration.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2021	52 sapeurs-pompiers
Interventions service du feu	165 interventions
Formation, instruction, exercices, interventions	4'357 heures
Garde de préservation	37 gardes



RÉSUMÉ

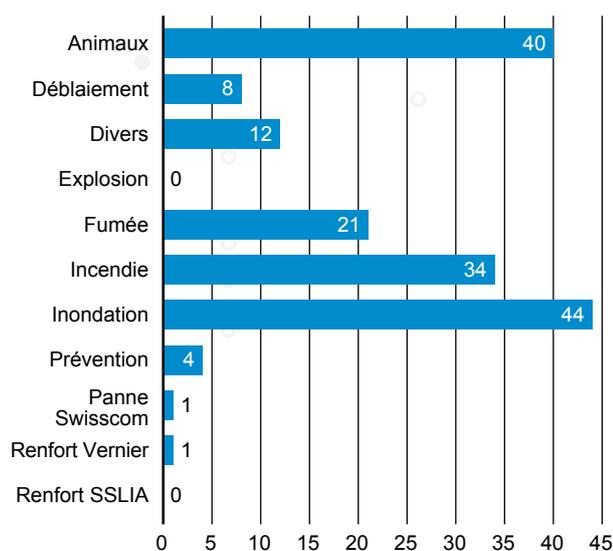
Le Service du feu de Meyrin est composé de 52 sapeurs-pompiers dont 11 femmes et 41 hommes. Ce service est dirigé par un état-major qui se compose de 1 commandant, 3 officiers, 1 fourrier et 1 sergent-major.

Un service de piquet est mis en place 24h/24 durant toute l'année. Un effectif de cinq sapeurs-pompiers et d'un chef d'intervention est maintenu en permanence pour intervenir sur le lieu du sinistre dans les dix minutes depuis le moment de l'alarme.

Le chef d'intervention a également la possibilité d'alarmer une section ou la compagnie en renfort. En semaine le Service du feu assure un piquet de 19h00 à 06h00 et 24/24 les week-ends et jours fériés. Les jours ouvrables de 06h00 à 19h00, il peut également être alarmé pour des interventions selon les disponibilités.

Les interventions en 2021 ont principalement été constituées d'incendies (34), d'interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (40) et pour des inondations (44). Le reste des interventions a eu lieu principalement en rapport à des événements mineurs comme la présence de fumées, des dégâts de la nature ainsi que des interventions techniques, comme la prévention pour des chutes de matériaux ou de levée de doute.

Répartition des interventions



POINTS MARQUANTS EN 2021

En date du 9 juillet à 1h20, nous avons été alarmés pour assurer une permanence en caserne durant la coupure générale SWISSCOM. Le but étant de pouvoir accueillir les riverains dans le besoin d'assistance ne pouvant pas joindre les centrales d'urgences du Canton. Des patrouilles ont également été mises en place sur la Commune afin de pouvoir répondre au mieux en cas de problème pour la population meyrinoise. La situation a été rétablie et nous avons levé le dispositif à 12h.

Lors du week-end du 1^{er} Août, nous avons été alarmés à trois reprises (une par soir) pour des feux de détritux à la suite d'incivilités. La police était en alerte à la suite de menaces de prise à partie de jeunes et de risque de guet-apens concernant les sapeurs-pompiers, nous avons été sécurisés à chaque intervention par des unités de Maintien de l'Ordre de la police cantonale.

Le 2 août à 00h30, nous finissons le rétablissement de notre dispositif à la suite de la Fête nationale du 1^{er} août en caserne lorsque l'alarme retentit. Notre équipe de piquet s'est déplacée sur le lieu du sinistre, escortée par l'unité de Maintien de l'Ordre. Dès leur arrivée sur le lieu d'intervention, la colonne de secours a été prise pour cible par des jeunes et accueillie par des tirs de feux d'artifices. Nous ne déplorons aucun incident sur les membres de l'équipe présente.

Pour donner suite à cet incident, des mesures renforcées ont été mises en place en interne, et le SIS a développé un dispositif spécial pour ces périodes, dites à risque. Ce dispositif a été activé à deux reprises, durant le week-end d'Halloween et durant la nuit de la Saint-Sylvestre.

Dans le cadre d'une entraide intercommunale, le 9 décembre, nous nous sommes rendus sur la commune voisine de Vernier en renfort, afin de prêter main forte à nos collègues sapeurs-pompiers. Nous sommes intervenus sur une inondation car, nos confrères verniolans étaient déjà engagés sur plusieurs incendies dans les tours du Lignon.

LES GARDES DE PRÉSERVATION

Le Service du feu de Meyrin assure un service de garde lors de certaines manifestations sur la Commune. L'objectif étant de donner l'alarme à la centrale 118 et de garantir la première intervention en cas d'incendie. En 2021, le Service du feu a assuré 37 gardes de salles qui ont été exclusivement effectuées au Théâtre Forum Meyrin. Du fait de la situation sanitaire, de nombreuses gardes n'ont pas eu lieu puisque les activités culturelles ont été supprimées.



© SFM, 2021

VÉHICULES

Notre parc de véhicules se compose de deux véhicules poids lourds et trois véhicules légers.

Engagement des véhicules en condition Covid-19

Depuis maintenant deux années consécutives, la maladie de la Covid-19, nous a obligés à mettre en place des mesures de protection sanitaire importantes, jusqu'à dans nos véhicules. Nous avons dû implémenter un protocole de désinfection dans chaque véhicule après utilisation, afin de ne pas propager ce virus, et de protéger la santé de nos sapeurs-pompier et de nos sinistrés.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pour se protéger des particules et gaz toxiques présents dans les produits de combustion lors des incendies ou en présence de fumées, nos sapeurs-pompier peuvent compter sur les tenues de protection et les appareils respiratoires qui les protègent de ces dangers, tout en les protégeant de la chaleur. En 2021, nous avons dû faire l'acquisition de 14 nouveaux appareils respiratoires de marque Dräger PSS 5000 afin de remplacer nos appareils vieillissants.

FORMATION

Tous les ans, le recrutement de nouveaux aspirants nous oblige à préparer ces futurs sapeurs-pompier à une école de formation de base de 40h. La formation représente une partie importante de nos activités. Le maintien du niveau de compétences et de connaissances est une préoccupation permanente afin d'assurer l'accomplissement de nos interventions en toute sécurité et de manière efficace.



GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Locations de salles en 2021	962
Ecoles (salle de gymnastique, aulas et espaces parascolaires)	9
Bâtiments administratifs	4
Institutions de la petite enfance	5
Restaurants communaux	4
Jardins familiaux	2

Le rafraîchissement du restaurant de l'Auberge communale a été voté favorablement; La création d'un pavillon d'accueil au cimetière de Feuillasse a été adopté par le Conseil municipal; La rénovation des installations de ventilation de la piscine de Livron et la mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron ont été approuvées.



Cette année encore diverses mesures furent prises afin de renforcer la lutte contre la pandémie, parmi elles, le retour au télétravail obligatoire aurait pu accentuer une certaine lassitude mais il nous a appris la résilience sous différents aspects.

En effet, il peut parfois s'avérer compliquer de trouver un équilibre entre la garde des enfants, les tâches ménagères, tout en continuant à gérer les impératifs liés à nos métiers respectifs et en étant physiquement séparés de nos collègues et de l'infrastructure de l'entreprise.

Mais nous avons su maintenir les liens sociaux et les contacts humains au sein du service, de même qu'avec les partenaires externes, en intégrant de nouvelles modalités relationnelles.

Nous avons su pérenniser de nouvelles méthodes de travail acquises l'année dernière grâce à des outils de visioconférence qui nous permettent de nous retrouver face à face malgré la distance géographique, tout en ayant l'avantage de réduire l'empreinte carbone.

Bien entendu, les concierges et les nettoyeuses et nettoyeurs dont le métier ne permet pas de travailler à distance, n'ont jamais cessé leurs activités sur le terrain. Ils ont su faire preuve de professionnalisme dans des situations parfois difficiles, afin d'assurer une hygiène irréprochable des bâtiments administratifs et des écoles démontrant ainsi leur engagement envers les Meyrinois.

Les assistantes du service étaient également présentes au bureau à tour de rôle afin d'accueillir les Meyrinois, d'assurer une permanence téléphonique, d'accompagner les familles des personnes défuntées, les orienter sur les prestations communales ou les informer sur les directives émanant du Conseil fédéral qui impactaient le bon déroulement des manifestations et des événements prévus par les Meyrinois.

Les techniciens ont, quant à eux, géré l'aspect technique des projets de rénovations partielles des bâtiments tout en coordonnant l'entretien et les dépannages d'urgence et en managant le personnel d'entretien.

En parallèle, certains membres de l'équipe ont suivi avec succès des formations diverses en lien avec la gestion technique de notre parc immobilier, d'autres formations ont permis de s'adapter en continu tant sur le plan professionnel que personnel, ce qui démontre que même en cette période particulière les collaboratrices et collaborateurs sont désireux de développer leurs compétences et valider leurs expériences.

Les locations et mises à disposition de salles aux associations et à la population meyrinoise avaient été mises à rudes épreuves en 2020, toutefois, nous sommes heureux de constater une légère hausse cette année.

La rentrée scolaire de septembre 2021 s'est presque déroulée normalement dans nos bâtiments, à l'exception de la fin de l'année ou l'arrivée d'une nouvelle vague nous a tous impactés avec la fermeture de plusieurs écoles à Meyrin et de nombreux cas Covid déclarés parmi les collaboratrices collaborateurs.

Cette année encore la collaboration entre les différents services de l'administration communale et le nôtre fut fructueuse et enrichissante. Elle a permis de mener à bien de nombreux projets.

En effet, les chantiers en cours n'ont pas été interrompus et la réalisation des travaux s'est poursuivie avec notamment la création d'un pavillon d'accueil au cimetière de Feuillasse, la rénovation des appartements à Bellavista II, la rénovation de la laiterie de Mategnin ainsi que les différents chantiers qui sont listés plus loin.

Le rafraîchissement du restaurant de l'Auberge communale de Meyrin a démarré en fin d'année pour une livraison de chantier au deuxième trimestre 2022. Cette réouverture permettra de redonner vie à ce lieu emblématique de la Commune qui sera également ouvert le dimanche, permettant ainsi de retrouver un lien social et économique indispensable aux Meyrinois. La recherche d'un nouveau gérant répondant à des critères tels que l'économie verte, l'utilisation de produits locaux en favorisant les circuits courts, a été couronnée de succès.

La réalisation d'un pavillon d'accueil au cimetière de Feuillasse permettra de répondre à l'attente de la population meyrinoise qui peut être amenée à se recueillir auprès de proches disparus. Cet ouvrage multifonctionnel



Pavillon d'accueil

© Fredrik Sjöström

comprend des sanitaires, un point d'eau extérieur, une zone de gestion des déchets, un emplacement d'information et une large zone abritée avec un banc de repos.

La rénovation des installations de ventilation de la piscine de Livron et la mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron sont des travaux essentiels à réaliser tant pour des raisons de sécurité, d'assainissement des matériaux, de respect des exigences de la nouvelle loi cantonale en vigueur et des économies d'énergie, puisque ceux-ci réduiront ainsi les consommations énergétiques du bâtiment. Une première étape a été réalisée en 2021 et la seconde partie en été 2022.

Il était également nécessaire de revoir la gestion de nos ressources internes avec une meilleure répartition des forces que sont les concierges itinérants au sein des différents bâtiments.

Les concierges titulaires sont dorénavant chargés de la remise des clés aux locataires lors de manifestation privée. Ce changement représente un gain de temps non négligeable pour les locataires car les clés devaient jusqu'à présent être retirées à la réception du service en mairie.

Cette année encore a relevé la capacité d'adaptation, l'engagement, la réactivité des équipes du service dans des situations complexes. Tous les collaboratrices et collaborateurs ont pu compter sur le soutien de notre conseiller administratif délégué et de notre responsable de service pour qui la santé mentale et physique demeure une priorité.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages. La gérance assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Le service gérance et entretien des bâtiments est en charge de la location des locaux communaux et en assure l'entretien. Il a sous gestion les restaurants communaux et administre les concessions des cimetières. Les activités du service se présentent de la manière suivante :

Accueil des clients de la gérance

Le service accueille les Meyrinois et assure la permanence téléphonique pour toute question qui relève de la compétence du service.

Location de salles dans les bâtiments communaux

Il contribue au renforcement du lien social entre les Meyrinois en mettant à disposition, à certaines conditions, des locaux confortables et accueillants tels que des restaurants scolaires, des salles de gymnastiques, des buvettes, des salles de réception, des aulas, etc.

Il loue le matériel nécessaire à l'occasion des manifestations privées ou associatives meyrinoises auxquelles il apporte son soutien.

Il met également à disposition toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique), au GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), au CAS (Centre d'action sociale), à l'IMAD (Institution Genevoise de maintien à domicile) et aux activités de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- la gestion des nombreuses parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 4 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- **Restaurant de l'Auberge communale.** Fermé depuis le départ du gérant en août 2020, le temps de repenser son aménagement intérieur, d'obtenir les crédits nécessaires auprès du Conseil municipal et de mener à bien les travaux de rénovation. Objectif de réouverture avec un nouveau gérant pour le deuxième trimestre 2022.
- **Restaurant du Forum Meyrin.** Constitué notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.



Cimetière de Feuillasse

© Alexandra Piccolo Bruneau

- **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- **Restaurant buvette la Grignotte** « anciennement buvette du centre sportif des Vergers ». Géré dorénavant par une nouvelle gérante. Cette buvette propose des collations et des plats simples ; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. La gérante assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.

Cimetières et crypte

Le service octroie les concessions et administre les cimetières. Il accompagne les familles des personnes défuntées pour les orienter sur les prestations communales en assurant la prise en charge administrative lors d'un décès. Trois chambres mortuaires sont à la disposition des Meyrinois pour un temps de recueillement lors de deuils.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante :

toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou des rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération de « fonctionnement »

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits dans la délibération exécutée durant l'année 2021 dans nos bâtiments et leur environnement :

Salle Antoine-Verchère

- Pose d'une ligne de vie sur la marquise Est.

Ecole des Champs-Frèchets

- Echange des sols de 4 classes ;
- échange de l'éclairage de 3 classes ;
- peinture aula + hall, parascolaire + hall, salle des maîtres ;
- changement du tableau électrique ;
- changement de l'éclairage rez inférieur.

Ecole de Livron

- Réfection des joints de dilatation de la toiture ;
- changement de l'alimentation en eau du concierge ;
- échange des grilles de sol, des plafonds et de l'éclairage des WC.

Espaces verts et parcs publics

- Rénovation des écrans thermiques des serres ;
- peintures des portes de la serre du bâtiment A ;
- rénovation de la toiture couverte ;
- réparation des serrures et des portes de garages.

Cimetière de Meyrin-Village

- Changement de la porte du dépôt.

Ecole de Bellavista II

- Remplacement de l'éclairage de la salle de gymnastique et du Dojo ;
- remplacement de la centrale d'alarme ;
- remplacement de l'éclairage de 6 classes ;
- remplacement des sols de 2 classes ;
- réfection complète d'un appartement de fonction.

Ecole de Meyrin-Village

- Création d'un local de stockage au sous-sol ;
- réfection complète de la salle de jeux.

Ancienne Laiterie de Mategnin

- Réfection complète des locaux.

Avenue de Vaudagne 1

- Changement de la porte métallique inclinée de descente de cave.

Chez Gilberte

- Mise en place de panneaux phoniques.

Mairie

- Changement des rideaux de l'aula et de la buvette ;
- réfection du sol ainsi que de l'éclairage de l'aula ;
- pose d'une ligne de vie en toiture ;
- aménagement des espaces café (meubles et panneaux d'affichage) dans les couloirs ;
- mise en place de 3 fontaines à eau raccordées sur le réseau.

Ferme de la Golette

- Réfection de la structure métallique (peinture) de la verrière ainsi que du mur ;
- création d'un meuble de rangement dans la salle de réception ;
- mise en place de 2 fontaines à eau raccordées sur le réseau.

Maison communale

- Rénovation de la Ludothèque.

Villa Mani

- Création d'un vestiaire pour l'état-major ;
- création d'une penderie dans les combles pour les collaboratrices et collaborateurs ;
- mise en place de vannes thermostatiques.

Ecole de Monthoux

- Pose d'une ligne de vie en toiture.

EVE Monthoux

- Mise en place de mains courantes sur les escaliers extérieurs ;
- mise en place des hauts parleurs supplémentaires dans les salles de vie afin que le signal de la détection incendie soit audible.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2021	1'313 enfants
Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 320 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)	523 enfants accueillis
Offre d'accueil en milieu familial: 42 places subventionnées	41 enfants accueillis
Offre d'accueil à la garderie La Framboise: 16 places subventionnées	42 enfants accueillis
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la journée	308 enfants en attente
Nombre d'enfants en liste d'attente pour une place à la demi-journée	168 enfants en attente
Nombre d'enfants sans demande de place d'accueil	231 enfants
Nombre de familles et d'enfants fréquentant « La Marelle »	45 familles et 67 enfants différents sur l'année, avec une moyenne d'une vingtaine de personnes par accueil



Expo Graines de créateurs

© Mélanie Métiwer



La Marelle

© Evelyne Vauchoux

ÉVOLUTION DU SERVICE

Direction du service

La direction du service a achevé le travail initié en 2020 sur l'organisation du collège de direction. Ce travail, accompagné par une experte externe, a permis de déterminer les modes de collaborations, les périmètres décisionnels partagés et propres à chaque co-responsable et d'établir les canaux de communications. Fortes de cette supervision, les trois co-responsables ont maintenant un cadre de travail solide pour poursuivre efficacement leur travail de gestion du service.

Ce travail a également mis en lumière les besoins du collège de direction pour assurer la bonne marche du service et permettre aux co-responsables d'effectuer les tâches qui leur incombent. La direction du service a ainsi pu se doter, au mois de juin, d'un poste d'assistante de direction lui permettant de déléguer une partie des tâches opérationnelles au profit de la gestion stratégique du service.

Les projets transversaux

Attachée à l'esprit meyrinois d'un travail en transversalité, la co-direction a poursuivi les collaborations fructueuses avec les autres services de la Commune, pour faire vivre des projets communs et créer les ponts nécessaires qui permettent aux actions du service de s'inscrire dans une continuité et aux enfants et à leurs parents, d'évoluer dans un contexte cohérent, sans ruptures.

Bientôt à l'école – la transition petite enfance école

Ce projet, porté par le Bureau de l'intégration des étrangers, a pour but de faciliter la transition scolaire en proposant à des familles, essentiellement allophones et n'ayant pas ou peu de connaissances du système scolaire genevois, des moments d'échanges et de rencontres avec les différents partenaires de l'école. Co-piloté par le service du développement social et emploi (DSE) et celui de la petite enfance, dans le cadre du pôle familles, vie de quartier, réseau, « Bientôt à l'école » a dû être repensé pour s'adapter aux mesures sanitaires.

Les familles inscrites ont participé à 4 rencontres durant lesquelles elles ont pu partager leurs questionnements et avoir des informations sur le fonctionnement de l'école. Malgré le redimensionnement du projet dans une forme réduite, l'équipe a accompagné les familles en plus des rencontres en les appelant régulièrement afin de répondre à leurs interrogations. Les familles ont ainsi pu se familiariser avec le système scolaire et les attentes de l'école pour entrer plus sereinement et mieux outillé dans la scolarité. Elles ont également pu créer des liens entre

elles, découvrir de nouveaux lieux comme Chez Gilberte, la maison meyrinoise et bénéficier des apports professionnels de l'équipe du projet.

Le développement durable

Le service a poursuivi ses actions relatives au développement durable, avec l'accompagnement de la responsable du système interne de gestion durable, Véronique Diebold. En 2021, la réflexion s'est portée essentiellement sur l'alimentation – un des axes du programme de législation – autant sur la dimension qualitative et responsable (augmentation des denrées locales et biologiques), que sur celle de la durabilité (analyse des menus non appréciés en vue d'une réduction du gaspillage alimentaire, gestion des déchets, etc.). Le service a également rejoint le groupe de travail sur la création d'un atelier de transformation (légumerie) pour favoriser l'approvisionnement de légumes issus de l'agriculture biologique avec la coopérative agricole.

Les activités culturelles

Les collaborations avec la bibliothèque et le service de la culture se sont poursuivies dans la même dynamique riche d'échanges et de créativité pour offrir aux enfants des EVE et aux familles de Chez Gilberte, la maison meyrinoise, des contes d'hiver, des lectures et autres moments qui permettent à chacun d'entrer dans un monde de rêve et de poésie.

Le service s'est également mobilisé dans le cadre d'une réflexion cantonale menée par la Maison de la créativité sur les éveils culturels dès la naissance. De cette réflexion et des actions menées par les équipes éducatives auprès des enfants pour enrichir leurs expériences créatives et artistiques au sein des lieux petite enfance, est née l'idée de réaliser une exposition au Cairn, en collaboration avec le service de la culture. C'est ainsi que s'est construite l'exposition « Graines de créateurs » au mois de novembre qui met en scène les expériences réalisées par les enfants et permet aux visiteurs de les vivre et les reproduire, de manière interactive.

Une nouvelle collaboration avec le service de la bibliothèque et celui des aînés a vu le jour avec le projet « Et si on se racontait des histoires? » dans le quartier des Champs-Frêchets au Jardin de l'Amitié. Depuis le mois de septembre, une éducatrice du pôle familles, vie de quartier, réseau participe quotidiennement aux moments de lecture que proposent deux bibliothécaires aux familles tous les mardis en fin d'après-midi. Accompagné également par une animatrice du Jardin de l'Amitié, ce projet représente une excellente opportunité pour aller



© Mélanie Méthivier

Expo Graines de créateurs

à la rencontre des familles, offrir aux habitant-e-s des temps de découvertes et d'échanges intergénérationnels conviviaux, tout en favorisant l'accès au livre, dès le plus jeune âge.

Réflexions RH, recrutements des nouveaux collaborateurs et départs

Dans le cadre de la réflexion sur la charge de travail des responsables de site, deux éducatrices de l'enfance ont vu leurs missions évoluer vers de la coordination de projets et de réflexions pédagogiques. Leur expertise du fonctionnement des structures est d'un grand soutien aux responsables de site dans la mise en place de projets internes aux structures ou impulsés par le service, ainsi que dans la coordination des animations pédagogiques proposées aux enfants.

Comme dit précédemment, le travail mené au sein du collège de direction du service a permis de réorganiser la charge de travail, en distinguant la part opérationnelle, stratégique et de direction. Ce travail a également abouti à la création d'un poste d'assistante de direction pour soutenir le travail des trois co-responsables, entrée en fonction au mois de juin.

Après plus de 30 années au sein de la petite enfance, Madame Maud Kraus a quitté sa fonction de gestionnaire pour une retraite amplement méritée. Le service perd une collaboratrice très dévouée, qui par sa longue expérience a traversé toute la vie du service depuis sa création.

PÔLE STRUCTURES D'ACCUEIL

Le pôle structures d'accueil s'organise autour de trois grands axes :

- La définition de l'orientation pédagogique de l'accueil en EVE, ainsi que dans le cadre de l'accueil familial de jour et le suivi de son déploiement par les responsables de site et les équipes ;
- L'évaluation des besoins et la planification du développement de l'accueil et le suivi des projets de nouvelles structures ;
- La gestion des processus RH du service.

Orientations pédagogiques

La particularité de l'accueil petite enfance meyrinois réside dans son concept pédagogique construit sur le multiâge qui consiste à proposer une prise en charge éducative des enfants âgés de 4 mois à 4 ans au sein d'un même groupe. Ce type d'accueil offre une configuration favorisant l'action autonome et l'entraide des enfants dans l'échange de compétences et de savoirs. Dès lors, les plus petits sont stimulés par l'observation des aptitudes des plus grands. De leur côté, les plus grands sont valorisés dans la transmission de leur expérience.

Faits marquants dans les structures d'accueil

Dans les structures petite enfance, cette année 2021 a été marquée par une kyrielle de mesures sanitaires plus ou moins restrictives selon les périodes. Les équipes éducatives ont dû faire preuve de beaucoup d'adaptation pour répondre aux besoins des enfants tout en respectant les plans de protection qui ont jalonné l'année. Le main-

tien de la qualité de l'accueil a été la ligne directrice de nos réflexions durant cette année si complexe.

La relation avec les familles a été durement mise à l'épreuve et a représenté l'une des difficultés majeures que les équipes ont rencontrées. Aucun temps ludique ni récréatif consacré au tissage de liens entre les parents et avec les équipes n'a pu être maintenu. Les actions des professionnel-le-s ont parfois été mises à mal par un manque de compréhension des réalités de chacun.

Les collaboratrices et les collaborateurs ont été fortement touché-e-s par la propagation du coronavirus, occasionnant des adaptations quasi journalières des équipes afin de maintenir la dotation en personnel et l'activité de l'accueil selon les normes d'encadrement en vigueur. Encore une fois, la solidarité et l'engagement professionnel ont été de mise au sein des équipes. Que ce soit par des heures supplémentaires, des rocade de groupes et même de structures, ou par des changements d'horaires, les professionnel-le-s de la petite enfance se sont mobilisé-e-s tout au long de l'année pour permettre aux structures de maintenir leur accueil aux enfants, sans devoir fermer. Ce n'est qu'à la mi-décembre, au plus fort de la pandémie pour 2021, que le service a dû prendre la décision de réduire les horaires d'accueil dans les quatre crèches. Si cette mesure n'a pas été sans conséquence pour les familles dans leur organisation quotidienne et de travail, elle a néanmoins permis de maintenir la prestation pour tous.

Heureusement, la pandémie n'a pas été la seule actualité des structures, et en plus des projets et activités développés dans chaque lieu, l'ensemble des EVE a pris part au projet des « éveils culturels dès la naissance » en proposant un panel riche et varié d'expériences et découvertes artistiques aux enfants. Un projet commun motivant qui a permis des échanges et des partages entre les équipes.

EVE Monthoux

Cette année s'est déroulée sous le thème « de la créativité à l'art ». Au fil des mois, les enfants ont été invités à participer à de nombreuses activités et ateliers d'éveil culturel et artistique lors desquels ils ont pu découvrir et explorer différentes techniques, matières et supports. Les enfants ont ainsi pu s'essayer à la photographie, la sculpture, la peinture sous toutes ses formes, au collage, au portrait, et bien d'autres médiums encore. Les enfants et les familles ont eu le plaisir de découvrir leurs œuvres exposées sur les murs de l'EVE. Les enfants ont également pu se familiariser avec le travail d'artistes connus tels que Charlie Chaplin, Calder, Claude Monnet, Keith Haring, Niki de Saint Phalle, Piet Mondrian, Arcimboldo, etc.

Afin de poursuivre ce thème, l'équipe a proposé des ateliers créatifs sous une forme quelque peu différente en installant dans un espace dédié, du matériel simple, varié, parfois défonctionnalisé, visant à permettre une exploration libre par les enfants. La créativité émerge ici dans la manière d'explorer et de s'approprier le matériel à disposition.

En complément des ateliers créatifs, un groupe a initié une troupe de théâtre à l'occasion de la fête de l'Escalade. Désireux d'innover et de faire découvrir de manière différente l'histoire de l'Escalade aux enfants, une partie de l'équipe éducative s'est réunie et engagée activement pour monter un spectacle. En partant d'un livre existant, l'équipe a écrit le scénario en l'adaptant au jeune public. Elle a également conçu le décor, les costumes et la bande-son. Après plusieurs répétitions, l'équipe était fin prête pour le jour J. Ainsi, le 9 décembre 2021, le jeune public de Monthoux a eu la joie de découvrir ce beau spectacle qui a rencontré un vif succès.

EVE Champs-Fréchets

Bouger est un besoin fondamental chez les enfants. Danser, c'est bouger, mais pas que ; c'est aussi un moyen de s'exprimer, d'évoluer dans l'espace, de partager avec l'autre, de libérer certaines émotions, d'expérimenter des gestes et des postures, et de vivre des histoires à travers le mouvement. En tenant compte des compétences motrices et relationnelles des enfants, la danse est abordée de manière ludique en utilisant le jeu, l'humour et l'imaginaire des petits et des grands.

Rythmes latinos, musique instrumentales ou chorégraphies modernes sont de la partie, dans l'objectif d'élargir le répertoire musical de l'enfant, et par conséquent des sons et rythmes sur lesquels il peut bouger. Ainsi, l'enfant enrichit sa palette d'actions et à travers l'expérience, constate ses forces, ses limites, son énergie. En fin d'année, ce projet s'est clôturé de manière festive sous la forme d'un spectacle pour les familles.

Dans cette même approche de découverte et d'expérimentation, l'équipe de l'EVE Champs-Fréchets a créé un atelier musique pour les plus petits et les enfants allophones dans le but de favoriser l'expression non-verbale des enfants par le biais de la musique. La libre expression, le développement du potentiel créatif et l'ouverture à la diversité musicale sont au cœur de ce moment. L'adulte ne montre pas l'exemple, il n'y a pas de consignes. Les enfants expérimentent ce qui est mis à leur disposition, testent, inventent, innover.

Situation de l'accueil 0-4 ans à Meyrin au 31.12.2021

	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Nombre de places autorisation SASAJ	90	90	90	50	60	380

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	31	35	42	18	0	126
de 2 à 4 ans	74	75	65	44	139	397
Total 0-4 ans	105	110	107	62	139	523

Enfants accueillis par type d'abonnement	EVE CHF	EVE MON	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	29	43	41	30	45	188
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	43	46	26	20	55	190
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	33	21	40	12	39	145

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	41	42
Nombre de places équivalent plein-temps prévues	42	
Nombre de places équivalent plein-temps occupées	40	
Nombre d'accueillantes familiales engagées	14	

Inscriptions en liste d'attente par tranche d'âge	ACCUEIL À LA JOURNÉE	ACCUEIL À LA DEMI-JOURNÉE	Total
0-2 ans	217	58	275
2-4 ans	91	110	201
Total 0-4 ans	308	168	476

Données démographiques et statistiques

Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-4 ans)	1313
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures confondues	606
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	168
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	231

*CHF = Champs-Frêchets; MON = Monthoux; AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.



© EVE Vergers

Pirouette

EVE Cité

Cette structure propose un accueil à la demi-journée, dite à prestations restreintes, pour des enfants dont la grande majorité des parents n'exercent pas d'activité professionnelle. Si cette structure proposait initialement des places dès l'âge d'une année, elle ne permet plus aujourd'hui de répondre efficacement aux besoins de places pour les 2-4 ans qui n'a cessé de croître au fil des ans. Par ailleurs, on observe une augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins d'accueil pour diverses raisons (familles en situation de grande précarité, problématiques de développement, difficultés langagières, etc.) pour lesquels une place en EVE représente un facteur de protection et d'accompagnement permettant d'acquérir des compétences indispensables à l'entrée dans la scolarité.

Fort de ces constats, le service a engagé une réflexion sur l'accueil à l'EVE Cité, menée en collaboration avec l'équipe, la responsable de la structure, la direction du service et la conseillère administrative en charge de la petite enfance, qui a abouti à la proposition de modifier l'âge d'entrée des enfants afin d'augmenter la part d'enfants de 2-4 ans pouvant obtenir à une place d'accueil, et ainsi bénéficier d'un accueil extra-familial avant l'entrée à l'école. Cette nouvelle mesure est entrée en vigueur au démarrage de l'année scolaire 2021. Les espaces ont été repensés et réaménagés pour répondre à cette nouvelle organisation des groupes.

L'équipe a travaillé tout particulièrement à la mise en place de la pédagogie « Jouer c'est magique », un programme éducatif conçu pour favoriser l'apprentissage

actif de l'enfant, notamment par le jeu dont l'équipe s'inspire dans sa pratique au quotidien. Dans ce but, il est proposé aux enfants un environnement riche où ils peuvent interagir tout en se sentant soutenus individuellement. Lorsque l'enfant s'investit selon ses intérêts dans un jeu qui convient à son niveau de développement, cela contribue à son développement global.

EVE Parc

L'année 2021 a vu la mise en place d'un nouveau projet destiné aux enfants sur « l'écoute active ». Partant du souhait de permettre aux enfants de se centrer sur ce qui est dit et développer des capacités d'attention, l'équipe a construit des bandes sonores à écouter qui ont pour objectif de développer l'attention à travers l'écoute d'une voix non familière qui donne un déroulé d'activités ou de missions à accomplir.

Avec la situation sanitaire, l'équipe s'est questionnée sur l'influence du port du masque et l'acquisition du langage. Accueillant les enfants en multiâge, l'équipe a saisi l'opportunité de mettre davantage en valeur les compétences langagières des plus âgés. Pour cela les professionnels ont, lors des moments de repas ou de réunions, créé des situations participatives avec des enfants ayant plus d'aisance dans la parole. Ces derniers racontaient des histoires, donnaient à manger aux bébés en verbalisant le contenu de l'assiette, et lors d'activités aux plus jeunes et en face à face, le nom des objets et le déroulement de l'action. Afin d'expliquer cette démarche de transmission de savoir des enfants, un feuillet a été remis aux parents.

EVE Vergers

Depuis 2018, l'EVE Vergers collabore avec la Fondation Ensemble dans le cadre de l'insertion professionnelle d'une adulte en situation de handicap. D'abord rattachée à l'équipe d'intendance, cette personne a pu progressivement enrichir son travail pour intégrer depuis juin 2021 la vie d'un groupe sur une demi-journée et faire partie intégrante de la vie de l'EVE, auprès des enfants, des familles et de l'équipe éducative. Cette collaboration s'inscrit dans la valeur portée par l'EVE sur l'inclusion et participe à l'ouverture d'esprit de chacune et chacun pour accueillir la différence, quelle qu'elle soit.

Les futurs écoliers ont pu participer à un projet d'éveil gymnique animé par des professionnel-le-s de l'association « Pirouette ». Les activités permettent aux enfants d'acquérir de nouvelles compétences physiques, de développer leur coordination psychomotrice, de surmonter leurs appréhensions et de découvrir des engins (poutres, barre fixe, etc.) tout en effectuant des parcours ludiques et sécurisés. L'équipe a pu voir l'évolution des enfants au fil des 5 séances et leur plaisir à s'y rendre.

Le dépannage bébés

Le dépannage bébés a été créé pour venir en soutien des familles disposant de peu de réseau social et familial afin de leur offrir un temps d'accueil ponctuel. Avec la réorganisation de l'accueil de l'EVE Cité, et au regard des besoins des familles, le service a pris la décision de mettre un terme au dépannage bébés. En effet, si cette prestation était au départ très prisée par les familles, le service a observé une nette diminution de la fréquentation au fil des ans, les familles ayant surtout besoin de solutions pérennes pour des modes de garde.

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les équipes éducatives des EVE sont soutenues et accompagnées dans leur travail par deux psychologues intervenantes en soutien pédagogique engagées par le service. Celles-ci interviennent dans les institutions dès l'inscription de l'enfant ou à la demande des équipes, contribuant à créer les conditions favorables à l'accueil et à l'épanouissement de chaque enfant dans le groupe. Les psychologues collaborent également avec les familles dans un partenariat avec les équipes et selon les situations, avec le réseau socio-éducatif large (Consultation Office médico-pédagogique, thérapeutes, Service éducatif itinérant, etc.).

Sur l'ensemble de l'année 2021, les deux psychologues ont accompagné les équipes pour l'accueil de 90 enfants

(ce qui représente 17% des enfants accueillis dans les EVE). Plus d'un tiers des suivis concerne l'EVE Cité, ce qui correspond à 25% des enfants accueillis dans cette structure. Le volume des suivis pour l'EVE Cité a significativement augmenté depuis 2020 et est en lien avec le changement d'âge de la population accueilli (depuis 2021, l'EVE Cité a passé d'un accueil des 1-4 ans à 2-4 ans). Les interventions varient d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes et des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. Elles ont accompagné la transition vers l'école pour 32 enfants. Pour 11 d'entre eux, des mesures d'enseignement spécialisé (soutien à l'école ou école spécialisée) ont été demandées. En décembre 2021, 49 dossiers sont encore en cours pour l'année scolaire. Le volume des interventions fluctue sur l'année en fonction du rythme scolaire, avec généralement un pic entre les mois de mars à mai, avant le départ des futurs écoliers à l'été, avec cette année jusqu'à 65 situations suivies en même temps.

Une des psychologues intervient également dans le cadre des prestations du pôle familles, vie de quartier, réseau. Cette collaboration a débuté par plusieurs interventions auprès des familles dans la cadre des projets de « Bientôt à l'école » et « Sur le chemin de l'école ». Le développement de la collaboration est amené à se poursuivre et à s'étendre pour 2022.

En complément de leurs interventions, les psychologues proposent aux équipes des colloques de sensibilisation sur des thématiques liées aux enfants à besoins éducatifs particuliers. Elles ont ainsi débuté les soirées de sensibilisation aux troubles du spectre autistique avec l'équipe de l'EVE Cité. Pour l'EVE Vergers, les colloques d'analyse de la pratique ont été reconduites sur la thématique de l'inclusion. Par ailleurs, des projets ciblés sur plusieurs semaines ont été réalisés avec certaines équipes autour de la stimulation du langage, les retards de langage étant de plus en plus nombreux chez les jeunes enfants et le réseau de spécialistes saturé. Ces moments privilégiés en petit groupe permettent à certains enfants de faire des progrès notables en peu de temps.

Structures d'accueil subventionnées

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle agit dans le cadre

défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application.

L'application du salaire minimum au sein de l'AFJ-MVM, a été sans aucun doute l'événement le plus marquant de l'année 2021. S'agissant d'une reconnaissance financière du métier d'accueillante familiale, la hausse du salaire complète le processus de professionnalisation des accueillantes familiales entamé depuis une décennie par trois structures genevoises de coordination et mené par l'AGSC (Association genevoise des structures de coordination).

La mise en place du salaire minimum a impliqué plusieurs réformes au sein des structures de coordination dont à l'AFJ-MVM, notamment au niveau de l'organisation du travail des accueillantes familiales qui sont dorénavant rémunérées en fonction des abonnements des contractuels des enfants (et non plus en fonction de leur fréquentation effective) ce qui représente une amélioration de leurs conditions en garantissant leur salaire lorsque les enfants sont absents. Le système de facturation aux parents a également été revu avec l'introduction d'un système de paiement mensualisé à l'instar de ce qui est pratiqué en EVE.

Garderie La Framboise

La capacité d'accueil de La Framboise est de 16 enfants par demi-journée. Les enfants du secteur village sont prioritaires. En 2021, La Framboise a accueilli 42 enfants sur des temps très partiels.

Afin que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le service accompagne chaque année le comité bénévole de La Framboise dans l'exécution des processus d'inscription et de calcul du prix annuel de pension.

PÔLE FAMILLES, VIE DE QUARTIER, RÉSEAU

L'action du pôle se réalise sur trois axes :

- le développement de prestations et d'actions de proximité sur le territoire meyrinois pour favoriser l'intégration sociale des familles et renforcer l'encouragement précoce des enfants ;
- la création et le développement du réseau dans le domaine de la petite enfance, par le travail en transversalité avec les différents services de l'administration et les partenaires associatifs ;
- la représentation des réalisations du service et le suivi de la communication interne et externe.

Chez Gilberte, la maison meyrinoise

Chez Gilberte – la maison meyrinoise a pleinement endossé son nouveau nom en 2021. C'est un lieu ouvert aux habitants de 0 à 99 ans, où les valeurs tels que l'accueil, l'échange et la solidarité sont portées par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Dès le début de l'année, cette nouvelle équipe composée de collaboratrices du service petite enfance et du service du développement social et emploi s'est attelée à identifier ses valeurs et postures professionnelles communes qui se présentent sous la forme de quatre piliers fondamentaux : Appartenance, Vivre ensemble, Ecoute et Orientation, Citoyenneté qui s'incarnent dans une diversité de prestations et de projets (espace informatique, permanence d'orientation, repas communautaires, accueils parents-enfants « La Marelle », cours mamans-enfants du CEFAM, Mon bébé et moi, karaoké des habitant-e-s, etc.).

2021, malgré les multiples variations des restrictions sanitaires, Chez Gilberte, la maison meyrinoise a réussi à fêter non seulement la crémaillère de la Maison en mai, mais également son premier anniversaire en musique en septembre. Avec l'exigence du pass sanitaire et pour rester fidèles à nos piliers, tous les jours, une collation chaude en terrasse a pu être proposée au mois de décembre.

Marelle ateliers créatifs



© PEF

La Marelle

L'espace parents-enfants « La Marelle » joue un rôle central pour ces familles qui peuvent ainsi bénéficier, deux demi-journées par semaine, d'un lieu adapté pour les tout-petits avec un accompagnement professionnel pour jouer, découvrir, se ressourcer, se rencontrer et tisser des liens.

Fortement impacté par les fermetures liées à la pandémie, l'espace a été contraint de fermer du 20 janvier au 17 mai. Afin de pallier cette période d'arrêt, l'équipe a mis en place une permanence avec un prêt de sacs de jeux afin de maintenir le lien et de soutenir les familles durant cette période. Dès la levée des restrictions pour ce type d'accueil, La Marelle a pu rouvrir ses portes fin mai aux familles qui attendaient avec impatience de retrouver un lieu ressource où venir avec leurs enfants. L'équipe a proposé des ateliers créatifs, dans le cadre du projet « Les éveils culturels dès la naissance », et durant les deux premières semaines de vacances scolaires de juillet, une Marelle itinérante au parc des Ailes à Cointrin et au parc des Micocouliers dans le cadre de Meyrin-les-Bains.

A l'automne, l'équipe a organisé deux sorties en forêt pour les familles, avec le concours d'un musicien qui crée des parcours sonores en milieu naturel pour les tout-petits. Nombreuses familles venaient pour la première fois dans une forêt avec leurs enfants. Ce type d'activités participe à l'un des axes de travail du pôle : accompagner les familles dans la découverte de nouvelles possibilités de jeu en famille et une sensibilisation aux besoins psychomoteurs des enfants. En revanche, la fin de l'année a à nouveau été marquée par un frein de l'activité avec l'instauration du pass sanitaire pour l'accès à tous lieux publics.

Collaboration avec le CEFAM – (Centre de rencontre et de formation pour femmes migrantes)

Le pôle collabore avec le CEFAM dans le cadre des cours de français donnés aux femmes migrantes en organisant, deux demi-journées par semaine, l'accueil des enfants.

Ce partenariat permet aux enfants d'expérimenter la vie en groupe, d'apprendre progressivement les règles en collectivité, de jouer avec leurs pairs et de renforcer leurs compétences linguistiques. Les mamans, de leur côté, peuvent se concentrer sur l'apprentissage du français et vivre une première expérience de séparation avec leurs enfants. Des rencontres sont organisées régulièrement entre les mamans et l'éducatrice pour parler éducation, santé et alimentation, aussi pour des sorties à la ludothèque et la bibliothèque.

L'accueil des enfants du CEFAM a dû être interrompu de janvier à février afin de permettre à l'équipe d'éducatrices de remplacer dans les EVE pour maintenir la prestation aux familles. Malgré les différentes phases sanitaires, entravant la participation des mères aux cours, l'équipe du pôle et celle du CEFAM ont pu organiser différentes activités et sorties dans le but de participer à leur intégration dans la vie meyrinoise, de les accompagner dans la connaissance des activités existantes sur le territoire, de participer au renforcement de leurs compétences parentales, et de soutenir le développement global des enfants. Des visites de la bibliothèque, du Jardin botanique alpin, d'expositions du Cairn et d'autres encore ont jalonné l'année.

L'équipe accompagne également les assistantes éducatives du CEFAM dans leur travail auprès des enfants et dans le développement de leurs compétences professionnelles, tout au long des temps d'accueil et lors de moments d'intervisions.

Mon bébé et moi

Avec l'arrêt par l'Institut genevois de maintien à domicile (Imad) de la consultation du nourrisson depuis le mois de mars 2020, l'équipe du pôle a travaillé sur une nouvelle prestation pour offrir aux familles un espace de soutien et d'information pour toute question sur la santé, la parentalité et le développement du jeune enfant. « Mon bébé et moi » a aussi pour vocation de proposer des ateliers thématiques sur des sujets tels que les émotions, le sommeil, l'alimentation, les écrans, et bien d'autres encore, dans un but de prévention et de promotion de la santé infantile.

Sur le chemin de l'école

Dans le cadre de sa mission relative au renforcement de l'égalité des chances et de soutien au démarrage de l'école, le pôle a développé un projet d'accueil autour de la transition vers l'école pour une douzaine de familles n'ayant jamais pu bénéficier d'une place d'accueil en structure collective. Ce projet vise à augmenter les chances de débiter sereinement l'école en offrant une expérience collective de 3 mois à des enfants ne fréquentant pas de lieu d'accueil préscolaire. Il aborde le type d'actions éducatives à privilégier pour soutenir, de façon cohérente, le développement des enfants de 3-4 ans. Ce projet, valorisant le jeu et le plaisir d'être ensemble, se veut un accompagnement spécifique pour l'enfant et sa famille quelles que soient leurs origines, leurs histoires et leurs cultures. Cela dans une approche participative où le parent est inclus au même niveau que l'enfant. Cette première expérience du projet a rencontré un grand



© Evelyne Vachoux

Sur le chemin de l'école

succès, tant auprès des enfants qui ont pu aborder plus sereinement leur entrée dans la scolarité que des parents qui ont mieux cerné les attentes du milieu scolaire, et pu accompagner leurs enfants dans cette nouvelle étape de vie renforcés et confiants.

Les Chapiteaux enchantés

Pour la première fois cette année, la Campagne Charnaux a accueilli « les Chapiteaux enchantés », une manifestation culturelle créée et soutenue par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), destinée aux familles avec enfants en âge préscolaire. Durant 5 matinées au mois d'août, les familles ont pu profiter d'une multitude de propositions culturelles : des marionnettes aux contes, en passant par le chant et autres découvertes musicales, mais aussi des lectures, des animations ludiques, d'éveil au mouvement et à la créativité. Gratuits et spécialement adaptés pour de jeunes enfants, les chapiteaux ont enchanté petits et grands pour un partage en toute convivialité.

PÔLE GESTION, FINANCES ET LOGISTIQUE

Le pôle gestion, finance et logistique est un pôle très ouvert et agile qui travaille en complémentarité, en support et en transversalité avec les deux autres pôles du service. Ses missions sont construites sur les trois axes suivants :

- gestion des tâches administratives liées aux places d'accueil ;
- gestion réglementaire et financière de toutes les prestations et des budgets du service ;
- suivi des questions logistiques allant des événements à la coordination des entretiens des bâtiments des EVE.

Le secteur administratif est rattaché au pôle et est composé de 5 gestionnaires pour la partie gestion des EVE et 1 assistante pour l'accueil et la réception. Il gère l'ensemble des démarches ; de l'inscription en liste d'attente à la gestion des dossiers des familles bénéficiant une place d'accueil. Ce ne sont pas moins de 550 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année scolaire et plus de 850 dossiers sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'information sur les différentes modes de garde et de prestations offertes par la Commune, soit entre 20 et 50 appels et/ou visites par jour.

Gestion des places et des abonnements

Le secteur a poursuivi son travail dans un contexte rythmé par les mesures sanitaires et les réorganisations d'abonnements impactant certains aspects des tâches quotidiennes. Avec la réduction d'une partie des abonnements de janvier à avril, les gestionnaires ont dû modifier leurs méthodes et outils de travail, non compatibles avec la nature extraordinaire des nombreux changements. Le processus administratif de la rentrée a été repensé en conséquence avec une communication auprès des familles qui s'est essentiellement faite par voie informatique et en support téléphonique. Le traitement des dossiers d'inscriptions a permis d'attribuer à la rentrée 2021, 191 places d'accueil. Dans ce cadre, et afin de faciliter le traitement des informations pour les familles, le pôle a établi des formulaires à remplir informatiquement.

Ce pôle assure également la gestion de la hotline pour organiser les remplacements dans les structures qui ont été particulièrement fréquents avec la pandémie. Ce ne

sont pas moins de 700 appels qui ont été pris en charge par les gestionnaires.

Dans le cadre de la gestion financière et des achats, le pôle a organisé une centralisation et une automatisation des commandes à plusieurs niveaux (fournitures des EVE, lessives, matériel sanitaire, achats responsables à la Fève, etc.) dans la ligne du développement durable.

Evolution des fonctions

Au niveau de l'équipe, la direction du pôle a retravaillé en collaboration avec la co-direction et le service des ressources humaines, les descriptifs de fonction des collaboratrices pour faire évoluer leur poste d'assistantes à gestionnaires et gestionnaire coordinatrice en donnant un cadre de responsabilité et d'autonomie plus large. Le pôle a aussi formé et suivi un stagiaire de maturité professionnelle commerciale durant 1 an et un apprenti employé de commerce 2e année sur 4 mois.

Un nouveau logiciel petite enfance

La direction du pôle a travaillé activement sur le projet mené par le Service intercommunal d'informatique (SIACG) du renouvellement de l'application informatique métier petite enfance. Elle a été impliquée à toutes les phases du projet en tant qu'expert métier, représentante du système municipalisé de la petite enfance et membre du comité d'évaluation pour le marché public. Le service petite enfance de Meyrin a été retenu comme commune pilote pour la phase test de ce nouveau progiciel, qui débutera en 2022. Ce changement de logiciel permettra d'améliorer le travail de gestion et de traitement des dossiers, de l'inscription à l'attribution de la place et tout au long de la prise en charge de l'enfant avec en outre, un volet pédagogique qui permettra de renseigner les informations utiles des enfants durant leur accueil. Enfin, le logiciel rendra le traitement des données statistiques de la petite enfance plus performant.

Chapiteaux enchantés



POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisations de manifestation pour un événement de divertissement public communal	77 autorisations délivrées
Autorisations d'occupation du domaine public pour un stand ou vente de pâtisseries (hors LRDBHD)	154 autorisations délivrées
Partenariat Public Privé (PPP)	113 entreprises affiliées
Sommet USA-Russie	12 agents en appui dans le cadre de cette rencontre

MISSION

La police municipale a pour mission d'assurer la sécurité et l'ordre public, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population et d'accueillir, renseigner et informer le public. Dans une volonté d'être au plus près et à l'écoute de nos citoyens, la grande majorité des patrouilles des agents se font essentiellement à pied ou à vélo. La police municipale compte 21 agents. Ils travaillent en rotation afin d'assurer une couverture opérationnelle de 7h00 à 23h00 du lundi au jeudi, de 7h00 à 24h00 le vendredi, de 10h00 à 24h00 le samedi, de 12h00 à 20h00 le dimanche. Le service du contrôle du stationnement et les patrouilles scolaires sont rattachés à ce service.

Nos 6 agents du stationnement et du domaine public sont chargés de faire respecter les prescriptions fédérales sur la circulation routière, en particulier les prescriptions en matière de stationnement, de contrôler les zones de stationnement à macarons et horodateurs (gestion technique de ces appareils également). Ils ont pour tâche de prévenir l'affichage sauvage; d'être des répondants pour les commerçants du marché; d'effectuer des tâches d'aide de police lors de manifestations ou lors d'absence inopinée d'une patrouilleuse scolaire. Depuis 2014, les tâches dévolues à cette entité sont en constante progression comme la gestion des procédés de réclame et banderoles. 2021 fut une année marquante pour l'équipe des contrôleurs du stationnement et du domaine public, dès le mois de janvier une nouvelle prérogative, celle des direc-

tives de chantier, est venue étoffer une large palette de tâches à accomplir. Il a fallu repenser totalement l'organisation de cette entité. A l'issue de ce travail collaboratif, différents pôles de prestations spécifiques ont vu le jour. Cette refonte complète de son fonctionnement prendra sa forme définitive en 2022.

Nos 24 patrouilleuses scolaires assurent, en alternance, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école quatre fois par jour aux heures d'entrée et de sortie des établissements sur les 15 passages piétons concernés. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation tout en jouant également un rôle social et éducatif.

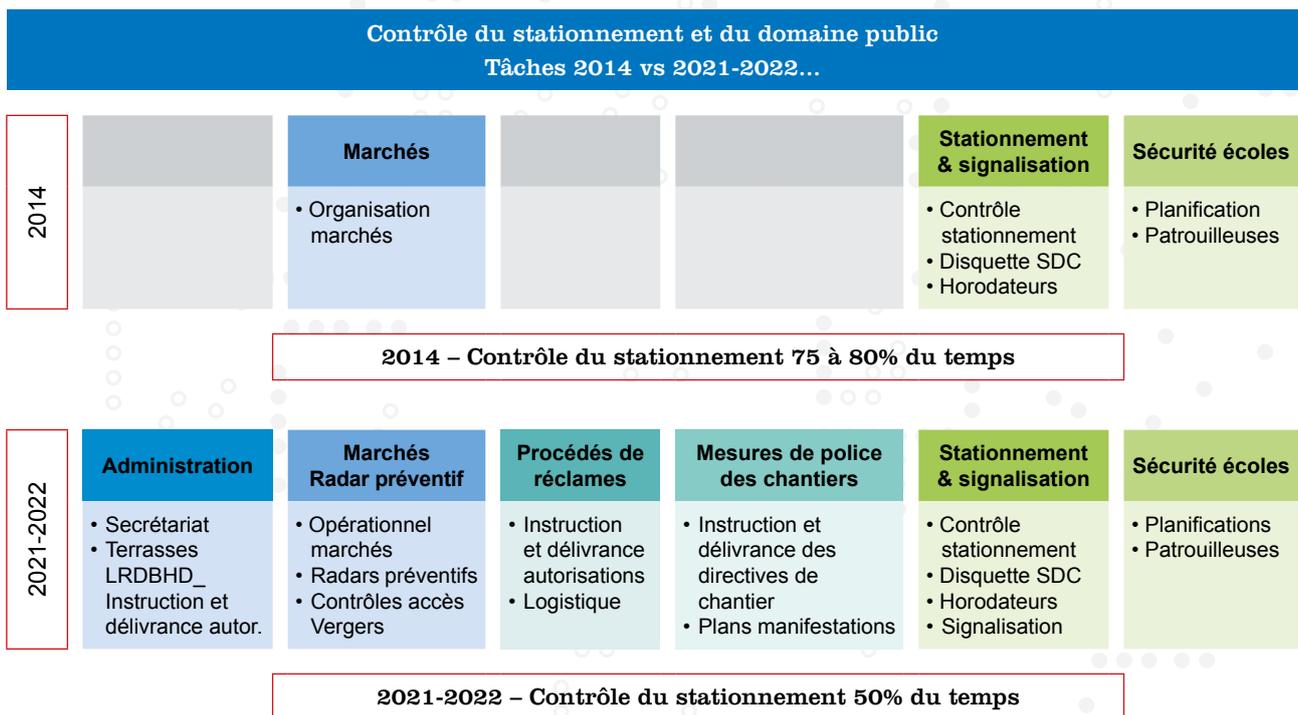
EVENEMENT PARTICULIER

Crise sanitaire

Pour la deuxième année consécutive, les activités de la police municipale ont été dictées par la pandémie. Toutefois, l'impact n'a pas été aussi important que lors de l'année précédente, malgré l'arrivée de nouveaux variants du virus, notamment Omicron. Les mesures de protection mises en place par l'administration et suivies à la lettre par les policiers municipaux ont permis de maintenir un effectif suffisant pour assurer toutes les missions.

Sommet USA-Russie

Appui de douze agents de la police municipale au profit de la police cantonale dans le cadre du sommet USA-Russie qui s'est tenu à Genève le 16 juin 2021.



PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

D'année en année, le succès du Partenariat Public-Privé entre les entreprises, la police municipale et cantonale grandit. Un bilan positif qui génère un vif intérêt auprès d'autres partenaires, comme notamment les adhérents de l'AZI Pro.

En 2021, le nombre de partenaires est porté à 113 avec l'affiliation de 32 nouvelles entreprises. Basé sur la proximité au travers d'une plateforme d'échanges d'informations régulières, ce concept concrétise et optimise toujours un peu plus les collaborations transversales, renforce le dispositif de sécurité sur les zones industrielles meyrinoises et permet à tous de gagner en pertinence dans ce domaine.

PREVENTION

La prévention étant toujours la motivation principale de la police municipale, des actions ciblées ont été effectuées en lien notamment avec les cambriolages. A cet effet, la présence des agents aux abords et dans les centres commerciaux, ainsi que des articles publiés dans le journal communal Meyrin Ensemble ont ponctué l'année.

Une attention particulière a également été portée sur la prévention des vols à l'astuce et plus spécifiquement sur les faux neveux. En effet, ce procédé vise principalement les personnes âgées et consiste à se faire passer pour un membre de la famille expliquant à la victime qu'il est retenu par la police d'un pays étranger. Il prétexte qu'il a besoin d'argent pour payer sa caution suite à un accident de la circulation. Les sommes remises dépassent souvent plusieurs milliers de francs. La police cantonale lance régulièrement des alertes pour ce genre d'escroquerie qui sont en augmentation.

En fin d'année, nous avons également mis en place une action ciblant les personnes se rendant dans les commerces de la ville afin d'y faire les achats de Noël. Cette période est malheureusement propice à tout type de vols, notamment ceux perpétrés à proximité des distributeurs automatiques de billets et sur les parkings. Les cibles sont encore une fois les aînés et les femmes qui se laissent distraire par un individu, laissant le temps à un complice de s'emparer du sac à main ou du porte-monnaie de la victime.

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, nous avons pu progressivement remettre en place nos présentations et actions de prévention avec nos partenaires pri-



© Police municipale, 2021

vilégiés, tels que les espaces de vie enfantine, les écoles primaires, le CO de la Golette et la présence auprès des aînés pendant les clubs de midi ou directement auprès du Jardin de l'Amitié.

Cette visibilité sur l'ensemble du territoire meyrinois est propice à la rencontre et outre les messages de prévention diffusés aux citoyennes et citoyens, nous sommes intimement convaincus que notre présence dissuade bon nombre de malandrins de commettre un délit.

Jeunesse meyrinoise

Cette année, nous avons effectué quinze présentations dans les différentes Espaces de Vie Enfantine de la commune (Champs-Fréchets, Cité, Parc, Monthoux et Vergers). Cela représente environ 139 enfants âgés de 4 ans qui commenceront l'école à la rentrée septembre 2021. Dans les écoles primaires en accord avec le DIP, 16 présentations ciblées ont pu être dispensées à l'attention de plus de 260 élèves de 5P en rapport avec la prévention et le métier de policier. Les liens créés avec les enseignants et leur direction pendant ces moments clés, permettent d'échanger tout au long de l'année scolaire et de trouver des solutions à différentes situations. Une confiance s'instaure entre institutions facilitant les relations. C'est aussi vrai avec les jeunes rencontrés lors de ces présentations et qui n'hésitent pas par la suite à interpeller la police municipale en dehors de l'école.

Prévention dissuasion répression (PréDiRe)

Chaque semaine qui suit les vacances scolaires, la police municipale effectue des contrôles de circulation, assurant ainsi une présence préventive aux heures d'entrées et de sorties des classes. Une attention particulière est également portée sur le port des ceintures de sécurité, les sièges pour enfants, les conducteurs qui ont des activités au volant qui détournent l'attention de la route, l'usage diurne des phares ainsi que des contrôles de vitesse.

SECURITE

Contrat local de sécurité (CLS)

Des actions sont menées en collaboration avec la police cantonale, notamment sur les axes déterminés par le contrat local de sécurité (signé par le canton et la ville de Meyrin) qui sont : les incivilités et la tranquillité publique, la consommation de stupéfiants et la prévention des vols auprès de la population la plus fragilisée.

En collaboration avec la police cantonale, des points de contact ont été définis afin de marquer une présence sur les lieux sensibles, à raison de 2 actions par mois.

Des contrôles radars avec interception sont organisés jusqu'à 3 fois par mois et des actions de circulation sont ponctuellement mises en place.

A noter qu'en dehors de ces actions, la police municipale a pour mission principale, l'occupation de l'espace public et la résolution de problèmes.

Manifestation

Deux manifestations d'importance ont pu être organisées, même si elles n'ont pas pu être réalisées sur les bases des années précédentes. Ceci a sollicité notre service pour l'élaboration des projets mais aussi marquer notre présence au moment des festivités. C'est ainsi que la Fête nationale s'est réinventée pour le plus grand plaisir du public et le Meyrin Run, anciennement les foulées automnales a pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré les exigences des organisateurs.

Groupe Accueil Manifestation (GAM)

L'équipe du Groupe Accueil Manifestation a été renforcée, une fois encore, compte tenu des conditions sanitaires nécessaires au cours du printemps et de l'été 2021. Elle a rassemblé 30 jeunes Meyrinois formés spécifique-

ment dans le but de se relayer quotidiennement pour accueillir, accompagner et prévenir des risques les usagers de la piscine des Vergers. Elle a circulé sur la Commune comme Covid Angels et participé aux manifestations qui ont pu se dérouler avec pour objectif de veiller au bon respect de ces conditions particulières auprès de la population dans une atmosphère bienveillante.

CONTROLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale

Nombre total de contrôles 47

Les prestations en chiffres

- Préventions routière (contrôles radar préventif)..... 11
- Amendes d'ordres 9'184
- Amendes administratives 57
- Contraventions 151
- Mises en fourrière cantonale ou 36
à disposition de véhicules 27
- Dépôts de plaintes communales 76
- Préventions dans les écoles 19
- Préventions autour des écoles 72
- Actions PREDIRE (rentrée scolaire) 150
- Signalisations amovibles mises en place en
collaboration avec le service de l'environnement à
l'occasion de travaux, marquages, manifestations ... 40
- Assistances lors de services funèbres 6
- Autorisations manifestations 77
- Autorisations occupations domaine public
(stand d'information/vente de pâtisseries) 154
- Autorisations pose de banderoles 28
- Autorisations poses enseignes,
panneaux publicitaires 51
- Partenariat public et privé PPP, nouvelles affiliations 32



Groupe Accueil Manifestation (GAM)

© Police municipale, 2021



Groupe Accueil Manifestation (GAM)

© Police municipale, 2021

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel et les constructions, et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 365 jours en 2021 et la construction de la Golette n'a pas été louée en 2021.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Gestion des places protégées dans les abris

Il y a 685 abris pour la population dans le groupement et 109, (représentant 5'138 places protégées), ont été contrôlés en 2021 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

ENTRETIEN

Entretien matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

SERVICE A LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population ;
- encadrement de la population ;
- déclenchement de l'alarme par sirène ;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- ravitaillement.

Pronatura

La protection civile est intervenue du 11 au 15 octobre et du 8 au 12 novembre 2021 pour démonter et remplacer tout le cheminement et les observatoires en bois qui étaient devenus impraticables, suite à l'usure du bois depuis le montage qui avait été fait en 2009 par la protection civile. L'opération s'est déroulée en deux phases, lors de la première phase, une trentaine d'astreints ont démonté les anciennes installations et ont commencé à mettre en place le nouveau platelage qui a été amélioré pour durer plus longtemps dans le temps.

Lors de la deuxième phase en novembre, nous avons finalisé toute la mise en place du nouveau sentier. La troupe a entamé simultanément, les travaux par les trois chemins d'accès pour gagner du temps et favoriser le travail d'équipe, car les poutres de chênes massif pesaient près de 160 kilos chacune.

Cet engagement au profit de la collectivité a également permis la visite de nombreux Meyrinoises et Meyrinois attachés au lieu. Ils ont été ravis de pouvoir s'entretenir avec les astreints, découvrir les moyens employés et pour certains, suivre au jour le jour l'avancée des travaux. C'est une intervention qui a passionné les astreints, car ils ont pu s'exercer en réalisant un travail concret.



Pronatura

© Protection civile, 2021



© Protection civile, 2021

Hotline Covid

Quelques chiffres :

- 39 astreints mobilisés ;
- 300 mètres linéaires de sentiers ;
- 80 m³ de bois évacués ;
- 400 m² de platelages fixés à l'aide de 9'600 vis en inox ;
- 44 tonnes de bois transportés à la force des bras.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2021, il y a eu 6'761 jours de service accomplis :

- 10 cours de cadres = 80 jours ;
- 9 cours de répétitions = 457 jours ;
- 16 interventions de catastrophe = 6'224 jours.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 3 février 2021, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile. Le nombre d'astreints obligatoire a subi une très forte baisse en passant de 300 astreints à 132 astreints suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) 2021 et au nouveau mode de calcul des effectifs réglementaire mis en place par l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM) qui ne tient plus compte du nombre d'habitants et qui a diminué à une section obligatoire dans les domaines de l'assistance et de l'appui au lieu de trois. Nous avons eu 37 astreints qui ont souhaité rester à la protection civile en tant que volontaires après leur libération ce qui nous permet d'avoir un effectif actuel de 172 astreints sur les 231 que nous avons en 2020.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

Intervention engagement COVID-19

La protection civile a été engagée du 1^{er} janvier au 30 juillet 2021. Notre organisation a pu assumer diverses missions, principalement en faveur du personnel médical :

- orientation et tri des patients ;
- prises de constantes ;
- désinfection des ambulances ;
- gestion de la hotline vaccination ;
- gestion des flux et orientation des patients au centre de vaccination ;
- soutien administratif au centre de vaccination ;
- gestion des flux et orientation des patients au centre de prélèvement ;
- test PCR et tests rapides ;
- soutien au personnel des urgences.

Les trois dernières missions sont toujours en cours.

Au plus fort de l'engagement ce sont 53 astreints par jour qui étaient engagés, avec plus de 130 prélèvements et 300 vaccins réalisés chaque jour.

Nous avons été alarmés le 31 décembre 2020 pour la mobilisation de 20 personnes, afin d'assurer la gestion de la ligne téléphonique des prises de rendez-vous pour la vaccination. Le 1^{er} janvier tous les astreints étaient sur place avec des milliers de téléphones journaliers à gérer sur une nouvelle application informatique.

Toutes ces missions ont été réalisées avec une très grande motivation et un très grand professionnalisme par nos astreints qui se sont sentis très utiles, pour une mission concrète.

Le Commandement de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Meyrin-Mandement souhaite ici rendre hommage à ces hommes exceptionnels qui mettent tout leur cœur et toute leur âme au service de la population en laissant carrières et familles de côté afin d'accomplir leur noble mission.

SPORTS

Dicastère de Monsieur L. Tremblet

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Pandémie

Le sport a permis de s'évader ponctuellement de la COVID-19

Nouveaux vestiaires pour le football et le rugby
Suite et presque fin du chantier

Terrains de football E et F
Livraison des terrains E et F au Meyrin FC

Piscine intercommunale de Pré-Bois
Constitution de la Fondation intercommunale de Pré-Bois,
11 communes partenaires ainsi qu'un consortium privé

Maisonnex
Signature du bail pour une nouvelle période de vingt ans

Clubs sportifs
Aucune activité sportive en raison de la pandémie



Nouveaux vestiaires

POLITIQUE DU SPORT

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Le processus est en route et les nombreuses étapes en vue de la réalisation d'une piscine intercommunale de 50m dans le quartier de Pré-Bois s'enchaînent petit à petit. En 2021, la Fondation intercommunale de Pré-Bois a été constituée. Elle regroupe 10 communes de la rive droite (Bellevue - Céligny - Collex-Bossy - Dardagny - Genthod - Grand-Saconnex - Meyrin - Satigny - Vernier - Versoix). Une onzième commune, Pregny-Chambésy a rejoint l'aventure au 1^{er} janvier 2022. En effet, une initiative populaire communale demandant l'adhésion de cette commune à la Fondation a abouti.

Le Conseil de Fondation est présidé par le conseiller administratif délégué de la commune de Meyrin, Laurent Tremblet.

Les partenaires privés ont tenté de déposer la demande de PLQ mais, «l'enquête technique 0» s'est heurtée à plusieurs remarques des services de l'Etat, en particulier sur la question de la zone forêt qui doit être préservée et sur la question du stationnement des véhicules privés. La démarche est en cours et nous espérons voir la délivrance du PLQ dans le courant 2023. Les études proprement dites pourront alors débuter pour voir une réalisation à l'horizon 2026.

Pour mémoire, cette piscine de 50m avec 8 couloirs de nage et séparable en 2x 25m a été devisé à environ CHF 30 millions d'investissement, avec des frais d'exploitation estimés à CHF 2.5 millions. Le financement est assuré par un cautionnement des communes fondatrices, la Fondation Meyrinoise du Casino qui investit dans le projet CHF 5 millions, ainsi que le Fonds Intercommunal de l'ACG qui devrait financer le 10% de l'investissement global. De plus, les propriétaires privés participeront au financement de l'exploitation, en prélevant sur chaque m² de surface brute de plancher CHF 8.35 par année pour soutenir le fonctionnement de la piscine, soit un total de quelque CHF 835'000.- représentant plus d'un tiers de la facture totale!

Pandémie

Malheureusement, 2021 suivra selon la même situation que l'année précédente, nous obligeant à adapter en permanence les plans d'accès en fonction des mesures sanitaires qui nous ont été imposées. Aucune installation n'est restée complètement fermée, un accès même réduit a été possible, jonglant entre les âges, les conditions selon le degré de vaccination, le port du masque et, depuis la mi-septembre, la présentation du certificat Covid.

Le but du service des sports, lors de cette année 2021 et avec le recul des situations rencontrées en 2020, a été de maintenir le plus longtemps et pour le plus grand nombre de personnes, public et clubs, la possibilité d'accéder aux installations sportives en préservant au maximum l'ensemble des générations, selon les plans sanitaires ordonnés par la Confédération, le Canton et la cellule de crise de la ville de Meyrin, sans oublier les instances officielles des clubs sportifs.

Chantiers

Cela avance! Malgré les retards qui nous sont annoncés par les entreprises concernant les livraisons ainsi que des hausses de prix non-négligeables en raison du manque de matières premières comme le bois. De plus, l'absentéisme des employés au sein des entreprises en raison de la contamination par la Covid-19 se fait également ressentir. Malgré tout, les terrains «E» et «F» en revêtement synthétique sont terminés à la fin de l'été et le Meyrin FC est très content de pouvoir enfin fouler le sol de ces nouveaux terrains.

Les deux bâtiments pour les nouveaux vestiaires avancent également et une prévision d'ouverture pour le mois de mars 2022 se profile. Tout n'est pas encore en place et les machines qui composeront la salle de musculation doivent être présentées et discutées avec les quatre clubs attirés afin de pouvoir en tirer la meilleure diversité permettant à tous de s'entraîner au mieux et de répondre aux besoins. Le gros œuvre étant terminé, il est réjouissant de voir ces deux nouveaux bâtiments occuper le site, c'est le fruit d'une bonne collaboration avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie.

Vue générale du chantier



© Jacquet SA



Rénovation du sol



Nouveaux terrains

Le bâtiment pour le service de l'environnement dans la prolongation de la tribune du stade A se voit ralenti en raison de la recherche de dalles recyclées qui doivent composer le sol du garage. N'ayant pas de dalles à disposition, le chantier est à l'arrêt... A suivre pour 2022.

La piscine de l'école des Champs-Frêchets nécessite chaque année des travaux de maintenance conséquents qui ne peuvent être effectués uniquement lors de la fermeture de l'école durant la période estivale. Malgré cette année difficile, le service des sports a piloté les travaux de rénovation du sol des plages bordant le bassin. Les travaux ont consisté à enlever tout l'ancien carrelage, refaire toutes les pentes d'écoulements et reposer un nouveau carrelage mieux adapté pour le type d'activité, le tout en gardant le cachet de ce bassin.

Réorganisation du service

Une délibération est déposée auprès du Conseil municipal au mois de juin demandant l'obtention d'un nouveau poste pour un coordinateur technique en CDI à 100% permettant une meilleure répartition des charges au sein de la direction élargie du service. Les postes d'adjoint opérationnel et de responsable planification et exploitation sont également

créés remplaçant les postes de responsable technique et chef gardien. Le coordinateur technique prendra ses fonctions au 1^{er} janvier et la mise en place de la nouvelle organisation suivra dans le courant du 1^{er} trimestre.

Démarche participative avec les utilisateurs du centre sportif de Maisonnex

La démarche participative, initiée en septembre 2020 par un sondage, a débouché sur la création spontanée de deux groupes de travail qui se sont répartis les divers thèmes nécessitant une réflexion. Il faut bien admettre que ces groupes de travail ont subi une certaine érosion liée sans aucun doute à la pandémie qui les empêchait de se réunir. Mais grâce à un « noyau dur » de personnes motivées, le travail a pu continuer et a commencé à produire ses effets en 2021, lorsqu'il a été possible de réunir quelques personnes en extérieur.

Le programme d'animations proposé a reçu un bel accueil de la part des abonné-e-s. L'objectif a été double : d'une part répondre à certaines des attentes exprimées par les abonné-e-s et d'autre part proposer des activités accessibles à toutes et tous et ainsi recréer une « vie de club ».

Suite aux attentes exprimées par les abonné-e-s et les clubs, des discussions ont été menées avec le gérant du restaurant « Le Smash ». Quelques changements leurs sont déjà apparus cette fin d'année allant dans le sens de leurs attentes.

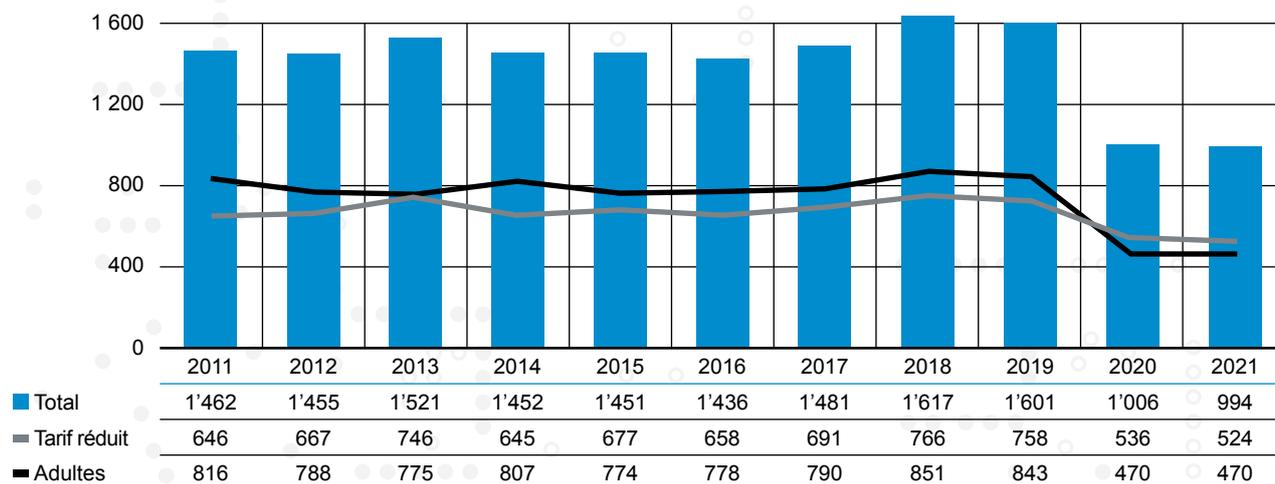
En parallèle, le service des sports a pu en juillet 2021, à la suite du renouvellement du bail liant la ville de Meyrin et la Confédération, se mettre au travail sur des dossiers laissés en « stand-by ». On citera ici le remplacement des éclairages de tennis, la réfection complète des terrains de tennis extérieurs et de nouveaux projets, tels que la construction de terrains de Padel, l'aménagement d'un « espace joueuses/joueurs » à proximité des terrains où se déroulent les matches.

ASSOCIATION SPORTIVES COMMUNALES

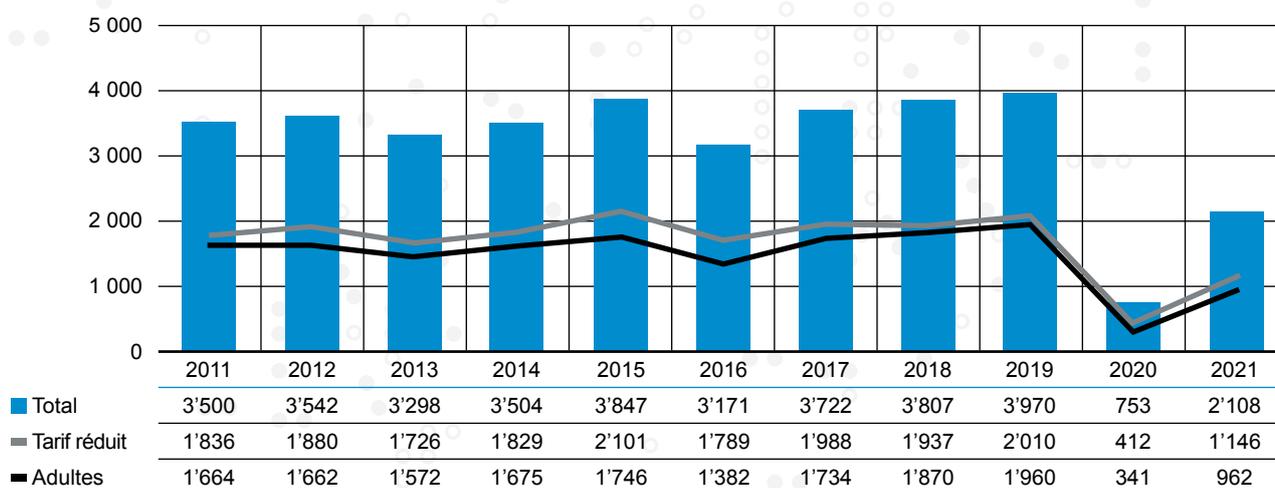
Nous dénombrons 28 clubs sportifs et ceux-ci sont très actifs, soutenus par de nombreux bénévoles. Globalement, c'est 5'124 membres qui s'entraînent chaque semaine dans nos installations. Ce chiffre, bien qu'en légère baisse, démontre l'attrait du sport à Meyrin.

L'année 2021 aura été éprouvante pour les clubs qui ont dû faire face à une valse continue de mesures sanitaires, parfois très contraignantes. Si les plus jeunes ont pu reprendre les entraînements en début d'année, pour les adultes, il a fallu attendre la fin du mois d'avril pour entrevoir les premiers signes d'assouplissements et une timide

Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



reprise des activités. Durant toute cette période, les clubs ont mis en œuvre différentes techniques pour continuer à donner des cours et garder le contact avec les membres (cours en ligne, cours en extérieur, etc.). La rentrée de septembre voit l'arrivée du « certificat Covid », élargissant certes les possibilités d'entraînements, mais imposant aux clubs une plus grande rigueur dans le contrôle des participants aux cours. Malgré toutes les difficultés traversées par les associations sportives meyrinoises, une majorité des membres étaient bien présents à la rentrée, prêts et motivés à la reprise de la pratique de leur activité favorite.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit :

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-

saison contribuables CHF 16.-

(CHF 13.- en période promotionnelle)

saison CHF 50.-

Adultes

1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-

saison contribuables CHF 40.-

(CHF 35.- en période promotionnelle)

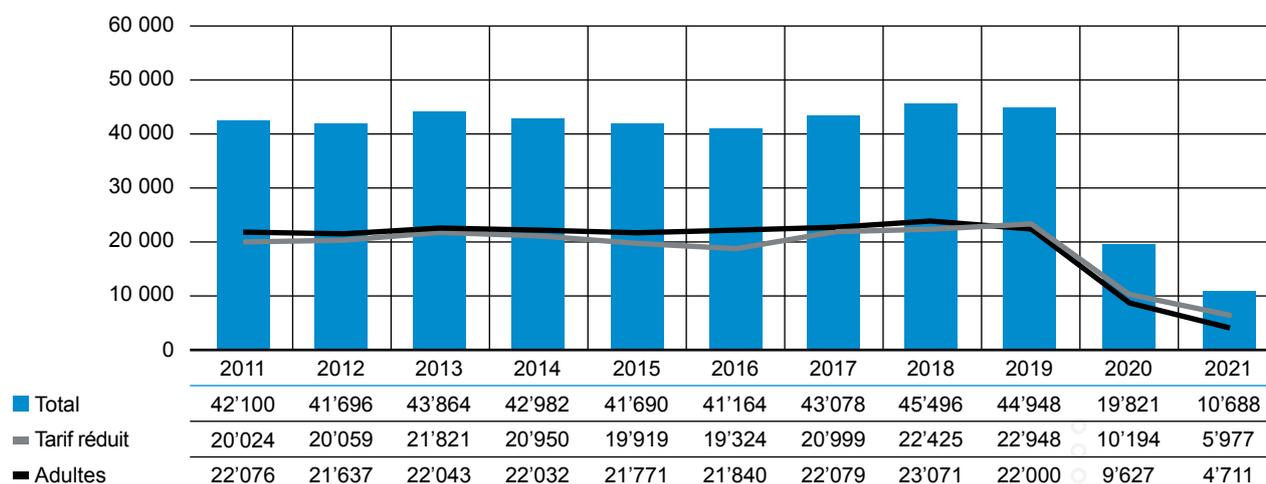
saison CHF 95.-

La pandémie était toujours bien présente en 2021 ; la piscine de Livron et la patinoire sont restées fermées au public de début novembre 2020 à fin avril 2021. Par la suite, les installations ont pu ouvrir selon des mesures sanitaires plus ou moins contraignantes. Si la vente des abonnements d'hiver est restée stable par rapport à l'année précédente, les abonnements d'été ont augmenté. Malheureusement, nous restons bien en dessous des moyennes habituelles.

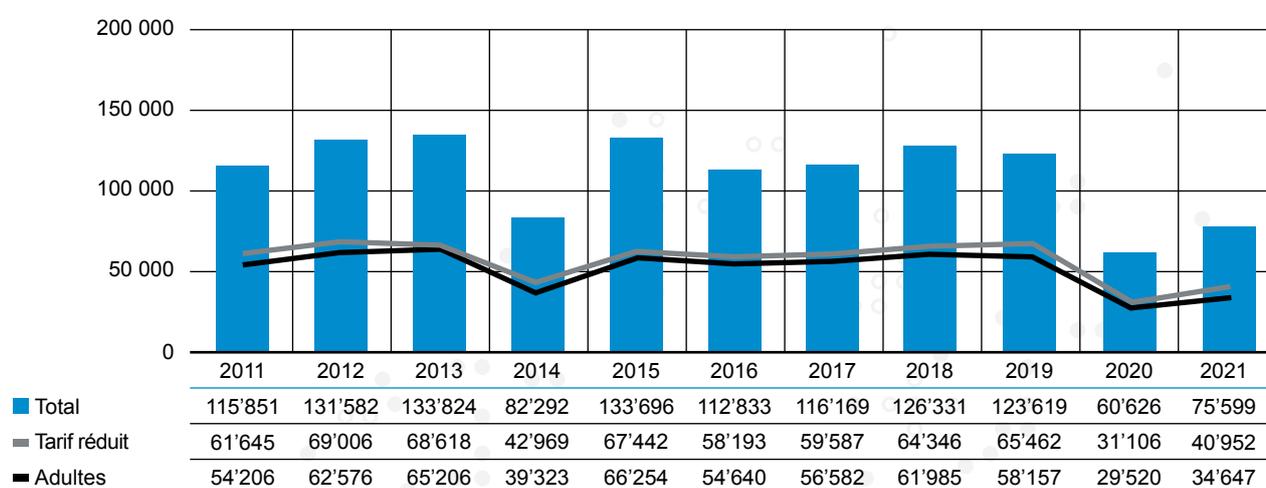
Piscine de Livron

La piscine de Livron, située au cœur de la Cité, est appréciée par de nombreux nageurs. Son bassin de 25 m, au fond mobile, et sa pataugeoire accueillent une grande diversité de visiteurs. Enfants, adultes, nageurs aguerris, débutants, chacun peut profiter du bassin. Il est à relever également les différentes plages horaires permettant de venir parfois

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



en matinée, parfois durant sa pause de midi ou encore en fin de journée. La piscine de Livron a subi de plein fouet les conséquences des mesures sanitaires. Ce n'est qu'à la fin du mois d'avril que les premiers nageurs, en nombre très limité, ont pu revenir faire quelques traversées. Durant l'été, des travaux conséquents de rénovation ont été réalisés. Désamiantage, remplacement de la ventilation, mise aux normes des sorties de secours, remplacement des pompes de circulation de l'eau. Les aléas de ces travaux ont malheureusement généré du retard sur la réouverture. Ce n'est que début octobre, sous présentation du « certificat Covid » que le public a pu revenir profiter du bassin.

Toutes ces contraintes ont bien évidemment entraîné des conséquences et ce ne sont que 10'688 entrées qui ont été comptabilisées, soit une moyenne de 105 personnes quotidiennement.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

L'ouverture de la piscine des Vergers, à la mi-mai, est un signe annonciateur de l'arrivée de l'été. Avec ses trois

bassins, dont un olympique, et son toboggan géant, elle offre à ses visiteurs la possibilité de nager, s'amuser ou se détendre. Lorsque la météo est favorable, même les moins sportifs viennent avec plaisir pour profiter du soleil, allongés sur la vaste zone herbeuse qui entoure les bassins.

L'été 2021 a débuté avec les mesures liées à la pandémie, notamment une limitation du nombre de visiteurs. Mais dès le mois de juin, l'accès au centre sportif était à nouveau sans contrainte. Malheureusement, la météo ne nous a pas été favorable durant l'été et, bien que plus élevé que l'année dernière, le nombre d'entrées est resté en dessous de la moyenne.

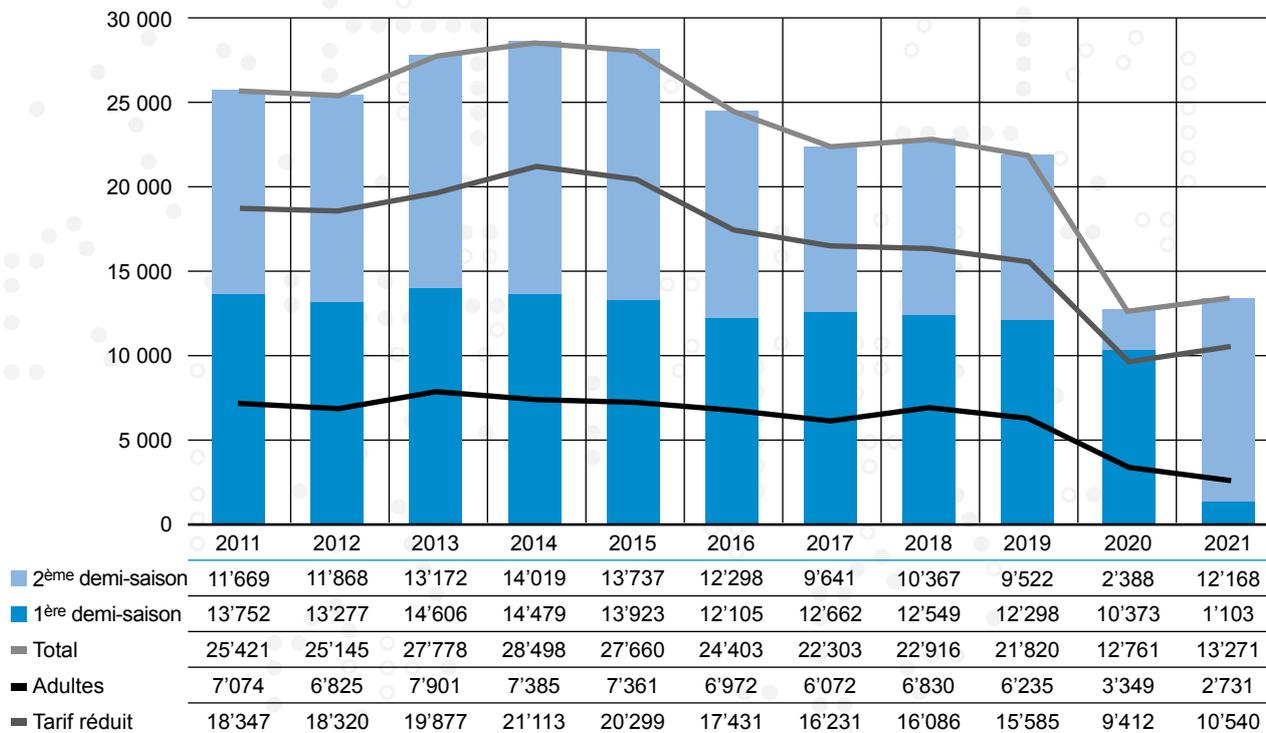
En 2021, nous avons comptabilisé 75'599 entrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 710 personnes.

Patinoire des Vergers

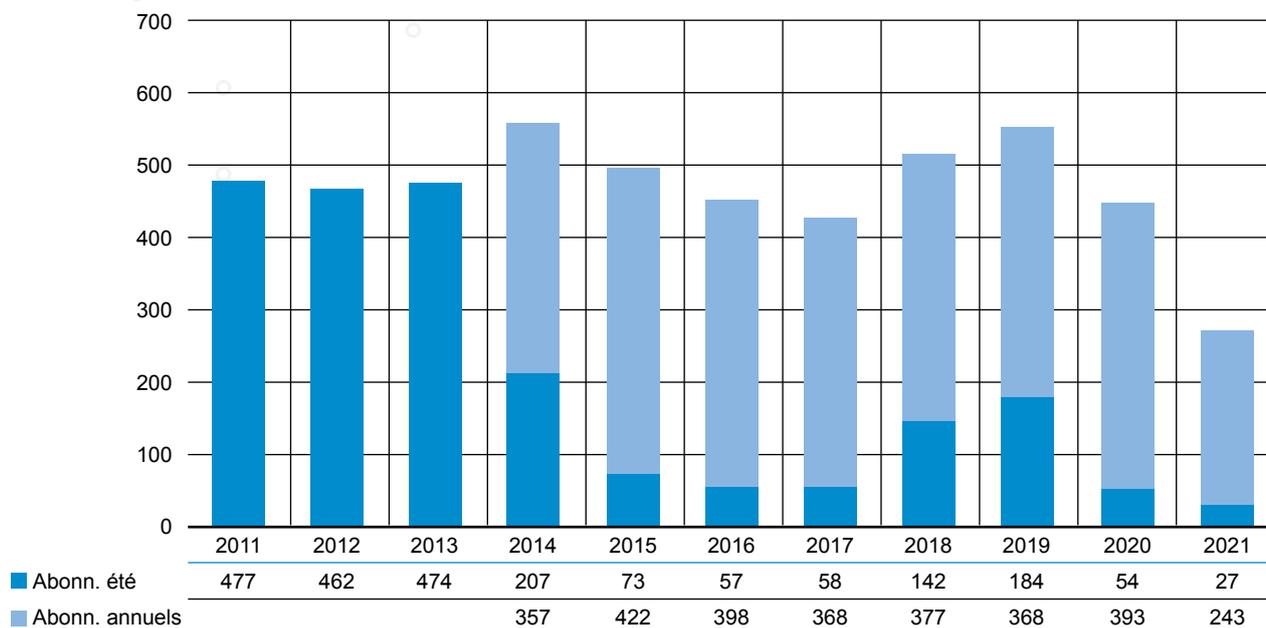
Avec ses deux pistes, une à l'intérieur et une à l'extérieur, la patinoire des Vergers a le privilège de pouvoir proposer de larges plages horaires au public. De plus, lorsque les deux pistes sont ouvertes au public, il est possible

Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



de s'adapter aux conditions météorologiques et d'offrir de bonnes conditions de patinage à l'abri des intempéries.

La première demi-saison a été fortement marquée par les mesures sanitaires qui n'ont pas permis l'accueil du public; seuls les membres juniors des clubs ont pu profiter de la glace. La deuxième demi-saison s'est ouverte sous le régime du « certificat Covid » et du port du masque obligatoire. Malgré ces mesures, le public est venu nombreux patiner et retrouver le plaisir de la glisse.

Les conséquences des mesures de la première demi-saison se font fortement ressentir puisque seules 13'271 entrées ont été comptabilisées.

Examens universitaires

Tout comme en 2020, la situation sanitaire n'a pas permis d'accueillir la session d'examens universitaires, prévue à la fin du mois de mai sur la piste intérieure hors glace.

Centre sportif de Maisonnex

Avec ses 11 courts de tennis (4 en hiver) et ses 4 courts de squash, le centre sportif de Maisonnex est avant tout dévolu à la pratique de ses deux activités. Le minigolf et ses 18 pistes est également très prisé des familles qui apprécient de pouvoir venir jouer tout au long de l'année. Le centre sportif propose également un bassin de plein air, ouvert de mi-mai à fin septembre. Réhabilités dans le cadre de travaux entrepris par le CERN, 2 terrains de pétanque, dont l'accès est gratuit, ont retrouvé leur jeunesse.

Piscine

La piscine de Maisonnex, située en bordure de la frontière franco-suisse, est très appréciée pour son calme. Sa fréquentation est bien moindre que la piscine des Vergers; on y vient surtout pour nager et se détendre au soleil.

Le bassin de Maisonnex a pu, moyennant des mesures sanitaires adéquates et actualisées à plusieurs reprises, être rouvert à ses abonné-e-s et au public. Nous n'avons certes pas renoué avec la fréquentation des années précédentes, mais les « fidèles » nageuses et nageurs ont répondu présent-e-s. L'intégration exceptionnelle des clubs de natation et de plongée en fin de journée et le samedi matin a pu se faire dans la sérénité.

Tennis

La pratique du tennis n'aura été finalement pas trop impactée par la pandémie. Bien sûr, comme toutes les installations sportives, des contraintes et une limitation temporaire de l'accès aux adultes ont été imposées. De plus,

jusqu'au 26 avril, la halle a été fermée, seuls les cours, les entraînements encadrés et les moins de 16 ans, puis de 20 ans, y ayant accès. Après celui de 2020, un nouveau report d'échéance des abonnements annuels a été consenti en 2021. Il en résulte que le nombre d'abonnements vendus en 2021, n'est pas représentatif de l'activité tennistique du centre. La possibilité de jouer à l'extérieur a été étendue en anticipant l'ouverture des terrains extérieurs où la pratique n'était pas limitée.

L'incertitude liée à la longue durée de la pandémie et aux mesures sanitaires successives a sans aucun doute entraîné des conséquences sur les ventes d'abonnements, avec 270 abonnements vendus.

Squash

Cette année encore, les joueurs de squash ont été durement touchés par les mesures sanitaires appliquées au sport indoor. Les terrains sont restés fermés jusqu'au 7 juin.

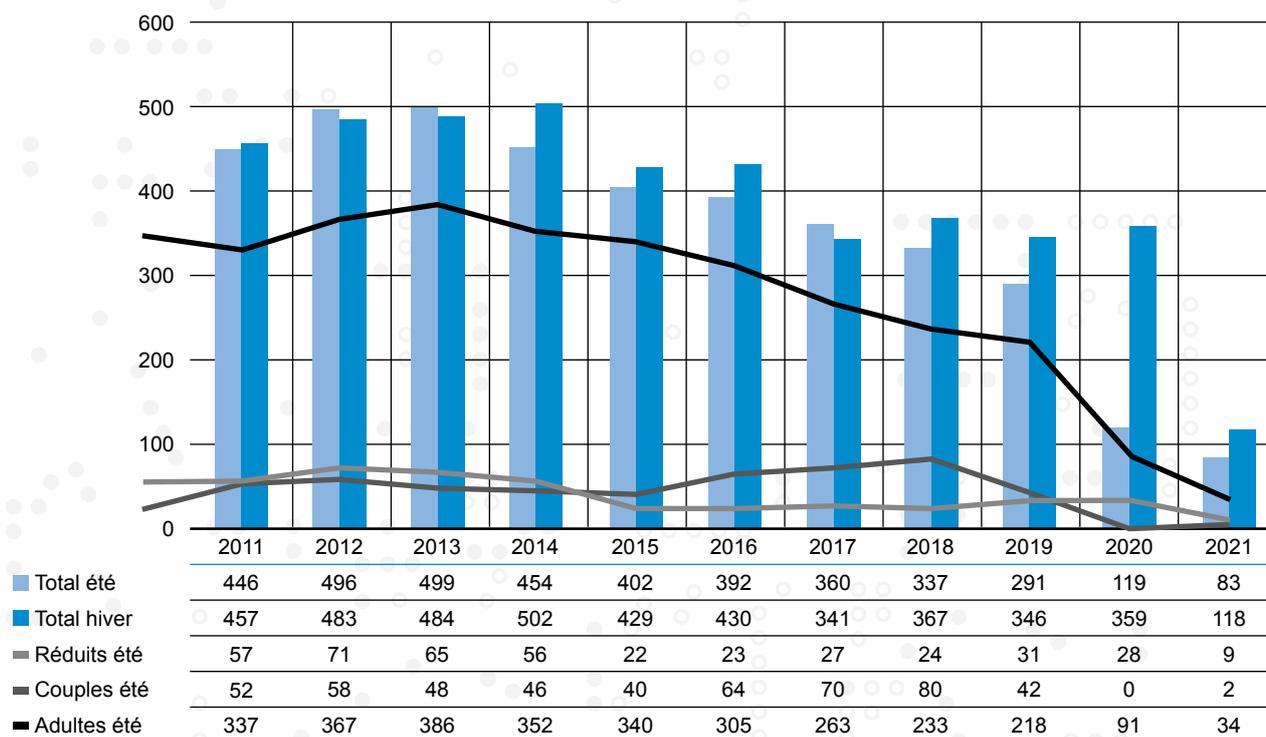
Après cette fermeture, seul un faible nombre de pratiquants est revenu. Malheureusement, le squash se pratiquant à l'intérieur et la distance ne pouvant être garantie en tout temps, nous avons appliqué scrupuleusement les mesures sanitaires, ce qui ne fut pas le cas de tous les clubs de squash, induisant une « fuite des raquettes ». De plus, les collaborateurs/trices du CERN se sont vu imposer le télétravail de manière stricte et prolongée, les dissuadant de revenir avant un retour à la normale qui s'est fait attendre. L'incertitude liée à la longue durée de la pandémie et aux mesures sanitaires successives a sans aucun doute entraîné des conséquences sur les ventes d'abonnements. De plus, compte tenu de la réouverture tardive des terrains le 7 juin, nous n'avons facturé que des abonnements ½ saison pour l'été, soit 83 abonnements.

L'adoption de la 2G+ a eu un impact très négatif sur les renouvellements en automne puisque seuls 80 abonnements ont été renouvelés. Quant aux abonnements annuels, 38 ont été vendus en 2021, en sachant que les abonnements annuels vendus en 2020, ont vu leur échéance repoussée de 9 mois au total sur les deux derniers exercices. Ainsi, nous comptabilisons 118 abonnements pour l'hiver.

Sauna

Après de longs mois de fermeture, le sauna a rouvert le 8 octobre, avec des contraintes importantes (4 personnes maximum et inscription préalable obligatoire; présentation du certificat Covid 2G+ depuis le mois de décembre). La clientèle du sauna est composée d'abonné-e-s très fidèles depuis de nombreuses années.

Nombre d'abonnements par saison – squash



29 abonnements sauna ont été vendus pour la saison hiver 2021-2022.

Minigolf

Le minigolf a été probablement l'installation qui a le moins souffert de la pandémie. Les activités en plein air ayant été pendant plusieurs mois les seules possibles, nous constatons une substantielle augmentation par rapport à 2020. Bien entendu, nous avons maintenu certaines mesures sanitaires (distanciation, désinfection du matériel et des mains, maintien de petits groupes).

Avec 1'062 parcours vendus, on constate une baisse assez conséquente, mais légitime compte tenu de la situation sanitaire et de la non-ouverture de la piscine.

Centre sportif de Cointrin

La piscine des Ailes est la première piscine publique construite à Genève. C'est aussi un partenariat public/privé qui fait date puisque la Commune prend en charge le déficit financier et s'implique dans le comité de gestion. Les Cointrinois sont très fiers de leur piscine et, depuis 1962, c'est avec plaisir qu'ils s'y rendent à la belle saison pour en profiter. Malheureusement, comme en 2020, les surcoûts représentés par les mesures sanitaires ont amené le comité de gestion à prendre la décision de laisser la piscine fermée une deuxième année.

Une initiative citoyenne a dès lors pris forme. Un groupe d'habitants a demandé l'ouverture de la pataugeoire et de la zone herbeuse et ombragée des abords de la piscine.

Diverses animations culturelles, ludiques et sportives ont ainsi été proposées tout au long de l'été pour pallier la déception de la fermeture du site. Ces animations n'ont malheureusement rencontré qu'un faible intérêt.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux, des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Les installations en accès libres se trouvant en plein air et n'étant plus soumises à des mesures sanitaires, elles ont fait le bonheur de nombreux sportifs palliant ainsi la difficulté de pratiquer du sport en intérieur.

Boulodrome des Arbères

Le Boulodrome des Arbères est l'un des sites sportifs en accès libre le plus prisé de la Commune; le parking à proximité et les pistes à l'abri des aléas de la météo sont pour beaucoup dans ce succès.

Les dix pistes extérieures sont restées accessibles en tout temps et, dès le retour d'une météo clémente, de nombreux joueurs s'y donnaient rendez-vous. Les douze pistes de pétanque et deux de longues situées à l'intérieur de la halle ont été ouvertes fin avril, avec des mesures sanitaires limitant drastiquement l'accès aux pistes. Dès le mois de juin, les joueurs ont à nouveau pu prendre possession des lieux, avant que l'entrée en vigueur du

« certificat Covid » ne nous oblige à fermer à nouveau la halle au public. Seuls les deux clubs de pétanque meyrinois pouvaient venir jouer sur les heures qui leur sont attribuées ; le contrôle du certificat de leurs membres leur ayant été délégué.

Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets est fréquenté par des sportifs très diversifiés. Il n'est pas rare de voir des coureurs fouler son anneau de 300m en tartan, de même que la zone centrale est souvent occupée par des jeunes qui disputent un match de football sur le petit terrain synthétique. Sur les extrémités, les installations dévolues au basket, volley ou badminton ne sont pas en reste. En fin de journée et le week-end, le club d'athlétisme de la Commune y dispense ses entraînements aux jeunes athlètes qui sont de plus en plus nombreux à adhérer à cette discipline.

Parcours mesurés

Avec l'arrivée de la pandémie et les nombreuses contraintes pour le sport intérieur, les parcours mesurés ont connu un regain d'intérêt. Que ce soit pour se balader en famille, pour pratiquer la marche rapide ou la course à pied, les chemins kilométrés sont toujours appréciés. Que l'on choisisse de parcourir 3.4, 5.7 ou 8.3km, c'est avec plaisir que l'on quitte la Cité pour traverser champs et forêt en toute sécurité.

Place de workout

La place de workout n'a que peu été impactée par les mesures sanitaires. Placée sous la responsabilité individuelle, elle n'a jamais cessé d'accueillir des sportifs soucieux d'entretenir leur musculature. Située à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Prulay, cet emplacement dédié au fitness urbain propose des engins spécifiques à cette discipline. Des exercices de tous niveaux sont proposés par le biais d'illustrations, de même que des conseils pour éviter de se blesser.

Urban Training – Runnin'City

Pandémie ou pas, l'Urban Training reste une activité plébiscitée par un grand nombre de Meyrinois. Organisés en collaboration avec l'Association Urban Training, les entraînements ont lieu de début mai à mi-septembre. Durant une heure, suivant les instructions d'un moniteur professionnel, les adeptes de cette activité vont déambuler dans les rues meyrinoises et utiliser le mobilier urbain pour pratiquer des exercices physiques. Les inscriptions sont gratuites et ont réuni en moyenne 19 personnes.

Pour les sportifs préférant s'entraîner individuellement, le service des sports est devenu partenaire d'une applica-

tion pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci, devenue Runnin'City, propose un parcours jalonné d'exercices de musculation que l'on suit en direct sur son smartphone. Régulièrement, sur les 3.5km du tracé, l'application attire l'attention du coureur sur quelques-uns des centres d'intérêt qu'il croise sur son chemin.

Terrains de pétanque

Si le boulodrome est très prisé des joueurs de pétanque, certains préfèrent lancer la boule dans un cadre plus intime. La Commune propose trois terrains en libre accès : à l'avenue de Vaudagne, aux Champs-Fréchets et à la promenade des Ailes à Cointrin. Dès le retour des beaux jours, on y voit souvent des familles ou des amis chasser le cochonnet!

Hobbyland

Les hobbylands, des petits terrains de jeux multi-activités, sont surtout appréciés des jeunes résidents des immeubles alentour. Ils s'y retrouvent souvent pour disputer des matches de football ou de basket. A Meyrin, il existe deux de ces terrains : un à proximité de l'arrêt du tram « Vaudagne » et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Samedis de ski et de surf

A l'automne 2020, le service des sports et le Ski Club de Meyrin ont tout mis en place pour organiser les sorties prévues au début de l'année 2021 en Haute-Savoie. C'était malheureusement sans compter sur la décision du gouvernement français de ne pas autoriser les stations de ski à ouvrir les remontées mécaniques. La décision est tombée trop tard pour nous permettre de nous retourner et c'est avec une immense déception que nous avons dû informer les participants de l'annulation de ces sorties.

Mérites

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, il n'a pas été possible d'organiser la soirée des Mérites 2020. Celle-ci a été repoussée à l'année prochaine.

Les Foulées automnales – Meyrin-Run

Les Foulées automnales, renommées Meyrin Run, avaient dû être annulées en 2020. Cette année, malgré les contraintes sanitaires, la manifestation a pu être organisée. Pour cette 24^{ème} édition, un nouveau format a été testé, avec des courses le samedi et le dimanche. Un millier de coureurs a répondu présent et a pu fouler avec plaisir le sol meyrinois sur les différents parcours proposés. Plusieurs services communaux sont impliqués par cette manifestation.

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

SAISON THÉÂTRALE 2021

Réalisé Annulé

Spectacles	13	11
Représentations	30	26
* dont représentations pour les écoles primaires	5	7
* dont créations	0	1
* dont spectacles en co-accueil	4	2
Rencontres, débats et «Bords de scène»	2	4
* dont «Bords de scène» pour les écoles primaires	5	7
Projections de films	0	0
Banquet d'équinoxe	0	1
Services municipaux		
Activités	24	2
* dont culture	3	10
* dont aînés	5	0
Associations		
Activités d'associations meyrinoises	9	8
* dont AHVM (Association des habitants de la ville de Meyrin)	6	2
Locations		
Manifestations privées - payantes	1	2
Manifestations associatives et partenaires - Mises à disposition	0	1
Occupation de la salle de spectacle et des foyers - en jour	200	
Salle de spectacle	149	
Foyers	56	
Consacrés à l'entretien	51	



BILAN DE LA SAISON ARTISTIQUE

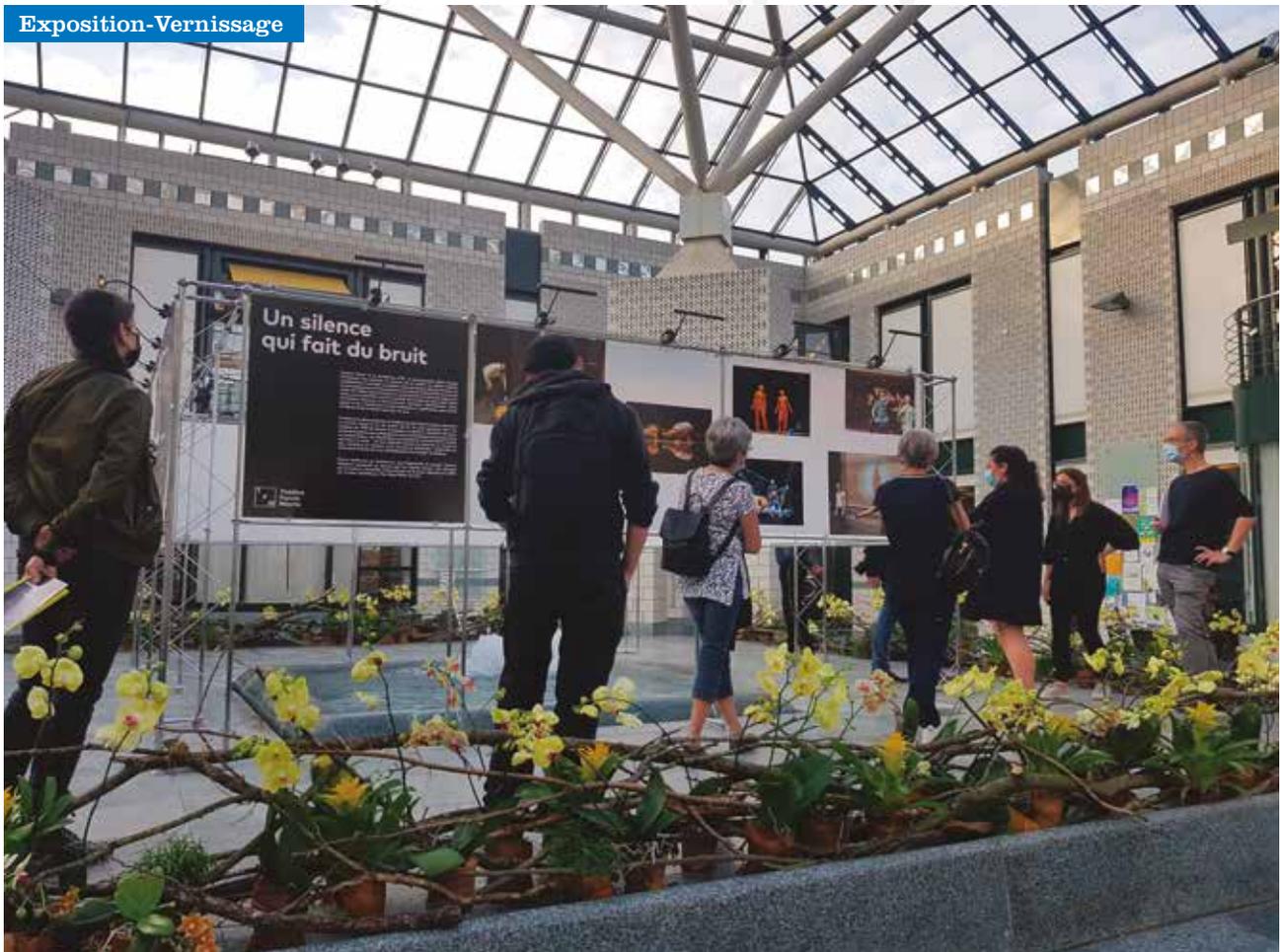
De janvier à mai, l'interdiction des représentations liées au COVID a impliqué l'annulation de 11 spectacles (25 représentations publiques et 8 scolaires), 2 débats, ainsi que notre traditionnel banquet d'Équinoxe. Il a fallu renoncer aussi à toutes les manifestations municipales et associatives programmées dans l'enceinte du Forum. Empêchés dans nos missions principales, nous avons dû faire preuve de créativité pour ne pas disparaître complètement des radars, garder le lien avec les artistes et le public, et continuer à fédérer les équipes. De janvier à Pâques, le plateau et les techniciens ont été mis à disposition de compagnies locales pour des résidences d'une semaine. Très appréciée, cette contribution à la création a fait l'objet d'une exposition de photographies intitulée « Un silence qui fait du bruit », en mai, dans le patio du Forum.

Dès la fin août, moyennant la mise en place du Pass sanitaire et de tests gratuits à l'intention des personnes non-vaccinées, spectacles et manifestations ont pu reprendre,

à un rythme mesuré. Le retour du public s'est révélé timide dans un premier temps, mais grâce aux efforts de nos équipes d'accueil et de restauration, la convivialité a pu être préservée. Les spectacles à destination des familles ont été à l'honneur : magie, acrobatie, théâtre musical et danse pour tous les publics. À noter, en novembre, trois propositions théâtrales signées David Geselson, qui ont permis de faire découvrir un auteur/metteur en scène/comédien de grande qualité.

Lancé l'année précédente, le projet Radio Bascule a pris son essor en février 21 avec la mise en ligne d'une plateforme de podcast (radiobascule.ch), pionnière en Suisse romande. Elle donne un accès gratuit à un large éventail de contenus : créations originales réalisées par des artistes locaux, pièces sonores produites par des théâtres de la région, podcasts d'amateurs/trices adultes ou enfants fabriqués dans le cadre de nos ateliers, etc. La presse ne s'y est pas trompée en relevant de manière unanime l'originalité et l'opportunité de la démarche qui

Exposition-Vernissage



© Lea Monier



© Ben Hopper

inTarsi

consiste à faire basculer la culture sur les ondes quand elle ne peut pas s'exprimer sur scène. Forts de ce succès, nous nous sommes dotés d'un studio d'enregistrement radiophonique situé dans les sous-sols du Forum. S'y déroulent les ateliers de fabrication de podcast et l'émission

hebdomadaire *Midi Bascule*, diffusée en direct tous les vendredis sur les ondes de notre partenaire, Radio Vostok, puis sous forme de podcast sur notre plateforme. Conçue et animée par une équipe de jeunes talents issus du monde artistique, *Midi Bascule* rend compte des transformations qui agitent le monde de la culture sous l'effet des crises sanitaires, environnementales et sociales. De manière générale, tous les projets émanant de *Radio Bascule* nous mettent en lien avec de nouveaux réseaux de création et de diffusion, ils nous permettent d'atteindre de nouveaux publics, plus jeunes, moins exclusivement liés aux arts de la scène, ce qui s'avérera pertinent dès lors que nos activités devront se déployer hors des murs du Forum.

En prévision de cette période durant laquelle la scène du Forum sera indisponible, une nouvelle ressource a été engagée, en la personne de M. Yoran Merrien, directeur adjoint en charge de la programmation hors-murs. Il a rejoint l'équipe le 1^{er} octobre 2021.

Midi Bascule-Halloween



© Jade Bouchet



Doreen

PARTENARIATS

Malgré la poursuite de la pandémie, la fermeture des lieux culturels et l'économie qui a tourné au ralenti, le Théâtre Forum Meyrin a su conserver ses partenariats – même si un arrangement à la baisse du soutien de Genève aéroport a dû être négocié –, garantissant un soutien moral et financier aux activités de notre Institution. L'association des commerçants de Meyrin-centre en est un bel exemple. Le Service culturel Migros Genève souhaitait nous accompagner sur 3 accueils : « Prévert » avec la grande Yolande Moreau, « Dans ton cœur » sous chapiteau et « Le Silence et la peur » mis en scène par David Geselson. À la fin, il n'en reste qu'un seul « Le Silence et la peur » avec un report en 2022 du chapiteau de la compagnie Akoreacro. Notons encore que le service culturel Migros s'est séparé de sa responsable, Sandrine Jolisaint, après de nombreuses années de bons et loyaux services, l'occasion par ces quelques lignes de la remercier vivement de son compagnonnage.

Mais le Théâtre Forum Meyrin n'est pas resté les bras ballants et a poursuivi sa mue artistique vers de nouveaux horizons radiophoniques en développant une fructueuse collaboration avec « Le Parloir », « Radio Vostok » et l'association « BravoBravo » permettant un apport en compétences et en finances remarquable et remarqué.

Impactée par la fermeture des commerces dits « non-essentiels », la librairie Payot a toutefois souhaité (et nous aussi évidemment) poursuivre notre partenariat littéraire et dès octobre, le stand bien achalandé de livres se rapportant aux spectacles programmés s'est tenu dans les foyers du Théâtre.

La Bâtie - Festival de Genève a posé ses bagages hors et dans les murs de Meyrin en proposant de la magie et en questionnant le vrai du « fake » et pour terminer le chapitre des partenariats, l'accueil du spectacle « Doreen » de David Geselson en compagnie d'un autre festival, celui des Créatives.

ADMINISTRATION

Outre les activités récurrentes du secteur administratif (budgets, comptes, salaires, contrats, gestion RH), l'année 2021 aura été le théâtre de nombreuses réflexions sur l'avenir et l'occasion d'un « remaniement parcellaire ». En effet, l'arrivée au 1^{er} octobre d'un Directeur adjoint chargé de programmation a été à l'origine d'une refonte complète de 9 descriptifs de fonction, les 6 de la direction élargie, le poste de chargée de communication, le poste d'assistante de direction et le poste d'assistante-administrative, réceptionniste, ou comment rendre compte en termes choisis, codifiés, administratifs, du travail quotidien des collaborateurs/trices en étant simple, précis, exhaustif... une gageure chronophage mais non dénuée d'intérêts et surtout formatrice avec à la clé une commission d'évaluation reconnaissante du travail accompli et la satisfaction des personnes concernées.

2021 aura en revanche été une année perturbée, éprouvante et compliquée en matière de ressources humaines. Nous avons malheureusement dû faire face à plusieurs absences longue durée pour accidents ou maladies ; le contexte anxiogène de l'épidémie et les incertitudes liées aux impacts du chantier du Cœur de Cité sur nos activités n'y sont certainement pas étrangers.

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Année après année, le secteur communication et accueil repense ses pratiques. La pandémie avait fortement impacté nos activités en 2020, il en va de même pour 2021. Pas de retour à la normale, mais la nécessité de se montrer flexible, inventif et de revisiter nos façons de faire. En 2021, plus que jamais, et afin de nous adapter au mieux, nous avons interrogé notre accessibilité et notre inclusivité via la manière dont nous accueillons les artistes et le public, mais également via notre politique tarifaire et notre communication.

De janvier à mai, il a fallu communiquer sur les annulations : 25 représentations publiques et 8 représentations scolaires. La gageure a été de trouver un ton, dans l'adresse au public, pour palier à la déception et préserver le capital sympathie. Néanmoins, la suspension des représentations scolaires a été très mal vécue, plusieurs centaines d'élèves ayant été privés de spectacles.

Cinq mois sans représentation ! Comment rester dans la vie des gens, garder le lien, ne pas tomber dans l'oubli ? Le secteur a déployé beaucoup d'ingéniosité et de créativité afin que le TFM ne devienne pas invisible alors que nous étions empêchés dans nos missions. Un gros effort

a été mis sur les réseaux sociaux. À défaut de contact en présentiel, nous avons misé sur une présence renforcée sur Facebook et Instagram, avec une évolution du contenu et de la forme : moins de promotion de spectacles, et pour cause, mais des publications plus vivantes, mettant en avant la vie du Théâtre et son équipe.

Avec le même objectif, nous avons entrepris la modernisation du site forum-meyrin.ch grâce un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités. Le site était jusque-là orienté spectacles et billetterie. Nous avons voulu amener plus de convivialité et accroître la notion de proximité avec les utilisateurs. Ce point nous semblait crucial en réaction au Covid et au déficit de lien inhérent à cette période. Enfin, pour répondre aux standards, il a été rendu plus ergonomique et plus accessible sur smartphone. Cette dernière optimisation a l'avantage de faciliter les actions du site et encourager l'achat de billets.

Nous avons aussi adapté notre communication dans l'espace public. Il ne s'agissait plus de faire de la promotion pour des spectacles mais d'être présent en ville et à l'esprit des gens. Plusieurs campagnes d'affichage ont été élaborées dans ce sens, avec un message positif.

La reprise des activités, dès septembre, a été rythmée par les restrictions sanitaires. Il a fallu informer sur les conditions d'accueil du public, mettre en place des contrôles, trouver des modes de faire alliant qualité d'accueil et efficacité, adapter les jauges. Une reprise associée à un défi de taille : offrir une forme de convivialité malgré l'adversité.

Concernant les mesures sanitaires, celles-ci ont été relativement bien acceptées. Nous avons bien sûr eu des plaintes de personnes estimant qu'on en faisait trop, et d'autres trouvant qu'on n'en faisait pas assez. Mais dans l'ensemble les personnes présentes ont joué le jeu. Beaucoup de retours positifs sur la façon que nous avons eu de communiquer sur la question.

Le retour dans la salle de spectacles s'est fait en douceur ; le public est certes revenu mais très progressivement, nous laissant le temps d'apprivoiser les mesures Covid. Les spectateurs présents étaient ravis d'être là, de pouvoir revenir enfin. Une forme de convivialité a pu être conservée. La fréquentation en automne s'est avérée moins forte que d'habitude mais nous avons mis cette accalmie à profit pour aller chercher de nouveaux spectateurs en proposant des offres ciblées, et pour expérimenter différents canaux de vente.

Les années Covid ont eu pour conséquence un changement radical des habitudes d'achat, faisant bondir en avant l'usage du numérique dans de très nombreux domaines. En billetterie, le transfert du guichet vers le téléphone et le numérique avait commencé depuis quelques années, mais s'est concrétisé pendant cette période. Il a fallu nous adapter à cette nouvelle donne.

De plus, avec les travaux à venir (Cœur de cité et parking de meyrincentre) et la perspective de saisons hors-les-murs, nous devons nous réinventer et imaginer d'autres moyens d'aller vers le public. Notre logiciel billetterie doit donc répondre à cette double exigence :

- être conçu et orienté vers une utilisation « web » ;
- permettre au service de billetterie d'être nomade et autonome.

Nous sommes passés de Ressources à SecuTix, aujourd'hui leader en suisse romande, notamment sur le marché du spectacle vivant, mais aussi du sport et des musées.

La vie culturelle a été mise à mal ces deux dernières années. Le Covid a bousculé les habitudes et impacté, chez certains, le budget dévolu aux sorties. Nous avons par conséquent reconsidéré notre offre et tenté une politique tarifaire qui vise à minimiser la barrière économique, frein à l'accès à la culture.

Abandon du Pass forum (CHF 130.- en plein tarif) en faveur d'une carte d'adhésion « cousins-cousines » à CHF 20.- pour la saison 2021-2022. Cette dernière donne droit, quel que soit le spectacle, à une réduction substantielle sur les tarifs.

TECHNIQUE SCENE

Pour le secteur technique, l'année 2021 aura nécessité beaucoup d'adaptations à des pratiques inhabituelles. Les quatre premiers mois ont été consacrés à l'accompagnement de projets de créations très variés, avec de nouveaux artistes accueillis chaque semaine : cirque, théâtre, danse, musique, toutes les disciplines ont été servies par une équipe de techniciens heureux de mettre leurs compétences à disposition de la recherche artistique dans cette période où toute représentation publique était interdite. En chiffres : 15 compagnies différentes entre le 1^{er} février et le 5 mai à raison d'un jour, deux jours ou une semaine maximum. En mai, après une cascade d'annulations, brève reprise d'un spectacle complexe *In C*, mêlant danse contemporaine avec la cie Alias et concert électro avec les Young Gods. À la rentrée de septembre, la mise

en place du cordon sanitaire entre les artistes, l'équipe technique et le public a singulièrement compliqué la reprise des représentations, mais ces mesures étaient indispensables pour éviter autant que possible toute contamination qui aurait entraîné de nouvelles annulations de spectacle.

Parallèlement, l'équipe technique s'est penchée sur les nouveaux dispositifs à inventer pour accueillir les activités artistiques et culturelles délocalisées pendant la période 2022-2026, en raison du chantier du Cœur de Cité. Parcours dans Meyrin, visites de différents endroits, obtention, voire création des fiches techniques des différents lieux pressentis ont occupé les collaborateurs/trices. Que ce soit dans l'espace public (dehors, dans les quartiers, sur les places, les esplanades, les parkings, dans les champs, les jardins, etc.) ou dans des lieux non-dédiés au spectacle vivant (aula, salle communale, salles de sport et autres), chaque spectacle, chaque manifestation exige une installation spécifique, l'acheminement de matériel technique, d'une scène mobile, d'un gradin ou de sièges pour asseoir le public ; les conditions d'accueil doivent être définies de cas en cas, les contraintes de sécurité validées par les instances compétentes. La collaboration avec les autres services de l'administration s'en trouvera considérablement amplifiée ; au premier chef, l'environnement, la gérance et l'entretien des bâtiments, les sports, la sécurité municipale seront sollicités pour délivrer des autorisations, mettre à disposition un équipement, une salle, du matériel... bref, la relocalisation des activités du Forum exigera des ressources et des compétences transversales, que le Théâtre s'est efforcé de mobiliser suffisamment tôt pour que nous soyons toutes et tous prêts le moment venu.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

L'année 2021 a encore été sous le signe du Covid. Nous avons adapté les mesures de protection en fonction de chaque lieu et local du Forum. Ce qui a impliqué également pour l'équipe du bâtiment de faire des aménagements, des contrôles systématiques des locaux et de les adapter au mieux en collaborant avec les services de la mairie ou les associations qui organisaient des séances, des réunions, des manifestations.

Il en a été de même pour les compagnies invitées et les spectateurs/trices, car il a fallu réorganiser les loges, ainsi que les foyers pour les repas avant la représentation et après le spectacle afin de respecter les mesures sanitaires et les distances sociales.



Nous avons aussi, avec le service de la culture, mis en place les mesures de protection pour les galeries d'expositions, afin que le visiteur puisse voir les expos en toute sécurité.

Nous avons ainsi installé des distributeurs de gel hydroalcoolique plus adaptés aux visiteurs et spectateurs des différents lieux du Forum, comme la salle de spectacle, la billetterie, les galeries d'exposition, les entrées adultes et enfants de la bibliothèque, selon les recommandations fédérales de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique).

Exceptionnellement, le bâtiment du Forum, plus exactement le patio et la bibliothèque, sont restés ouverts durant le mois de juillet et, comme chaque année, la période estivale étant consacrée aux travaux d'entretien du bâtiment, nous avons dû adapter la planification des employés polyvalents pour faire ces différentes tâches, comme l'imprégnation des sols où il y a du parquet (foyers, loges, couloirs et l'espace 1) afin de leur redonner un meilleur aspect.

Durant l'été également, nous continuons de rafraîchir les murs du Forum, comme ceux des couloirs, des galeries d'expositions et les divers locaux qui en auraient besoin et certaines retouches sur les murs où il y a passablement de passages comme les couloirs techniques et les murs du sous-sol du Théâtre.

En prévision des travaux du Cœur de cité et de la construction du parking souterrain, nous avons mandaté la société B Partner Sàrl qui s'occupe de la régulation du bâtiment pour étudier les possibilités de limiter l'infiltration des poussières liées aux travaux à l'intérieur des locaux. Une surpression d'aération semble être une solu-

tion pour protéger un maximum le matériel hypersensible des équipements électroniques liés au son, à la lumière et les moteurs des perches servant à soutenir les décors et les projecteurs.

Depuis maintenant quelques années, nous essayons de faire des économies d'énergie électrique et calorifique en convertissant dès qu'il y a la possibilité les éclairages traditionnels (à incandescence ou allogènes) par de l'éclairage LED plus économique et d'une durée de vie dix fois supérieure.

Outre les mises en conformité régulières des installations électriques, Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT), nous avons fait appel à la société Versus, spécialiste du travail dans les zones d'accès difficiles et en hauteur pour les lignes de vie qui sont utilisées pour atteindre le clocher de la pyramide par les entreprises du bâtiment et nous-mêmes, ainsi que les lignes de vie intérieures au-dessus de la scène, utilisées par la technique pour accéder en toute sécurité au niveau des haut-parleurs et des projecteurs.

Nous avons encore poursuivi les formations continues des employés polyvalents en ce qui concerne la sécurité incendie et les bases des Système de santé et de sécurité au travail (MSST), ainsi que sur tout ce qui touche les techniques de nettoyage du bâtiment.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur E. Cornuz

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La Commune et m3 GROUPE ont signé le DDP et la convention de coordination formalisant leur partenariat pour Cœur de cité	L'autorisation de construire le parking P1 souterrain a été délivrée fin novembre 2021 et est entrée en force
L'avant-projet de la nouvelle mairie et des espaces publics du Cœur de cité a été finalisé en juin	Un crédit d'étude a été voté pour la relocalisation des activités du Théâtre Forum Meyrin
Une feuille de route a été signée avec La Tour Holding SA et Pôle de Santé SA pour le développement de la parcelle de l'ancien DDP FordInvest	Une délégation de maîtrise d'ouvrage a été octroyée aux CFF pour l'étude et la réalisation de l'assainissement à proximité des voies
Le Conseil administratif a refusé l'ajout d'un étage au futur bâtiment de l'EMS Résidence Jura La Tour	Un mandat d'étude a été signé pour la requalification du secteur dit « La Meyrinoise »
La construction de la Cité-Derrière au 280, route de Meyrin a débuté	La construction des pavillons d'artistes a commencé aux Vergers
Deux nouvelles aires de jeux ont vu le jour aux Vergers	L'école des Vergers a été distinguée par deux prix architecturaux
Un concept de mobilité a été établi pour les Vergers afin d'accueillir les livraisons	Un crédit d'étude a été voté pour la rénovation de l'école de Meyrin-Village
Un crédit de réalisation a été voté pour la rénovation de l'école de Livron	Le Conseil municipal a voté une résolution visant à réduire la pollution lumineuse
Le Fonds communal énergie a été rebaptisé Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité et a été doté jusqu'en 2026, son règlement a été révisé et un catalogue de mesures a été élaboré	



Les travaux de la Maison Vaudagne en mars

EN ROUTE VERS LE TOP-DÉPART DU CHANTIER CŒUR DE CITÉ

En 2021, le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie a poursuivi ses missions de développement du territoire communal, dans un contexte toujours partiellement affecté par les mesures anti-Covid (télétravail essentiellement).

Le projet Cœur de cité a mobilisé les ressources de l'administration en général, et du service de l'urbanisme en particulier, puisque celui-ci a piloté le processus participatif interne menant à la finalisation de l'avant-projet. L'obtention de l'autorisation de construire le parking P1, reçu par m3 GROUPE, donne véritablement le feu vert pour le démarrage du chantier Cœur de cité, qui débutera en 2022 par des travaux d'assainissement.

Les travaux de construction et de rénovation des bâtiments et équipements communaux se poursuivent au Jardin botanique alpin, à la Maison Vaudagne et au centre sportif par la création de nouveaux vestiaires et de locaux d'exploitation à destination du service de l'environnement. Les travaux de réhabilitation de la ferme de La Planche et de l'école de la Golette sont désormais terminés.

Le Plan directeur communal (PDCom) adopté par le Conseil municipal le 15 décembre 2020 a été approuvé par le Conseil d'Etat le 14 avril 2021. La stratégie d'évolution de la zone 5 (zone villa) doit faire l'objet d'une adaptation, une modification de la loi encadrant les dérogations (article 59-4 LCI) ayant été voté par le Grand Conseil en date du 1^{er} octobre 2020.

Enfin, le Fonds communal énergie a évolué en Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité, en cohérence avec l'urgence climatique décrétée par le Conseil municipal en mars.

CŒUR DE CITÉ

Avancement du projet

Coordination avec m3 GROUPE

Le 14 octobre 2021, le Conseil administratif et m3 GROUPE ont signé le droit de superficie (droit distinct et permanent ou DDP) portant sur l'emprise du futur parking souterrain P1 et sur le parking en surface P2. L'entrée en vigueur de ce DDP est conditionnée aux éléments suivants :

- entrée en force de l'autorisation de construire du parking P1 souterrain ;
- adoption du projet de loi par le Grand Conseil relative à la désaffectation du domaine public communal de différentes parcelles ;

- obtention des garanties bancaires prouvant la solvabilité de m3 GROUPE.

Parkings : autorisations de construire délivrées

L'autorisation de construire le parking P1 souterrain a été délivrée le 30 novembre 2021 et est entrée en force le 14 janvier 2022. L'approbation de ce chantier majeur permet de fixer véritablement le calendrier des travaux du Cœur de cité.

Une autre autorisation a été délivrée le 4 novembre 2021 et est entrée en force le 12 décembre. Elle permet la construction de deux parkings provisoires en remplacement du P1. Le projet initial de 304 places accessible par la rue des Boudines a dû être modifié, le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) estimant le trafic généré sur la rue des Boudines trop important. Sur proposition de m3 GROUPE, le stationnement provisoire a donc été divisé en deux entre cette parcelle à laquelle on accèdera par la rue des Boudines (178 places) et l'actuelle parcelle du skatepark et du Salto de l'Escargot à laquelle on accèdera par l'avenue de Feuilles (100 places). Ces deux activités seront déplacées.

Aspects fonciers

Le 8 octobre, le Grand Conseil a voté le projet de loi PL 12898 pour la désaffectation du domaine public communal des parcelles 13317, 13418 et 13420 et de la sous-parcelle n° dp 13683B. Ces désaffectations d'un total de 17'515m² permettront la réalisation d'une partie des espaces publics du Cœur de cité, de la nouvelle mairie ainsi que d'une rampe d'accès au parking souterrain.

Relocalisation des activités du TFM – crédit d'étude voté

Le projet Cœur de cité, et notamment la construction du parking souterrain, auront un impact important sur le bâtiment Forum Meyrin en termes de bruit, de vibrations, d'accès et de poussières, et imposeront la relocalisation temporaire d'une partie de ses activités. L'administration et le Conseil municipal y avaient vu une opportunité de rénover et mettre à niveau le bâtiment, mais le crédit d'étude de CHF 3'235'000.- voté en février 2020 avait été rejeté en référendum le 29 novembre 2020 par 61,2% des votants.

En 2021, l'administration s'est penchée sur les impacts et les scénarios possibles de maintien et/ou de relocalisation des quelque 60 types d'activités qu'héberge le Forum : bibliothèque, saison artistique TFM, expositions, Undertown, bureaux, manifestations municipales et associatives, restauration, réunions, cours, etc. Afin de per-



Plan paysage AVP

mettre une analyse approfondie, le Conseil municipal a voté favorablement le 9 mars par 25 oui et 9 non un crédit d'étude de CHF 215'000.- (délibération n° 2020-26a).

Le 10 octobre, les résultats de l'étude d'impact du chantier et les scénarios de maintien et/ou relocalisation des activités de Forum Meyrin ont été présentés à la commission Cœur de cité ad hoc. La commission a agréé l'orientation générale d'une culture hors les murs et qui va à la rencontre du public dans divers lieux du territoire communal, mais aussi du maintien de certaines activités intra-muros. Elle a cependant refusé de préavisier la délibération n°2021-25 relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 4'100'000.-, et a demandé qu'on lui présente d'autres variantes incluant des prestations réduites.

La commission s'est à nouveau réunie le 4 novembre pour examiner deux variantes à CHF 758'000.- et CHF 983'250.- selon ses demandes. La programmation prendrait place dans des espaces « publics » ou « dédiés » (plus ou moins équipés) en 2022-2027 et au-delà, avec une exploitation maximale du Forum en fonction des contraintes du chantier, et l'utilisation de salles à Meyrin et ailleurs. Des mesures de maintien sont proposées, comme l'adaptation du fond de scène et l'accès au stock du Forum, l'acquisition de matériel technique hors murs, une cuisine nomade, etc. La commission a statué sur deux amendements portant le total à CHF 999'000.-, et préavisier favorablement la délibération D2021-25a. Celle-ci a été acceptée le 16 novembre à l'unanimité par le Conseil municipal.

Avant-projet de nouvelle mairie et espaces publics

L'avant-projet finalisé a été présenté à la commission Cœur de cité ad hoc le 16 juin par les mandataires Atelier 703 et Varia. Ce document a nécessité un travail de coordination technique et de concertation durant plusieurs mois.

Le groupe de travail « usage social de l'espace public » a notamment mené une réflexion sur la programmation des espaces publics dans le périmètre élargi du projet Cœur de cité (places, parcs, passages, etc.). Ce groupe était composé de représentants de divers services de l'administration afin d'apporter des regards croisés et complémentaires. L'objectif visé était une mixité d'usage pour un espace public convivial et inclusif, adapté à la diversité générationnelle et culturelle, ainsi qu'à la mobilité et la biodiversité. Modes de vivre ensemble, dynamique relationnelle, types d'aménagement, accessibilité et appropriation par tout usager... ces questions ont guidé la réflexion du groupe. Après une douzaine de séances, une restitution a été faite au mandataire afin d'enrichir le projet initial.

Principes de l'avant-projet

Selon les grands principes du projet, deux grands axes croisés structurent les espaces publics: une « place haute » et une « place basse » connectant la rue De-Livron, la nouvelle mairie, Forum et le centre commercial, et un mail arboré reliant l'avenue de Feuillasse à la rue des Boudines, connectant au passage le parc des Micocouliers et le futur parc prévu sur l'ancien stade de football.

L'accent est mis sur la mobilité douce et la végétalisation. De grands arbres plantés en pleine terre le long du Forum et une fontaine « sèche » (sans bassin) intégrant des brumisateurs apporteront de la fraîcheur sur l'espace minéral. Un petit bois sera planté entre la future mairie et l'école de Livron. Le futur parc derrière Forum Meyrin sera un élément fédérateur au sein de Cœur de cité. Pelouse libre, arbres et arbustes, mobilier, et une topographie travaillée en volume en feront un espace de détente et d'activités rassembleuses. Le jardin prévu sur la toiture de la future mairie sera ouvert au personnel communal, aux usagers de la future salle de cérémonies et au grand public.

Basculement vers la phase de travaux – Assainissement

Les travaux de mise en séparatif de l'assainissement de Cœur de cité marquent le début de la phase opérationnelle du projet. Ils doivent être réalisés préalablement aux travaux du parking souterrain car certains réseaux unitaires sont en conflit avec la future emprise de celui-ci. Les travaux seront coordonnés et planifiés avec l'Office cantonal de l'eau (OCEau) et le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), qui les financent à hauteur de 75%.

Un crédit de CHF 4'680'000.- destiné à l'étude et à la réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue des Boudines, la place des Cinq-Continents et l'avenue de Feuillasse (délibération n° 2021-24a). Les travaux sont prévus entre février et septembre 2022.

URBANISME

Mise en conformité du PDCoM – Zones 5

En janvier 2013, une modification de l'article 59 al. 4 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) avait été adoptée pour permettre une utilisation du sol plus intense « lorsque les circonstances le justifient et que cette mesure est compatible avec le caractère, l'harmonie et l'aménagement du quartier ». Dans les faits, le Canton avait ensuite presque systématiquement octroyé des autorisations de construire sans tenir compte du préavis des communes.

Aujourd'hui, le Plan directeur cantonal (PDCn) demande que chaque commune établisse une stratégie portant sur la densification de la zone 5 dans le cadre de son plan directeur communal (PDCoM). Un guide avait été établi par le Canton en juin 2017, mais au vu des impacts de la modification légale de 2013, un moratoire avait été introduit sur les autorisations entre le 28 novembre 2019 et le 19 janvier 2021.

Une autre modification de la LCI avait ensuite été votée par le Grand Conseil le 1^{er} octobre 2020, introduisant l'obligation de définir des « périmètres de densification accrue » à l'intérieur de la zone 5, avec un délai au 31 décembre 2022 pour mettre à jour les PDCoM.

A Meyrin, les postulats de base pour faire évoluer la stratégie communale de la zone 5 font déjà partie du PDCoM actuel. La commission développement urbain s'est réunie début 2022 pour examiner les stratégies de densification à adopter par quartier, notamment pour Cointrin, un secteur encore considéré comme à densifier dans le PDCn. La suite du processus impliquera le vote d'une résolution par le Conseil municipal et l'adoption du PDCoM révisé par le Conseil d'Etat.

Plan guide de Cointrin

Malgré le vote unanime du Conseil municipal pour un crédit d'étude de CHF 150'000.- destiné à l'établissement du plan guide pour Cointrin (délibération n° 2021-01a), celui-ci n'a pas démarré en 2021. En effet, le Canton, partenaire et co-financier de ce projet, a décidé de se mettre provisoirement en retrait de cette démarche en raison de la révision du PDCn engagée pour l'horizon 2050 et dont l'aboutissement est prévu en 2024.

Campus Santé

PLQ La Tour

Le 23 juin 2020, le Conseil municipal avait unanimement accepté le projet de création d'une zone de développement 3 principalement affectée à des activités hospitalières, médicales et paramédicales au lieu-dit « La Tour », et d'une zone 4B (délibération n° 2020-05a). Le projet de modification des limites de zones entériné par le Conseil municipal visait à permettre l'agrandissement de l'EMS Résidence Jura La Tour dont l'augmentation de la capacité d'accueil avait été validée par la Direction générale de la santé en février 2019, mais aussi le développement sur une superficie d'environ 37'000m² du principal pôle santé de la rive droite autour de l'Hôpital de La Tour.

Un avant-projet de PLQ piloté conjointement par la Commune et l'Etat sur le périmètre élargi de l'hôpital de La Tour est en cours d'élaboration.

Le 12 octobre 2021, le Conseil administratif a répondu défavorablement à une demande de l'EMS Résidence Jura La Tour qui souhaitait ajouter un étage à son futur bâtiment. La Commune s'était déjà positionnée de manière favorable à un bâtiment de six étages plus attique, mais un étage supplémentaire entraînerait le déplacement de la limite des constructions vers la parcelle de la

Ferme de la Planche et, de son point de vue, impacterait la perception de cette future entrée de ville depuis la route de Meyrin.

DDP Fordinvest

En 1987, un droit de superficie avait été constitué pour une durée de 65 ans sur la parcelle n° 13280, propriété de la Commune et sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA). En 2004, le DDP avait été cédé à l'entreprise Fordinvest. En 2017, la Commune avait exercé son droit de retour anticipé sur la partie non-bâtie de la parcelle mais avait interrompu la procédure après que La Tour Holding SA avait approché Fordinvest en 2019 en vue de se faire céder le DDP. Suivant les discussions préliminaires, la Commune, Fordinvest et La Tour avaient établi une feuille de route en lien avec les discussions entamées. La Tour, déjà implantée sur des parcelles voisines, projetait de développer son activité notamment dans le bâtiment sis sur la parcelle et plus largement, à plus long terme, sur des parcelles adjacentes.

En septembre 2020, avec l'accord de la Commune, Fordinvest avait transféré le DDP à une société détenue par La Tour, Pôle de santé SA. En novembre, La Tour avait annoncé son ambition de développer un pôle hospitalier, et dans ce cadre de développer la partie non bâtie de la parcelle faisant l'objet du DDP. En décembre, Pôle de Santé avait déposé une demande d'autorisation de construire visant à surélever d'un niveau ainsi qu'à rénover le bâtiment, étant précisé que ce projet n'aurait aucune incidence sur la partie non-bâtie, les conditions d'accès et les aménagements extérieurs de la parcelle. La Commune s'était montrée favorable à ce projet sous certaines conditions, notamment que les transformations opérées et que les nouvelles modalités d'occupation du bâtiment soient inscrites dans la feuille de route.

Les parties se sont à nouveau rencontrées le 19 avril 2021. Vu l'intérêt de principe de la Commune dans la réalisation du projet de la Tour sur l'ensemble de la parcelle faisant l'objet du DDP, et plus largement, dans le développement d'un pôle hospitalier sur les parcelles adjacentes, les parties ont convenu de dresser et signer une nouvelle feuille de route afin d'avancer de manière concertée dans ce projet.

Route de Meyrin 280

L'acte constituant le droit de superficie entre la coopérative d'habitation Cité Derrière – Route de Meyrin 280 et la commune de Meyrin sur les parcelles nos 10615, 10616 et 13017 a été signé en septembre 2020 pour une durée de 99 ans. Les travaux de construction des bâtiments

(logements et arcades) ont débuté en juin 2021 avec des travaux de réseaux et de déviation du chauffage à distance.

Secteur dit de « La Meyrinoise » – Requalification

Le secteur dit de « La Meyrinoise » est localisé au cœur de la Commune entre la route de Meyrin et le chemin du Grand-Puits, à l'est de la place du Village. Ce périmètre de 19'100 m² qui accueille principalement des logements est répertorié dans le PDCn comme objet d'une densification ponctuelle. Vu le faible potentiel qu'offrent les périmètres alentour, la proximité du bourg historique et vu le potentiel réel d'évolution de la Meyrinoise, l'Etat et la commune de Meyrin ont écarté la possibilité d'une modification de zones et d'un nouveau plan localisé de quartier. Ils estiment toutefois que tout projet de rénovation et densification du secteur demanderait de développer une image directrice, d'enterrer les places de parking en surface, revoir et coordonner les aménagements extérieurs, organiser une concertation avec les habitants, mutualiser certaines infrastructures avec les parcelles nos 12197 et 12198, et inscrire des servitudes de passage propres à accentuer la perméabilité du quartier.

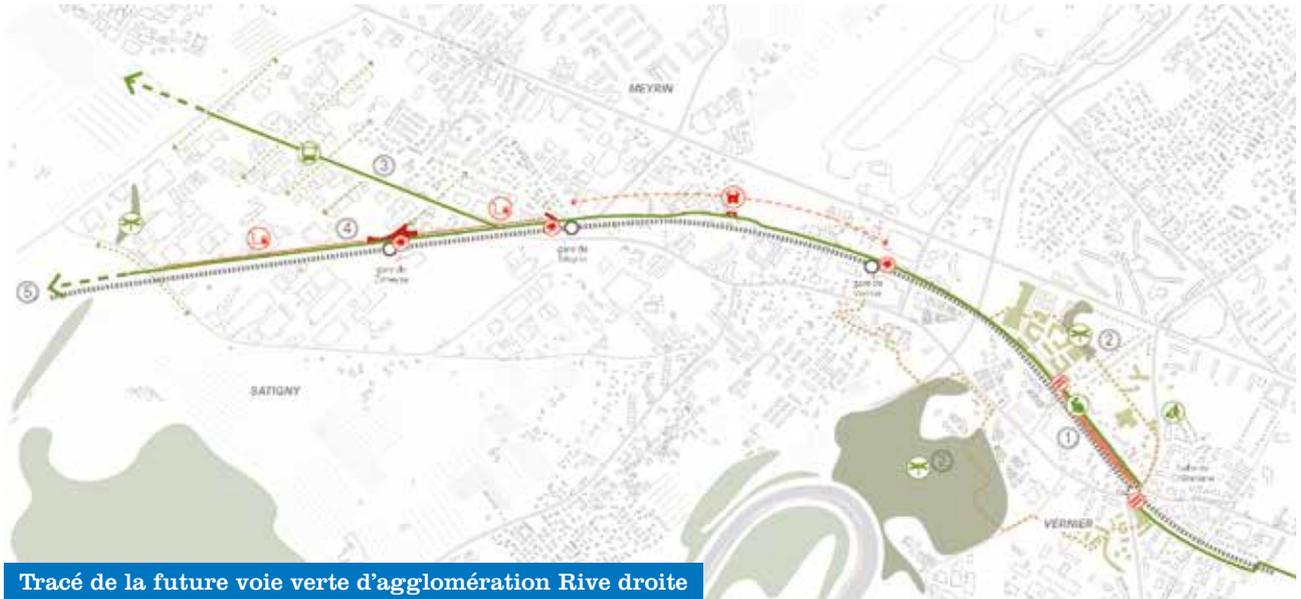
Un atelier organisé le 14 avril 2021 avec les acteurs du quartier a permis de poser les bases d'une vision commune pour la requalification des aménagements extérieurs du secteur. En sus de répondre aux exigences déjà posées, cette vision propose de redéfinir les espaces libres à échelle humaine et créer un cœur du quartier de la Meyrinoise sans faire concurrence à la place de Meyrin-Village.

Six ateliers ont été tenus jusqu'à la signature du mandat d'étude en juin 2021 entre d'une part, l'Etat de Genève (Département du territoire), la commune de Meyrin, la société Edmond de Rothschild Riel Estate SICAV, la société coopérative pour l'habitat social SCHS - la Meyrinoise, la société Meden Agen sàrl et, d'autre part, le bureau mandataire APAAR sàrl en représentation des mandataires CERA SA et RGR Ingénieurs Conseils. Sur un total de CHF 70'000.-, la participation communale au financement de l'étude s'élève à environ CHF 14'000.-.

Voie verte d'agglomération Rive Droite

Cette voie intégrée au PDCom a fait l'objet d'une vaste concertation au niveau cantonal en 2020. Son tracé, précisé dans l'avant-projet élaboré la même année, passera le long des voies CFF depuis Vernier jusqu'à Satigny.

Cette voie est partie d'un réseau de voies cyclables parallèles ou transversales. Elle connecte de nouveaux



Tracé de la future voie verte d'agglomération Rive droite

© Groupement Vie à vélo

espaces publics, assure une continuité en marge du trafic sur 80% du parcours et répond aux enjeux climatiques et d'arborisation.

Une délégation de maîtrise d'ouvrage des autorités communales et de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) est prévue jusqu'à l'obtention des autorisations de construire.

La réalisation est planifiée en 2023-2026. La coordination avec les travaux d'assainissement communaux a été introduite au Conseil municipal par voie de délibération en 2021 sur les rues Adrien-Stoessel et des Ateliers, et autour du faisceau de voies CFF Cargo (voir paragraphe Assainissement - CFF Cargo).

Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS GVZ)

Intégré au PDCOM, ce projet de bus bi-articulé déploie un axe fort de desserte avec un passage à travers les nouveaux quartiers d'habitation et d'activité de trois secteurs : Genève (Franchises), Vernier (Châtelaine-Concorde-Etang) et Satigny (ZITUIL), et Meyrin-Satigny-Vernier (Zimeysaver) vers l'Hôpital de La Tour. Deux branches de ce bus 19 sont prévues avec des terminus vers la ZITUIL et l'Hôpital de La Tour.

Le bus évoluera en site propre dans la mesure du possible.

L'avant-projet a été finalisé en 2021, suivi du dépôt de l'autorisation de construire en fin d'année qui a enclenché la phase projet en cours.

Requêtes et octrois d'autorisation, droits de préemption

Durant l'année, 112 dossiers ont été préavisés par la Commune, soit 27 pour la réalisation de logements individuels ou collectifs, 35 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales et 50 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.).

Durant cette même année, 233 autorisations ont été délivrées, dont 97 pour des logements individuels ou collectifs, 36 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales, et 100 pour des constructions diverses. La Commune a été interpellée à douze reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Elle n'a pas exercé son droit de préemption.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Quartier des Vergers

En 2021, les derniers habitants sont arrivés dans les bâtiments A23 et A27 sur l'Esplanade des récréations et à la promenade de l'Aubier.

Avancement du chantier

La rue des Coopératives a été ouverte à la circulation le 10 octobre 2021 et les écopoints ont été ouverts au public le même mois. Les aménagements à proximité de la sortie du parking des Arbères ont été terminés et le mobilier urbain, installé en décembre. La sortie du quartier sur l'avenue Louis-Rendu a été aménagée, la piste cyclable a été surélevée et décalée, et la priorité a été donnée aux cyclistes. L'accroche du quartier sur la route

de Meyrin a été alignée avec la rue des Arpenteurs, les plantations viendront y prendre place début 2022. Dans le parc des Arbères, les bassins de rétention des eaux de chantier ont été démontés et remblayés, et laissent place à une généreuse place végétalisée qui relie les nouveaux terrains de foot et les vestiaires des Arbères.

Plusieurs travaux de reprise ont été effectués dans le quartier avec notamment des passages « pieds propres » sur dalles en béton, du mobilier urbain, l'adaptation de la terrasse en pavés devant le bâtiment A21, et un revêtement en Enverr'paq jaune au croisement de l'esplanade des Récréations et du parc des Arbères.

Pavillons d'artistes et d'artisans

La construction des bâtiments de la coopérative Ressources Urbaines a commencé fin 2021 pour une livraison prévue au troisième trimestre 2022. Le Conseil municipal avait voté un crédit pour réalisation de la viabilisation de ces trois pavillons (délibération n° 2018-11a).

Mobilité et accessibilité

Un concept de mobilité du quartier a été établi afin de mettre en œuvre les directives du PLQ et permettre les livraisons pour les habitants, commerçants et visiteurs du quartier. Des places de livraisons sont désormais disponibles au niveau -2 des parkings Vergers et Arbères, et sur les rues des Coopératives et des Arpenteurs. Une démarche participative avec des représentants du quartier a permis de définir les besoins et d'esquisser des solutions à la problématique des livraisons. Les échanges et choix du Conseil administratif ont abouti à la mise en place d'un règlement d'accessibilité suivi d'une phase-test de six mois. La gestion des accès dans le quartier a été confiée à la Fondation des parkings sous le contrôle du service de sécurité municipale.

Information et communication

Les actualités du quartier et les travaux entrepris ont été annoncés régulièrement sur le site internet dédié aux Vergers. L'album des Vergers 2020 illustré avec les photographies de Magali Girardin est sorti en octobre 2021. Le photographe lauréat pour 2021 est David Wagnières.

Signalétique du quartier

À la suite d'un appel d'offres, un mandat a été confié au bureau Schéma Studio afin de définir un concept de signalétique pour le quartier et mettre en œuvre l'ensemble de cette signalétique. L'objectif était de réaliser une signalétique d'orientation et de fléchage, mais aussi de pouvoir communiquer sur les concepts fondateurs du quartier: démarche participative, agriculture urbaine du quartier, gestion de l'eau, etc.

Trois nouvelles aires de jeux

Durant 2021, trois nouvelles aires de jeux ont vu le jour dans le quartier. La place au bas du parc de la Découverte propose un chemin de l'eau sous différentes formes, un parcours sensoriel co-construit avec les habitants, un parcours d'équilibre et une zone de détente. Une autre à proximité de la rue des Coopératives entre les bâtiments A12 et A13 explore les sens de l'audition et de la vue, et met en avant la psychomotricité des enfants. Pour finir, une placette entre les bâtiments A11 et A12 le long de l'esplanade des Récréations propose des balançoires pour tous les âges.



L'accroche de la rue des Arpenteurs

© Dan Wenger



Les livraisons motorisées sont en phase de test aux Vergers

© Dan Wenger



L'aire de jeux de la rue des Coopératives

© GlobalVision



Un âne contribue à l'écopâturage



Parcellaire, servitudes

Suite au vote par le Conseil municipal de la délibération sur le remaniement parcellaire complémentaire dans le quartier des Vergers (délibération n° 2020-04) impliquant des parcelles appartenant à la commune de Meyrin et/ou à la Fondation Nouveau Meyrin, ou à des tiers, l'acte lié a été enregistré le 12 octobre 2021.

Alimentation et agriculture urbaine

La Coopérative agricole de la Ferme des Vergers a pris possession de la Ferme de la Planche en juin suite à la fin des travaux de rénovation. En reconversion bio depuis mai 2021, elle poursuit les trois volets de son mandat : entretien, maraîchage et sensibilisation.

En matière d'entretien, elle a eu recours à des ânes pour mettre en œuvre des pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement (écopâturage et traction pour le maraîchage) et a entrepris la fauche des prairies (pour le fourrage). Elle cherche aussi à mieux valoriser la matière organique produite sur place dans les cultures ou pour les potagers des Vergers (prairies en pâtures et/ou foin pour les ânes, tontes de gazon pour le mulching). L'entier des déchets de taille est broyé et réutilisé sur place.

En matière de maraîchage, les deux nouveaux tunnels autorisés le 22 décembre le long du chemin des Origines permettront d'optimiser la production. Les surfaces de culture ont également pu être augmentées suite à la livraison de nouvelles parcelles libérées par la fin des chantiers de construction.

La Coopérative a mis en œuvre trois grands axes de sensibilisation en fonction du public-cible. Des événements ont été organisés pour le grand public (plantations d'oignons, portes ouvertes et tables d'hôtes à la ferme, publication sur des circuits thématiques). Des contacts réguliers sont assurés avec les associations Potagers des Vergers, Poules aux Vergers, EchosVergers, etc. et la participation à la fête des Vergers et au marché de Noël. La Coopérative a enfin accueilli 33 classes primaires d'écoles meyrinoises dans le cadre des visites « Ecole à la Ferme », des ateliers MA-Terre et au potager didactique. Des contacts ont aussi été pris avec l'école suédoise, l'école des Vergers et le cycle de la Golette pour mettre en place des partenariats.

Résolution « Des poneys aux Vergers »

En 2019, la résolution n° 2019-05 demandant « Des poneys aux Vergers » avait été déposée devant le Conseil municipal. Cette résolution a été abordée le 3 juin en commission citoyenneté participative et vie de quartier. Les commissaires ont décidé de sursoir la décision et convoquer une nouvelle commission pour discuter de la résolution.

Crédit d'étude voté pour la requalification de l'avenue de Vaudagne, de la rue des Vernes, et l'avenue François-Besson

Le projet de réaménagement de l'avenue de Vaudagne et de la rue des Vernes s'inscrit dans la continuité de la réalisation du quartier des Vergers. Il vise à initier une réflexion sur le régime de vitesse, revoir le mobilier urbain, l'arborisation et l'éclairage public et rénover le revêtement routier. Les travaux tiendront compte du linéaire historique de la rue, entre le nouveau quartier des Vergers, la



L'ancienne douane de Prévessin

© Bureau APAAR-Genève

Cité et le village du rôle des accroches comme couture urbaine et celui des plantations pour donner un caractère villageois à la rue.

La délibération n°2021-10a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 510'000.- destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement de l'espace public au niveau de l'avenue de Vaudagne, la rue des Vernes et l'avenue François-Besson a été approuvé à cette fin le 22 juin par le Conseil municipal unanime.

PLQ Ruisseau – Début des travaux

Les travaux communaux ont débuté sur le chemin du Ruisseau dans le cadre du PLQ 29'906 selon les termes de la convention de 2013, avec un pilotage et financement par le maître de l'ouvrage de l'Hôtel Marriott permettant l'exemption de la taxe d'équipement. Les travaux sur le chemin du Ruisseau consistent en un élargissement du gabarit de la chaussée, la création de pistes cyclables bidirectionnelles, d'un cheminement piéton, et la plantation d'arbres et d'arbustes. Ces travaux sont prévus entre novembre 2021 et le début de l'été 2022, en coordination avec les travaux de la boucle de l'Étang qui se déroulent à proximité.

Aménagement de la Boucle de l'Étang

Le 27 avril 2021, le Conseil municipal a approuvé par 28 oui et 4 abstentions la délibération n°2021-02a relative à l'ouverture d'un crédit brut de CHF 560'000.- pour la réalisation des travaux de la « boucle » du chemin de l'Étang dans le cadre de la mise en œuvre du plan localisé de quartier de l'Étang N°29'947 de 2015s. Les aménagements prévus comprennent, dans les grandes lignes,

les aménagements de voirie nécessaires aux différents modes de déplacement (individuels motorisés, collectifs, doux) dans la continuité des aménagements du chemin de l'Étang. La mise en service de cet aménagement est prévue pour mi-2022.

PLQ Cointrin – Poursuite des travaux

Le secteur est du quartier de Cointrin défini par les chemins du Jonc, des Sapins, Terroux, De-Joinville et l'avenue Louis-Casaï est situé en zone de développement 3 depuis 1957, et a fait l'objet d'un grand nombre de projets au cours des dernières années. Ces demandes résultent de la rareté des terrains au centre-ville, de la forte pression foncière et de l'attrait de l'axe aéroportuaire.

Pour suivre ces développements, le Conseil municipal avait ouvert en 2015 un crédit de réalisation de CHF 9'300'000.- pour les travaux de génie civil et l'aménagement des espaces publics dans le secteur (délibération n°2015-14a). En 2021, les travaux d'aménagements extérieurs ont été réalisés au 68-70, avenue Louis-Casaï en lien avec la construction du bâtiment H. Au chemin de Joinville, une autorisation de construire en procédure accélérée a été déposée le 28 janvier concernant l'aménagement de l'espace public du chemin De-Joinville et la construction d'un écopoint. L'avancement total du projet est de l'ordre de 55%, et se poursuit selon la réalisation des projets de construction d'immeubles privés.

MAP Feuillasse – aménagement du chemin des Fermes

La mesure d'accompagnement paysage (MAP) aurait dû débuter en 2020 mais la pandémie a retardé la dernière phase de la procédure administrative de ce projet et freiné l'approvisionnement de certains matériaux. Les travaux d'aménagement de la route de Prévessin ont été repoussés à 2021 et ont pris fin en juin. Ils ont permis de supprimer les chicanes existantes, rendant au chemin son caractère rural. Des haies vives ont été aménagées, et de nouveaux arbres plantés dans le but de canaliser les activités de loisirs et d'assurer un milieu propice pour le développement de la biodiversité. La pose de fontaines en pierre et la rénovation extérieure de l'ancienne douane ont permis d'aménager un espace dédié au délassement et à la rencontre.

Zones 30km/h – Fin des travaux

Plusieurs aménagements visant à limiter la vitesse des véhicules ont été réalisés sur le territoire meyrinois ces dernières années. Les travaux prévus de mise en zone 30 km/h sur la Commune ont vu leur terme en 2021 avec la finalisation du quartier de la Citadelle et, à Meyrin-Village, des secteurs du Grand-Puits et du Vieux-Bureau.

ASSAINISSEMENT**Rue des Boudines, place des Cinq-Continents
et avenue de Feuillasse**

Un crédit de CHF 4'680'000.- destiné à l'étude et à la réalisation de travaux pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue des Boudines, la place des Cinq-Continents et l'avenue de Feuillasse (délibération n° 2021-24a) a été voté. Les travaux sont prévus entre février et septembre 2022 (voir aussi section Cœur de cité ci-avant).

CFF Cargo

Dans le cadre du futur agrandissement souterrain de la gare de Cornavin, la création d'une zone de garage pour les trains voyageurs qui ne pourront pas être stationnés à Genève est nécessaire. Ce nouveau faisceau sera créé en bordure des voies fret actuelles, dans la zone industrielle entre les gares de Vernier et de Meyrin. Ces travaux impliquent un remaniement des réseaux d'assainissement des CFF, alors que les travaux nécessaires à la mise en conformité des réseaux communaux d'assainissement passent notamment par la traversée des voies existantes et futures.

Compte tenu du délai serré pour assurer une bonne coordination des deux projets et vu les contraintes spécifiques liées aux exigences de sécurité des CFF, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage portant sur l'étude et la réalisation des nouveaux collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales du réseau secondaire de la ville de Meyrin, au droit ou à proximité de l'emprise des voies CFF, a été établie le 21 octobre 2021, après accord de l'Office cantonal de l'eau. Le financement restant à la charge de Meyrin est prévu par le crédit de CHF 3'400'000 voté le 14 décembre par le Conseil municipal (délibération n° 2021-21). Les travaux auront lieu de mars à août 2022.



Les travaux CFF Cargo

Avenue Louis-Casai

La délibération n° 2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.- destinée à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal avait été votée en 2017. Dans le secteur de Cointrin, la fiche 1-9.1.33 du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) impose la mise en séparatif des collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales à l'avenue Louis-Casai. Les études se sont poursuivies en 2021 en partenariat avec la commune de Vernier qui a la même obligation de mise en séparatif sur son territoire, et les Services industriels de Genève pour le déploiement du réseau hydrothermal GeniLac.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC**Affichage public**

A Meyrin, l'affichage est organisé conformément au concept accepté en 2014. En vue du renouvellement de la concession d'affichage pour compte de tiers sur les domaines publics communal et cantonal, un appel à concession a été lancé au printemps 2021. La concession a été adjugée à la Société générale d'affichage (SGA) jusqu'en 2027.

Eclairage public**Résolution pollution lumineuse**

La pollution lumineuse est partiellement responsable de la disparition fulgurante des insectes et de la biodiversité, et est suspectée d'impacter notre santé. De nombreuses observations montrent aussi que l'extinction permet une réduction des incivilités et qu'elle ne met pas en cause la sécurité des usagers des rues.

Le 14 septembre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la résolution n° 2020-07a demandant notamment de viser la réduction de moitié de l'intensité de l'éclairage public de minuit à 6h, d'étudier l'opportunité d'une extinction complète dans certains secteurs, et de communiquer et sensibiliser la population, les propriétaires immobiliers, ainsi que les régies et les entreprises situées sur son territoire. Une étude a été lancée dans le but de mettre en place un concept d'éclairage public.

La nuit est belle !

Le 21 mai, Meyrin a pris part à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » en éteignant son éclairage public pour une nuit. Lors de cette action symbolique, Meyrin s'est jointe à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche. Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui a été mise en avant en 2021.



© Atelier Pierre-Yves Dhinaut - Photographie vert

Aire de jeux

EQUIPEMENTS PUBLICS

Équipements publics Vergers – Distinctions

Prix Lignum

L'école des Vergers a remporté un 2^{ème} rang pour la Suisse occidentale au prix Lignum 2021 qui récompense les projets bois. La structure des constructions combine les qualités du béton et de l'épicéa : charpente en bois pour partitionner les espaces intérieurs, planchers en dalles mixtes bois-béton avec connexions par entailles permettant d'éviter le recours aux résines, et de réduire jusqu'à 30-40% la quantité de bois utilisée.

Prix SEISMIC

L'école a également reçu le SEISMIC AWARD – Prix d'architecture et d'ingénierie parasismique décerné par la Fondation pour la dynamique des structures et le génie parasismique. Il est le premier ensemble bâti genevois à recevoir cette distinction décernée tous les deux ou trois ans depuis 2007. Lors de l'édition précédente, le prix avait été attribué à l'immeuble de bureaux Roche construit par Herzog & de Meuron à Bâle.

Rénovation de l'école de la Golette

Après un an de travaux, l'école de la Golette a rouvert ses portes en août 2021. Inaugurée en 1971, l'école n'avait subi aucune rénovation lourde depuis sa construction. Les travaux engagés visaient une rénovation globale du

bâtiment. L'enveloppe extérieure a fait l'objet de toutes les attentions, car il fallait conjuguer sa valeur patrimoniale reconnue par l'Office cantonal du patrimoine et des sites, et le besoin d'une forte amélioration thermique.

Les espaces intérieurs de l'école ont été agrandis après la libération du logement du concierge. Une nouvelle salle des maîtres, une salle de soutien pédagogique plus grande, un bureau pour l'équipe du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et un nouvel espace polyvalent au rez-de-chaussée ont ainsi vu le jour.

La réfection intégrale des réseaux d'assainissement et la réalisation des sondes géothermiques ont constitué un prétexte à la refonte totale des aménagements extérieurs avec un travail de végétalisation et de plantation d'arbres, et des enrobés clairs réfléchissant le rayonnement solaire.

Les deux anciens préaux ont été réunis et deux nouvelles aires de jeux ont été installées. L'élaboration du projet a été faite dans un souci constant de concertation et d'implication des usagers. Une journée d'activités a également été organisée le 21 octobre 2021 avec l'accompagnement de l'association Terragir sur le thème des plantations.



Les travaux du Jardin botanique alpin en mars

© studioISC - Service de l'urbanisme

Rénovation de l'école de Meyrin-Village – Crédit d'étude voté

Le site de l'école de Meyrin-Village est un lieu emblématique de la Commune situé entre l'avenue de Vaudagne, la campagne Charnaux et la route de Meyrin. Il abrite des activités scolaires, sportives et associatives.

En raison de l'obsolescence fonctionnelle et technique des bâtiments, le Conseil municipal a approuvé le 2 février, par 31 oui à la majorité simple, un crédit d'étude de CHF 1'460'000.- en vue de la rénovation de l'école (délibération n° 2018-04a). En plus de la rénovation, la possibilité d'ajouter des classes en surélévation et de récupérer le logement du concierge pour en faire provisoirement un espace d'usage d'utilité publique devait être étudiée. La rénovation portait sur les nouveaux bâtiments de l'école de Meyrin-Village. L'ancienne école se fera dans un temps différent en raison de son caractère patrimonial.

En juin, le Conseil administratif a désigné le bureau ATBA SA Architecture + Énergie et Atelier d'Ici Architectes sàrl comme mandataires, pour un montant total de CHF 2'251'877.- TTC. Les études de projet ont démarré à l'été.

Travaux à l'école de Livron – Crédit de réalisation voté

Le 15 décembre 2020, le Conseil municipal avait voté à l'unanimité un crédit de construction de CHF 2'850'000.- pour la rénovation des installations de ventilation de la piscine et de mise en conformité de la sécurité incendie de l'école de Livron (délibération n° 2020-25a).

La première tranche des travaux a eu lieu de mai à septembre 2021. Les travaux ont été suivis par le service de gestion et entretien des bâtiments (voir la section du service pour plus d'information).

Maison Vaudagne – Suite des travaux

Suite au vote en décembre 2016 d'un crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de la Maison Vaudagne, le Conseil municipal avait voté en juin 2020 à l'unanimité un crédit de construction de CHF 9'000'000.- (délibération n° 2020-09). L'autorisation de construire avait été délivrée en septembre 2020, et les travaux avaient commencé en novembre.

La date de livraison des bâtiments prévue initialement à l'été 2022 a dû être reculée suite à la pénurie de bois

de construction causée par le redémarrage économique mondial post-pandémique. La réouverture du centre de loisirs de la Maison Vaudagne est prévue en janvier 2023. Des locaux sont provisoirement alloués aux activités de la Maison Vaudagne à la buvette de la salle Antoine-Verchère et à la rue Virginio-Malnati 7.

Jardin botanique alpin – Suite des travaux

En décembre 2014, le Conseil municipal avait voté un crédit de construction permettant d'initier la revalorisation du Jardin. La seconde phase comprend la construction d'un hangar fermé, l'augmentation de la capacité du bassin de rétention d'eaux pluviales, et le remplacement du revêtement des chemins piétons (délibération n° 2019-01a).

Les travaux du hangar à machines avaient débuté en mars 2020, puis suspendus en raison de difficultés d'approvisionnement de bois pour la charpente. Les travaux se sont achevés en décembre 2021. Quant à l'enrobé des chemins, du parvis et des circulations autour du CAIRN, il a fait place à du gravier stabilisé (limanat) au printemps 2021. Une réflexion a eu lieu sur un captage de la nappe de Montfleury se trouvant directement sous le Jardin. Le forage d'essai a été concluant, et une autorisation de pompage sera déposée en février 2022.

Ferme de la Planche – Suite et fin des travaux

Le Conseil municipal avait, en décembre 2017, voté à l'unanimité un crédit de rénovation d'un montant de CHF 2'603'200.- pour sa réhabilitation en tant que ferme propre à l'exploitation (délibération n° 2017-29). Le bâtiment rénové a été livré fin avril 2021 et abrite depuis le 1^{er} juin la Coopérative agricole de la Ferme du quartier des Vergers qui œuvre pour l'entretien et le maraîchage du quartier des Vergers (voir Alimentation et agriculture urbaine dans la section Vergers).

Ce bâtiment communal significatif par son histoire, son architecture et sa fonction est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés, et donc la rénovation devait conserver la substance historique et architecturale d'origine et respectant l'identité du bâtiment.

La rénovation globale du bâtiment a été achevée fin avril 2021. Les aménagements extérieurs ont vu la création de nouveaux dallages sur le pourtour du bâtiment, la réfection de l'accès depuis la rue Jacob-Daniel-Maillard, la rénovation des canalisations enterrées, et la transformation des anciennes fosses à lisier en cuve de stockage des eaux pluviales. Le chantier a par ailleurs permis de faire quelques découvertes patrimoniales: une arche en pierre, masquée sous les anciens crépis du XX^e siècle, a ainsi été mise au jour.



© Marcel Kohler

Ferme de la Planche



Les vestiaires du centre sportif en octobre



Assemblage bois

© studioJSC - Service de l'urbanisme

© studioJSC - Service de l'urbanisme

Terrains de foot – Début des travaux

La 6e étape des travaux du centre sportif des Vergers validée en 2016 planifie notamment la construction de deux nouveaux terrains de football et de nouveaux bâtiments de vestiaires pour faire face à l'évolution des clubs de football et de rugby.

Le 10 mars 2020, le Conseil municipal avait voté à l'unanimité un crédit de CHF 4'905'000.- pour la réalisation de ces deux terrains (délibération n° 2020-02a) en remplacement des terrains en gazon naturel de l'avenue de Vaudagne et la rue des Boudines.

Initialement prévus en deux étapes en 2020 et 2021, les travaux ont été retardés par la crise sanitaire et par la découverte d'une espèce protégée de crapauds, les calamites. Ils ont finalement débuté en janvier 2021. Les terrains ont été réalisés en polypropylène recyclable et non en caoutchouc classique, et du sable de quartz et des granulés en liège naturel rempliront les fibres du revêtement synthétique. Le choix d'un éclairage LED pour les terrains E et F permet de réduire la consommation d'électricité tout en limitant les nuisances pour le voisinage.

Vestiaires centre sportif – Fin des travaux

En février 2018, le Conseil municipal avait approuvé un crédit d'étude de CHF 330'000.-, et en décembre 2019 avait suivi un crédit de construction de CHF 5'593'000.- pour les vestiaires du centre sportif (délibération n° 2019-18a).

En raison de la crise du Covid et suite à des difficultés d'approvisionnement concernant certains matériaux, la réception finale a eu lieu en décembre 2021 au lieu de l'automne, et le bâtiment a été remis au service des sports en janvier 2022.

Les nouvelles constructions abritent dix vestiaires dédiés aux équipes de football et de rugby, des vestiaires pour arbitres et entraîneurs, une nouvelle buanderie, un dépôt, une salle de musculation et des toilettes publiques.

La part importante du béton recyclé permet de limiter les émissions de CO2 et de préserver la ressource naturelle de gravier.

Locaux environnement – Suite des travaux

La construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation dans le plongement de la tribune du côté de l'avenue Louis-Rendu, entre l'entrée du stade, le mât d'éclairage et le terrain de football, a démarré au printemps 2021 (délibération n° 2019-08a).

Les locaux sont destinés au personnel communal et aux diverses machines d'entretien et d'exploitation et permettront de réduire les déplacements des collaborateurs. Outre le garage des machines, ces locaux abriteront un atelier de plain-pied et, à l'étage, des vestiaires, des WC et un réfectoire commun.

Le bâtiment est exemplaire en termes d'impact environnemental, avec des matériaux naturels faiblement manufacturés ou des éléments de récupération de chantiers de démolition genevois. Le réemploi de matériaux de chantier à cette échelle est une première dans le canton de Genève. Il permettra de réduire la part d'énergie grise d'environ 90% par rapport à une dalle conventionnelle coulée sur site.

La crise du Covid a fortement ralenti la phase d'exécution et le lancement des appels d'offres du projet de sorte que les travaux du hangar à machines de l'aire d'exploitation n'ont débuté qu'en avril 2021. La fin des travaux est prévue au printemps 2022.

ENERGIE

Fonds énergie révisé

Créé en 2011, le Fonds communal énergie est mis à disposition du Conseil administratif, qui décide de son emploi sur préavis de la commission consultative du Fonds communal énergie.

Le 1^{er} janvier 2022, suite à un intense travail de la commission consultative, le Fonds énergie a officiellement été rebaptisé «Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité». La commission s'est réunie onze fois en 2021 pour remodeler le fonds et préavis positivement 28 requêtes de subventions. Le règlement a été révisé et un catalogue de mesures de subventions fixant les conditions, les modalités et les tarifs d'octroi des aides financières a été élaboré.

Modification du règlement

Le 16 novembre 2021, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la délibération n° 2021-22a relative à la modification du règlement du Fonds. Ce faisant, il a adopté les modifications apportées au règlement du 1^{er} janvier 2018, et fixé au 1^{er} janvier 2022 l'entrée en vigueur du règlement révisé et de la nouvelle dénomination du Fonds.

La principale modification consiste à élargir les thématiques traitées en intégrant les aspects liés à la biodiversité et à la mobilité. La seconde modification est une optimisation du processus de traitement des requêtes.

Enfin, les modifications permettront de renforcer considérablement la communication des soutiens en matière d'énergie, de mobilité et de biodiversité.

Cette évolution a été impulsée par la commission consultative du Fonds communal énergie pour dynamiser et renforcer le Fonds, en cohérence notamment avec la déclaration de l'urgence climatique par le Conseil municipal en date du 9 mars 2021.

Dotation 2021

Le 9 mars 2021, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit d'engagement cadre de CHF 75'000.- pour les subventions versées par le Fonds en 2021 (délibération n° 2021-05). Le Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les crédits d'engagement approuvé par délibération du Conseil municipal jusqu'à concurrence d'une dotation de CHF 500'000.-.

Dotation 2022-2026

Le 16 novembre 2021, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit d'engagement cadre de CHF 1'825'000.- pour les subventions versées par le Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026 (délibération n° 2021-23a).

Plan directeur énergie

Le Plan directeur communal de l'énergie (PDComE 2020-2030) cadre et oriente la stratégie énergétique territoriale communale. Il vise à renforcer le pilotage énergétique et le dialogue avec les grands acteurs présents sur le territoire communal, et complète les actions déjà entreprises par la Commune dans le cadre de la labélisation Cité de l'énergie. Le PDComE 2020-2030 concerne essentiellement la transition énergétique des bâtiments (logements, activité et collectivités) et leur usage.

Il pose de grands principes de politique énergétique: chauffage à distance des bâtiments, valorisation des ressources locales, de l'énergie solaire et des rejets thermiques, réalisation du potentiel de densification, utilisation rationnelle de l'énergie. Il pose un nombre de mesures pour concrétiser ces principes dont le périmètre correspond peu ou prou à celui de la société à 2000W. Des séances avec la commission environnement durable se sont déroulées sur l'année 2021 et ont permis de nourrir le PDComE 2020-2030. L'objectif est de valider par voie de résolution du Conseil municipal ce document dans le courant de l'année 2022.

Coûts énergétiques des bâtiments et équipements communaux

Les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre en continu dans les bâtiments et équipements communaux ont permis de maîtriser les consommations. Cette tendance se reflète dans les dépenses énergétiques liées au patrimoine administratif, qui restent stables malgré l'évolution importante du parc de bâtiments et d'équipements communaux au cours des dix dernières années. A noter que la reprise de certaines activités après 2020 a en effet engendré des consommations d'électricité plus importante en 2021.

Chaleur

Le graphique suivant montre l'évolution des consommations d'énergie thermiques pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il représente également l'évolution du mix énergétique utilisé pour le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire. En 2021, plus de la moitié (52%) des besoins thermiques sont couverts par le chauffage à distance, contre une part nulle en 2008. Par ailleurs, 18% de l'énergie thermique consommée par les bâtiments et équipements communaux est d'origine renouvelable.

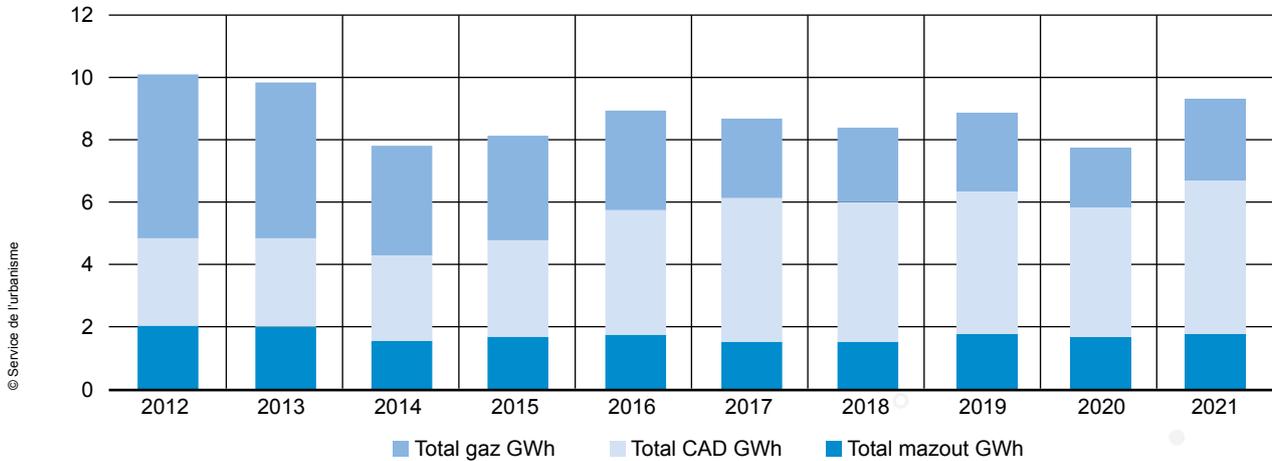
Coût des énergie pour les bâtiments et équipements communaux

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mazout	CHF	249'858	164'312	144'577	107'795	117'267	111'809	130'594	128'398	120'774
Gaz	CHF	464'730	388'104	359'981	290'644	253'986	291'622	334'426	265'710	265'698
CAD	CHF	410'220	399'157	483'981	420'575	488'256	487'761	508'670	458'314	461'417
Autres	CHF						79'344	82'718	26'789	15'995
Total chaleur	CHF	1'124'808	951'573	988'539	819'015	859'509	970'536	1'056'408	879'211	863'885
Electricité (hors EP*)	CHF	1'026'280	859'958	963'166	920'889	884'834	904'600	886'120	871'136	924'834
Eclairage public	CHF	126'366	126'855	137'700	135'039	127'979	110'642	111'474	98'881	102'744
Total électricité	CHF	1'152'646	986'813	1'100'866	1'055'928	1'012'813	1'015'242	997'594	970'018	1'027'578
Eau	CHF	508'126	408'711	558'951	565'965	689'880	602'161	588'306	475'202	497'896
Total	CHF	2'785'580	2'347'097	2'648'357	2'440'908	2'562'202	2'587'939	2'642'308	2'324'431	2'389'359

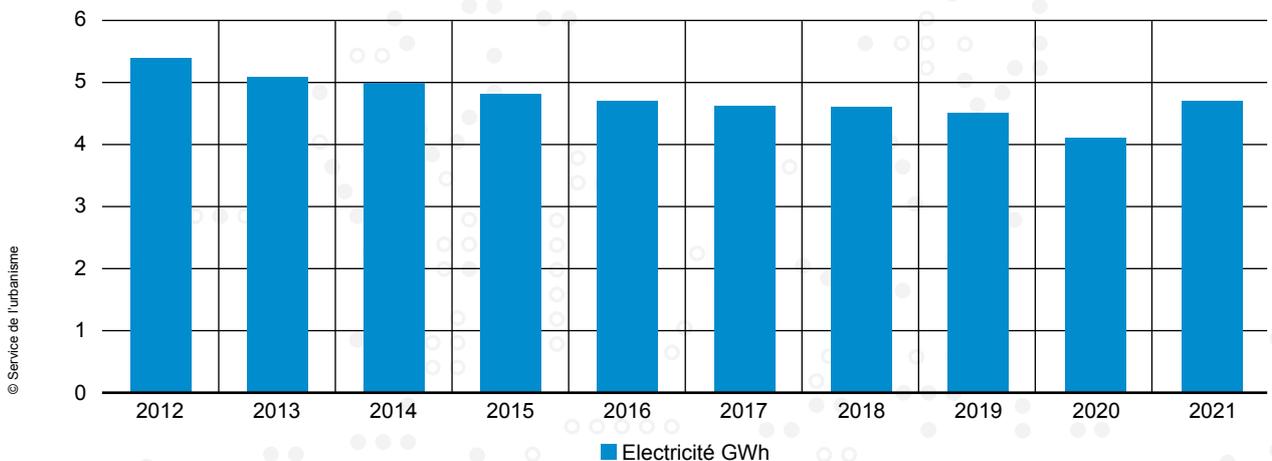
© Service de l'urbanisme

EP: Eclairage public

Consommation énergie thermique



Consommation énergie électrique



Les degrés-jour de chauffage, qui renseignent sur le besoin en chauffage des bâtiments, se sont établis à 2'647 pour l'année civile 2021 à Genève (note: source Office cantonal de l'énergie, seuils à 12/18°C). Ce qui situe l'année 2021 comme une année plus froide en comparaison à la moyenne 2008-2020.

Electricité

La tendance à la baisse constatée ces dernières années sur la consommation électrique totale s'est inversée, en 2021 principalement en raison de la reprise des activités

à la suite de l'allègement des mesures sanitaires et l'augmentation de certains usages.

La totalité de l'électricité consommée en 2021 dans le patrimoine administratif est d'origine suisse et certifiée renouvelable: 90% de SIG Vitale Vert et 10% de SIG Vitale Bleu (données provisoires). En 2021, les dix installations solaires communales ont produit 631 MWh, soit 14% du total du volume annuel consommé par les bâtiments et équipements publics (4,7 GWh).

FINANCES

RAPPEL SUR LES ENJEUX DU BUDGET 2021

Pour la première fois dans son histoire financière, Meyrin avait voté pour 2021 un budget déficitaire. Un budget dont la perte était estimée à CHF -12'714'096, par le cumul des effets de la RFFA (réforme fiscale et du financement de l'AVS), de la COVID, et du développement urbain que connaît Meyrin ces dernières années. Les évolutions qu'il intégrait, garantissaient à l'administration de préserver les moyens de remplir ses missions de proximité. Les prestations essentielles qui permettaient d'aider la collectivité à traverser la crise étaient renforcées et tenaient compte de ses effets déjà connus, tels que l'urgence sociale. Devant l'imprévisibilité et les incertitudes quant à l'évolution du contexte de crise sanitaire, le budget incluait des prestations qui pourraient peut-être ne pas être menées, si elles devaient être interdites ou annulées en lien avec la pandémie. Celles-ci constitueraient autant de lignes budgétaires non dépensées. Suite aux estimations reçues de l'Etat, le budget incluait surtout une baisse de recettes fiscales importante, liée aux effets escomptés de la mise en œuvre de la RFFA. Nous y avons introduit une baisse de recettes fiscales sur les personnes physiques liées aux effets directs et indirects de la COVID, ainsi que des baisses sur d'autres lignes de revenus liées aux effets estimés de la pandémie.

RESULTAT 2021

Contre toute attente, les comptes 2021 bouclent avec un gain de CHF 9'444'345, soit de plus de 22 millions supérieurs au budget. Le résultat de l'année est fortement impacté par trois éléments :

- La baisse de nos recettes fiscales personnes morales liée aux impacts de RFFA estimée par l'Etat ne se confirme pas, ni pour 2020, ni pour 2021.
- La stagnation de nos recettes taxe professionnelle ne s'est pas confirmée non plus, en sus comme l'année dernière nous avons des recettes supplémentaires non récurrentes.
- Les impacts directs et indirects de la pandémie entraînent des baisses de dépenses, et des recettes supplémentaires.

ANALYSE DES RECETTES FISCALES

Recettes fiscales personnes physiques et personnes morales

L'Etat est chargé de traiter pour les communes les impôts sur les personnes physiques et morales. Il établit les comptes fiscaux, les estimations fiscales, et se charge de la taxation. Ainsi, la production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. Les déclarations fiscales 2021 étant complétées en 2022, l'administration cantonale estime les recettes fiscales de l'année sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important, sachant que la production de l'année précédente n'est pas finalisée. De plus, le pourcentage de notification impacte fortement sur la fiabilité de l'estimation.

Pour Meyrin, un élément supplémentaire complique la situation : l'incidence de son développement sur les recettes fiscales. Dans ses estimations budgétaires, l'Etat ne tient pas compte des impacts liés à l'augmentation de la population ou du nombre d'entreprises et de leurs employés dans la Commune. Il revient au Conseil administratif de le faire. Cette tâche complexe est faite avec circonspection par le Conseil administratif. Notre estimation 2021 était ainsi de CHF 6'732'877 supérieure à celle de l'Etat, soit de près de 10% supérieure à celle de l'Etat (2020 : CHF 9'859'125).

En automne 2020, les estimations fiscales reçues de l'Etat anticipaient une baisse retentissante des recettes fiscales des personnes morales liées à la RFFA, tant pour 2020 que pour 2021.

Finalement, les recettes fiscales 2021, incluant les correctifs des années précédentes, sont de 20% ou CHF 15'411'442 supérieures au budget (2020 : -13%, CHF -10'575'414); malgré notre estimation de CHF 6'732'877 supérieure à celle de l'Etat (2020 : CHF 9'859'125). Cet écart positif est presque entièrement lié aux recettes fiscales des personnes morales 2021 et correctifs des années précédentes, dont les effets liés à l'introduction de la RFFA ne se sont finalement pas réalisés. Nos recettes fiscales sont restées stables, légèrement en hausse, par rapport aux années précédentes.

Cet impact se retrouve également dans le fonds de pérennisation qui termine avec un écart positif de CHF 1'223'097.

Taxe professionnelle

Le montant de la taxe professionnelle se monte à CHF 17'526'958 (2020: CHF 21'132'100), soit de CHF 3'526'958 supérieur au budget. CHF 12'585'824 concernent les taxations 2021, le solde de CHF 4'941'134 est lié aux taxations d'années antérieures; dont CHF 1'665'600 pour la part non récurrente liée à la résolution de dossiers complexes d'années précédentes.

En totalité, les recettes fiscales totales, sont donc de CHF 20'161'497 supérieures au budget 2021 (2020: -3'640'540).

IMPACT COVID-19 SUR LE RESULTAT

Par rapport au budget prévu, nous atteignons le montant de CHF 1'171'593 (2020: 4'106'894) de charges qui n'ont pas été dépensées en raison des restrictions en lien avec la pandémie, et hors fiscalité, un surplus de recettes nettes de CHF 260'016 (2020: un manco de recettes de CHF 2'946'270), soit un impact net positif de CHF 911'577 (2020: CHF 1'160'624).

Derrière ces chiffres, s'il y a pour la deuxième année consécutive, d'abord à déplorer toutes les activités qui n'ont pas pu être réalisées, il y a également, toute l'agilité de notre administration, motivée par l'envie de ne rien lâcher à la pandémie. Nos collaborateurs ont continué à œuvrer pour la population meyrinoise, en ne renonçant à aucun effort de créativité pour trouver des solutions innovantes, à chaque fois que cela a été possible, tout en respectant l'ensemble des mesures sanitaires.

INVESTISSEMENTS

En 2021, nos charges d'investissements s'élèvent à CHF 28'820'319 et les recettes à CHF 11'595'818, soit CHF 17'224'501 d'investissements nets.

EMPRUNT

Afin de financer nos investissements, nous avons fait pour CHF 15'000'000 d'emprunts supplémentaires en 2021. Nous avons donc un montant d'emprunt total de CHF 55'000'000 au 31 décembre 2021.

CONCLUSION

Si finalement nos recettes fiscales n'ont pas été impactées par RFFA et les conséquences de la COVID-19 à ce stade, la pandémie est toujours en filigrane de nos activités, et nous avons maintenant pris l'habitude de vivre avec elle. C'est dans la continuité de 2021 que nous avons présenté, à nouveau pour 2022, un budget solidaire, responsable et anticyclique, et en regard des résultats de cette année, nous ne pouvons qu'espérer que les comptes 2022 déjoueront les pronostics pessimistes d'un budget « rffatisé » et « covidé ».

Aujourd'hui, encore plus que lors des deux derniers budgets, nous sommes fiers, d'avoir décidé, soutenu par vous, d'endosser ce rôle anticyclique, responsable et solidaire. Nous sommes fiers d'avoir pris la décision, suivis par le Conseil municipal, de soutenir notre population et l'économie pour sortir de la crise, sans prêter le bien vivre ensemble de notre Ville. Cela a également permis de mettre en avant toute l'agilité de notre administration, et de revoir certaines priorités.

L'année se termine non seulement par cette satisfaction humaine d'avoir passé ce cap difficile de douze mois supplémentaires de pandémie, mais en plus, comme un cadeau, grâce aux recettes fiscales déjouant tous les pronostics, avec des comptes 2021 positifs.

L'actualité du début de l'année 2022 est frappée par la guerre en Ukraine, dont les conséquences économiques et sociales semblent dessiner un avenir sombre. Outre toute la problématique sociale qui nous touche déjà aujourd'hui de plein fouet avec l'arrivée massive des réfugiés de guerre, il se pourrait que cette nouvelle crise impacte également nos finances dans les mois et années à venir. Vigilants et sereins, nous sommes, et resterons, entièrement investis dans notre mission, plus que jamais essentielle, de service public de proximité.

Pour conclure, nous aimerions remercier chaleureusement l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui, jour après jour, mettent leur professionnalisme et leurs compétences au service de notre administration et de nos administrés.

Nous remercions également le Conseil municipal pour son soutien et l'ensemble de la population pour sa confiance.

Eric Cornuz
Au nom du Conseil administratif

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	31 décembre 2020	31 décembre 2021
1. ACTIF	377'840'615,19	403'804'173,60
10. Patrimoine financier	139'872'974,30	162'680'450,07
100. Disponibilités et placements à court terme	16'288'113,89	42'279'309,44
101. Créances	19'426'675,90	20'570'245,16
102. Placements financiers à court terme	4'500'000,00	-
104. Actifs de régularisation	10'013'344,66	9'429'739,88
106. Marchandises, fournitures et travaux en cours	116'148,51	112'558,18
107. Placements financiers	980'703,40	957'411,00
108. Immobilisations corporelles	88'547'987,94	89'331'186,41
14. Patrimoine administratif	237'967'640,89	241'123'723,53
140. Immobilisations corporelles	229'944'418,24	232'050'968,80
142. Immobilisations incorporelles	439'428,75	386'692,73
145. Participations, capital social	2'414'391,75	2'414'391,75
146. Subventions d'investissements	5'169'402,15	6'271'670,25
2. PASSIF	377'840'615,19	403'804'173,60
20. Capitaux de tiers	73'361'674,39	89'880'887,16
200. Engagements courants	4'303'600,04	5'627'374,74
201. Engagements financiers à court terme	10'000'000,00	5'000'000,00
204. Passifs de régularisation	14'924'498,98	14'360'358,82
205. Provisions à court terme	6'095'934,05	6'898'428,03
206. Engagements financiers à long terme	30'043'223,80	50'000'308,05
208. Provisions à long terme	2'464'815,00	2'464'815,00
209. Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	5'529'602,52	5'529'602,52
29. Capital propre	304'478'940,80	313'923'286,44
291. Fonds enregistrés comme capital propre	1'260'056,06	1'197'455,00
299. Excédent/découvert du bilan	303'218'884,74	312'725'831,44

COMPTE DE RESULTAT 2021

Description	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges d'exploitation	114'491'595,68	124'077'259	122'289'715,97
30. Charges de personnel	54'631'258,64	58'708'473	57'720'165,19
31. Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	19'851'519,25	23'503'304	22'500'452,93
33. Amortissements du patrimoine administratif	13'342'063,89	14'431'580	13'868'355,26
36. Charges de transfert	26'612'753,90	27'428'902	28'194'142,59
37. Subventions redistribuées	54'000,00	5'000	6'600,00
Revenus d'exploitation	110'412'559,76	106'508'224	127'222'457,76
40. Revenus fiscaux	97'119'153,34	92'152'567	112'314'063,64
42. Taxes	8'994'667,32	10'029'962	10'784'770,05
43. Revenus divers	704'269,57	647'659	373'742,42
46. Revenus de transfert	3'540'469,53	3'673'036	3'743'281,65
47. Subventions à redistribuer	54'000,00	5'000	6'600,00
Résultat d'exploitation	-4'079'035,92	-17'569'035	4'932'741,79
34. Charges financières	546'866,97	366'347	562'514,23
44. Revenus financiers	5'153'592,06	5'221'286	5'074'118,08
Résultat financier	4'606'725,09	4'854'939	4'511'603,85
RESULTAT OPERATIONNEL	527'689,17	-12'714'096	9'444'345,64
48. Revenus extraordinaires	-	-	-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	527'689,17	-12'714'096	9'444'345,64

*dans ce tableau, les imputations internes 39/49 n'apparaissent pas

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2021

	2020	2021
Résultat total du compte de résultats	527'689,17	9'444'345,64
+ Amortis. du PA et subventions d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	13'481'499,89	14'068'418,26
+ Pertes / - bénéfiques sur la vente du PF ou pertes / bénéfiques de change	-3'495,62	0,00
+ Pertes / - bénéfiques réévaluation du PF	216'992,00	1'412,00
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	-705'175,25	-16'741,45
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-1'552'425,56	430'730,53
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	-695,30	3'590,33
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-3'297'094,96	1'323'774,7
+ Augmentation / - diminution des provisions	-2'262'944,05	802'493,98
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-4'086'809,52	822'551,03
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	530'015,42	0,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	2'847'556,22	26'880'575,02
- Subventions d'investissements acquises	8'172'817,84	7'170'302,70
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	8'172'817,84	7'170'302,70
- Immobilisations corporelles	-12'030'166,16	-25'261'757,29
- Immobilisations incorporelles	-81'399,65	-75'971,33
- Propres subventions d'investissements	-1'405'203,70	-1'304'111,30
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-13'516'769,51	-26'641'839,92
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	-5'343'951,67	-19'471'537,22
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immob. corp. du PF	-1'466'688,53	-854'106,50
- Prêts à court terme / + remboursement prêts à court terme	-4'500'000,00	4'500'000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	-5'966'688,53	3'645'893,50
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-11'310'640,20	-15'825'643,72
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	10'000'000,00	-5'000'000,00
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-10'050'427,95	19'936'264,25
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-50'427,95	14'936'264,25
Variation des liquidités et placements à court terme	-8'513'511,93	25'991'195,55

Ce solde de CHF 25'991'195.55 correspond à la variation de la nature 100

MEYRIN - ÉVOLUTION 2016-2021 - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Libellé	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population	23'324	24'128	25'219	25'681	26'157	26'372
	925	804	1'091	462	476	215
	4%	3%	5%	2%	2%	1%
Places Crèches - à la journée*	218	316	362	362	362	362
	0	98	46	0	0	0
	0%	45%	15%	0%	0%	0%
Places Crèches - à temps partiel*	76	76	76	76	76	76
Enfants 1P-8P	1'900	1'972	2'059	2'316	2'356	2'438
	50	72	87	257	40	82
	3%	4%	4%	12%	2%	3%
ETP au 31 décembre	277	305	337	348	369	381
	12	28	32	11	21	12
	4%	10%	10%	3%	6%	3%
Nombre contribuable TPC	1'764	1'793	1'964	1'996	2'158	2'182
	183	29	171	32	162	24
	12%	2%	10%	2%	8%	1%
RECETTES	107'965'702	106'002'624	117'752'497	110'565'088	115'999'303	132'724'648
	8'836'642	-1'963'078	11'749'873	-7'187'409	5'434'215	16'725'346
	9%	-2%	11%	-6%	5%	14%
CHARGES	93'419'724	103'086'425	110'695'005	113'905'847	115'417'613	123'280'303
	-1'405'590	9'666'701	7'608'580	3'210'842	1'565'766	7'808'689
	-1%	10%	7%	3%	1%	7%
RESULTAT	14'545'978	2'916'199	7'057'492	-3'340'759	527'689	9'444'346
DETTES	30'000'000	25'000'000	40'000'000	40'000'000	40'000'000	55'000'000
	5'000'000	-5'000'000	15'000'000	0	0	15'000'000
	20%	-17%	60%	0%	0%	38%
INVESTISSEMENTS BRUTS	25'857'661	38'706'041	46'151'585	25'772'241	13'826'455	28'820'319
RECETTES	135'480	21'050'171	12'285'059	6'103'596	8'482'503	11'595'819
INVESTISSEMENTS NETS	25'722'181	17'655'870	33'866'526	19'668'645	5'343'952	17'224'501
Degré d'autofinancement	102,23%	84,46%	56,59%	50,79%	262,15%	136,51%
CENTIME ADDITIONNEL	44	44	44	44	44	44
Valeur du centime	1'712'867	1'684'356	1'846'707	1'846'898	1'663'082	2'068'043
Impôt PP (IBO, IS, IPC)	50'595'597	50'270'777	57'247'655	55'006'093	55'016'576	59'068'284
	1'285'068	-324'820	6'976'878	-2'241'562	10'483	4'051'708
	3%	-1%	14%	-4%	0%	7%
Impôt PM	24'770'539	23'840'897	24'007'448	26'257'415	18'159'020	31'925'607
	4'711'012	-929'642	166'551	2'249'967	-8'098'395	13'766'587
	23%	-4%	1%	9%	-31%	76%
Taxe professionnelle	13'759'211	12'343'929	14'503'859	15'032'141	21'132'100	17'526'958
	300'286	-1'415'282	2'159'390	528'282	6'099'959	-3'605'142
	2%	-10%	17%	4%	41%	-17%
Fonds Péréquation - PM (recettes)	2'824'947	2'863'733	3'279'537	3'284'282	2'811'458	3'793'215
	2'625	38'786	415'804	4'745	-472'824	981'757
	0%	1%	15%	0%	-14%	35%
Compensation financière en faveur des communes frontalières (charges)	7'298'844	7'451'397	7'967'921	8'039'372	8'383'981	8'315'218
	325'080	152'553	516'524	71'451	344'609	-68'763
	5%	2%	7%	1%	4%	-1%
Péréquation financière intercommunale (charges)	1'854'826	2'348'558	3'115'838	2'142'882	1'981'179	1'619'302
	-200'833	493'732	767'280	-972'956	-161'703	-361'877
	-10%	27%	33%	-31%	-8%	-18%

* places de crèches à la journée, yc accueil familial de jour, places de crèches à temps-partiel, yc garderie la Framboise.





IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2021
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

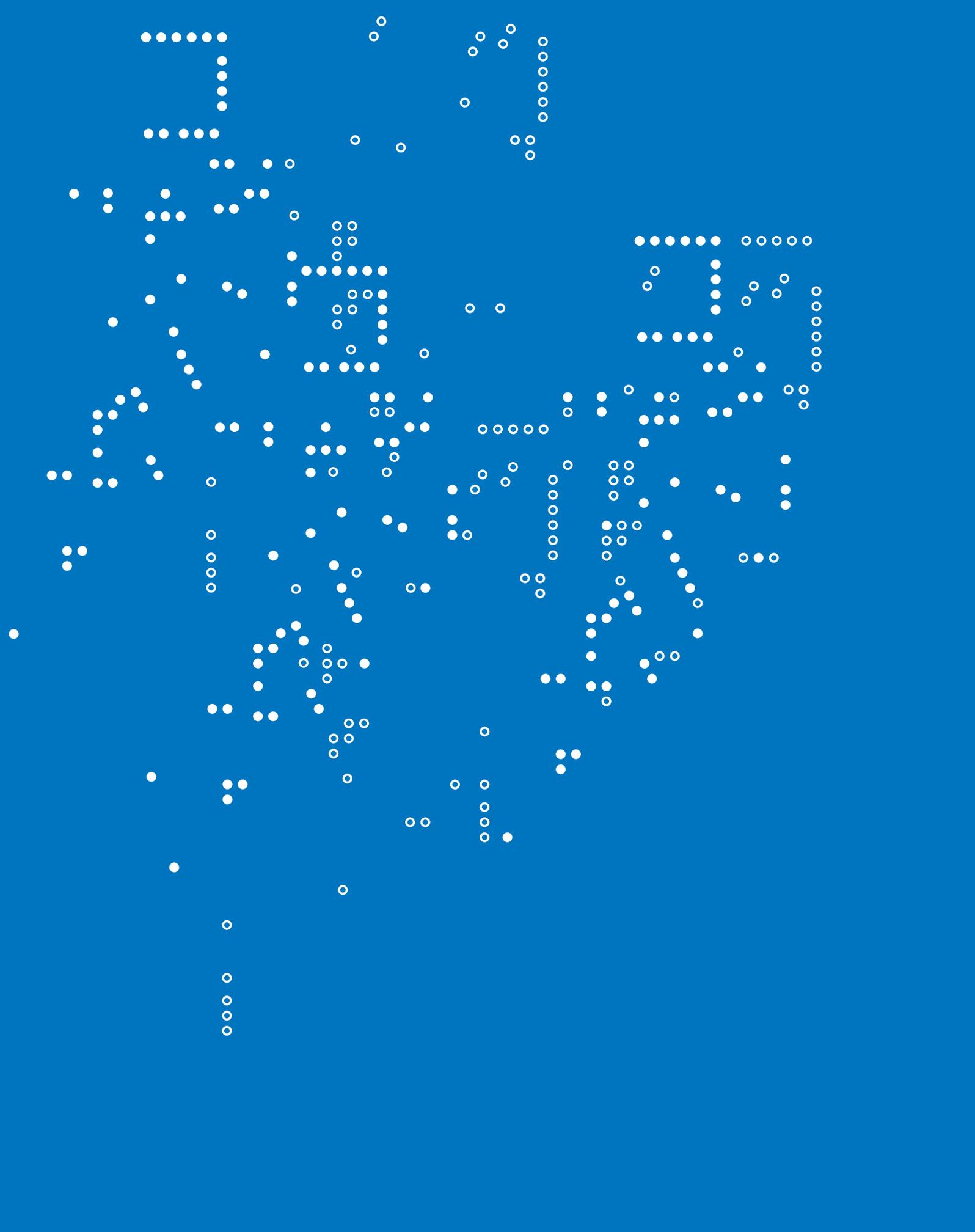
NBmedia, Vernier

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC

TIRAGE

20 exemplaires



MEYRIN